

RAPPORT DE LA 52E REUNION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Documents complémentaires pour ce point : aucun

Action requise lors de cette réunion – Le Conseil de coordination du programme est invité à :

Adopter le rapport de la 52e réunion du Conseil de coordination du programme.

Implications financières des décisions prises : *aucune*

Ouverture

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA (le Conseil ou CCP) s'est réuni en personne, avec une participation en ligne telle qu'approuvée dans [le document des modalités](#) du 26 au 28 juin 2023 pour sa 52e réunion.
2. Le Secrétariat a rappelé les décisions intersessions et a indiqué à l'assemblée les dispositions logistiques et les procédures liées à la session actuelle. Le président du CCP, Paul Zubeil, directeur général adjoint de l'Allemagne pour la politique européenne et internationale de la santé, a déclaré la réunion ouverte et a souhaité la bienvenue aux participants.
3. Les participants ont adopté l'ordre du jour.

Examen du rapport de la 51e réunion

4. L'assemblée a été informée que le Bureau du CCP a reçu une demande écrite d'un membre demandant des modifications au rapport de la 51e réunion. Les modifications demandées ont été approuvées par le Bureau du CCP et une version révisée a été distribuée aux membres.
5. Les participants ont adopté le rapport.

Rapport de la Directrice exécutive

6. Winnie Byanyima, Directrice exécutive du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), a souhaité la bienvenue aux délégués à la 52e réunion du CCP et a présenté son rapport.
7. Elle a déclaré que les crises se multipliaient et s'intensifiaient dans le monde entier. L'année précédente, il y a eu 1,3 million de nouvelles infections par le VIH et plus de 600 000 décès liés au sida, ce qui est inacceptable. Pourtant, les nouvelles infections et les décès pourraient être réduits de manière drastique, comme le font certains pays, a-t-elle déclaré.
8. De nombreux pays sont touchés par les effets du changement climatique, tandis que les guerres en Ukraine, au Soudan et ailleurs compliquent encore le paysage et affectent les ressources disponibles pour la lutte contre le VIH. Les remboursements de la dette des pays les plus pauvres représentaient 171 % de leurs dépenses sociales, ce qui limitait leur capacité à lutter contre le VIH. Mme Byanyima a déclaré que les pays luttent pour obtenir le financement nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida.
9. Ils ont également été confrontés à des défis en matière de droits humains, de droits des femmes et des filles, de droits en matière de santé sexuelle et reproductive, de droits LGBT+, de liberté d'association et de liberté d'expression. Ces tendances néfastes doivent être inversées, a-t-elle insisté, mais cela nécessitera un financement à plus long terme, car ce type de travail prend du temps. Elle a informé l'assemblée qu'une journée entière de la session en cours serait consacrée aux populations clés, à leurs droits et à l'accès aux services liés au VIH, en mettant l'accent sur les personnes transgenres.
10. Mme Byanyima a déclaré que la poursuite des investissements dans le domaine du VIH était essentielle non seulement pour mettre fin à la pandémie de sida, mais aussi pour lutter contre les pandémies à venir. La réponse mondiale au VIH a montré qu'elle était capable de soutenir la lutte contre les épidémies de COVID-19, de variole simienne et

d'Ebola, et qu'elle pouvait aider le monde à prévenir les pandémies futures et à y répondre.

11. La lutte contre le VIH est également vitale pour les progrès réalisés dans l'ensemble du système des Nations unies, a-t-elle poursuivi. Le rapport du secrétaire général des Nations unies a montré que seuls 12 % des objectifs de développement durable (ODD) étaient sur la bonne voie et que 30 % n'avaient pas progressé ou avaient régressé par rapport au niveau de référence de 2015. L'un des rares exemples de progrès est l'ODD 3 sur la santé et le bien-être. Les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 3.3 signifient que le monde est en passe de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030, et ces progrès renforcent également les progrès accomplis dans la réalisation d'autres ODD.
12. Malgré les difficultés, la lutte contre le VIH continue de sauver des vies, a déclaré Mme Byanyima au CCP. Au cours des douze derniers mois, elle a permis de réduire le nombre de nouvelles infections et de décès liés au sida dans de nombreux pays. Les tendances générales vont dans la bonne direction. Elles montrent que le monde peut mettre fin au sida et qu'il peut le faire pour tout le monde, partout.
13. Dans le même temps, les baisses n'étaient pas encore assez rapides. Renvoyant l'assemblée à son rapport complet, la directrice exécutive a donné des détails et des exemples d'inégalités qui freinent l'accélération des progrès. En 2021, les trois quarts des adultes vivant avec le VIH étaient sous traitement, mais seulement la moitié des enfants vivant avec le VIH recevaient une thérapie antirétrovirale. Le monde est en train de laisser tomber les enfants, a-t-elle déclaré. En réponse, l'Alliance mondiale pour l'éradication du sida chez les enfants a rassemblé les pays afin de renforcer leur lutte contre le VIH chez les enfants.
14. Les adolescentes et les jeunes femmes sont également confrontées à des inégalités majeures et restent très exposées au risque d'infection par le VIH, a poursuivi Mme Byanyima. L'initiative Education Plus a constitué un effort de prévention important pour les adolescentes et les jeunes femmes. En outre, un nouveau Conseil mondial sur les inégalités, le sida et les pandémies a été créé pour améliorer la compréhension de l'inégalité en tant que cause et moteur du sida et d'autres pandémies, et pour utiliser ces connaissances afin d'informer les politiques.
15. Passant au plan de travail et au budget pour les deux prochaines années, la directrice exécutive a déclaré que l'ONUSIDA se concentrerait sur quatre priorités : faire progresser la prévention du VIH, accélérer l'accès aux nouveaux traitements et aux nouvelles technologies de santé, élargir les ripostes menées par les communautés et assurer un financement équitable de la riposte au VIH. L'accent mis sur la lutte contre les inégalités a sous-tendu ce travail.
16. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a mis en œuvre un programme de changement ambitieux et poursuit son processus de changement de culture, a-t-elle déclaré. L'ONUSIDA avait entrepris d'aligner sa structure sur la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, d'assurer sa stabilité financière et de devenir plus rentable, d'accroître la diversité et l'inclusion, d'être axé sur la connaissance et de s'aligner sur la réforme des Nations unies, y compris dans le cadre des travaux des Nations unies sur la préparation à la lutte contre les pandémies. Mme Byanyima a indiqué à l'assemblée que l'ONUSIDA obtenait des résultats dans les cinq domaines.
17. Elle a décrit les réductions de postes et du budget du personnel de base, la réduction de l'empreinte à Genève (réduction de 90 postes) et le déplacement de certaines unités du centre mondial vers d'autres lieux. Elle a déclaré qu'il avait été douloureux de laisser partir tant de personnel talentueux, et elle a assuré le CCP qu'elle était consciente de la lourdeur de la charge de travail du personnel. La direction cherche des moyens de

réduire ces charges de travail, a-t-elle déclaré, ajoutant que le nouveau bureau de l'ONUSIDA en Allemagne était désormais officiellement opérationnel, grâce à l'appui du gouvernement allemand.

18. En ce qui concerne les rapports financiers, la directrice exécutive a noté que l'auditeur externe avait émis une opinion non modifiée. En ce qui concerne l'éthique et le contrôle, elle a remercié le responsable de la déontologie pour son travail et a félicité le Comité consultatif indépendant de contrôle externe (IEOAC) et son président pour leur rapport et les précieux conseils qu'ils ont fournis. Avec le soutien du CCP, la responsabilité de la gestion a été renforcée, et un examen par un expert externe a été commandé pour renforcer encore les procédures de sauvegarde, a-t-elle déclaré. Toutefois, elle reste préoccupée par la lenteur des enquêtes. Expliquant que des enquêtes ont été menées par le Bureau de contrôle interne (BSCI) de l'OMS, Mme Byanyima a déclaré qu'elle explorerait d'autres options si les performances ne s'amélioraient pas. La justice retardée est une justice refusée, a-t-elle déclaré.
19. La situation financière de l'ONUSIDA reste préoccupante, a-t-on appris lors de la réunion. L'ONUSIDA a terminé l'année 2022 sur une note positive, avec des engagements financiers accrus de la part des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de l'Irlande, de l'Australie et des Pays-Bas, et de nouveaux engagements de la part de l'Espagne, de la Guinée équatoriale et de la Côte d'Ivoire. Cependant, l'ONUSIDA connaît toujours un déficit de 51 millions de dollars américains par rapport à un budget de base approuvé de 210 millions de dollars américains pour le cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF). L'ONUSIDA travaille d'arrache-pied pour combler ce déficit financier et est reconnaissant du soutien de ses partenaires, a-t-elle déclaré au CCP. Une étape importante a récemment été franchie vers l'établissement d'un partenariat avec l'Union européenne, qui, espérons-le, lui apportera également un soutien financier supplémentaire.
20. Le plan de travail et le budget 2024-2025 seront présentés au CCP pour approbation lors de la présente réunion, a déclaré Mme Byanyima. Le Secrétariat a réduit de plus de 10 % les dépenses totales de personnel et s'est efforcé de maintenir sa présence dans les pays, mais a dû prendre des décisions difficiles. En outre, la fluctuation des taux de change et d'autres facteurs ont nécessité des actions supplémentaires, conduisant à de nouvelles réductions en 2022. Cela a entraîné une réduction du soutien financier aux Coparrainants et à leur travail, ainsi qu'une réduction du budget d'activité du Secrétariat, ce qui a eu pour effet de réduire le travail normatif, l'assistance technique et les activités de leadership et de plaidoyer.
21. Mme Byanyima a indiqué que 35 postes avaient été temporairement gelés et que le bureau de l'équipe de soutien régional au Caire fermait ses portes. Cependant, il était impossible de procéder à des réductions supplémentaires ; il n'y avait plus de marge de manœuvre pour faire « plus avec moins ». Elle a expliqué qu'une réduction supplémentaire de 10 millions de dollars signifierait le retrait de l'équivalent de l'ensemble des effectifs du Secrétariat de la région Asie-Pacifique, la réduction de moitié des enveloppes nationales et une nouvelle réduction de moitié des allocations de base aux Coparrainants. Le financement intégral de l'UBRAF au niveau convenu de 210 millions de dollars américains est nécessaire pour que l'ONUSIDA puisse remplir son mandat, a déclaré Mme Byanyima.
22. La directrice exécutive a ensuite rappelé que le plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le sida (PEPFAR) avait été lancé il y a 20 ans et qu'il constituait aujourd'hui la plus importante contribution bilatérale d'un pays à la lutte contre le sida. Notant que la législation régissant le PEPFAR fait actuellement l'objet d'un examen par le Congrès américain, elle a déclaré que le soutien continu du gouvernement américain était d'une importance capitale. L'ONUSIDA a également joué un rôle essentiel en

veillant à ce que le PEPFAR et d'autres financements aient un impact maximal au niveau national et régional. Elle renvoie l'assemblée à son rapport complet pour plus de détails.

23. En conclusion, Mme Byanyima a déclaré que la solidarité mondiale était nécessaire pour mettre fin au sida. Mais pour mettre fin au sida, il faut aussi mettre fin aux inégalités qui favorisent le sida. Une action urgente est nécessaire pour atteindre l'objectif d'élimination du sida d'ici à 2030 et pour garantir que la victoire, une fois obtenue, pourra être maintenue, a-t-elle déclaré.
24. Prenant la parole, les membres ont remercié la directrice exécutive pour ce rapport qui donne à réfléchir, mais qui est porteur d'espoir. Ils ont rappelé que les nouvelles infections et les décès liés au sida étaient en recul et que le monde savait comment accélérer ces progrès. L'ONUSIDA a joué un rôle clé pour amener la riposte au VIH à ce stade, ont-ils déclaré, et ils ont remercié le Secrétariat et les Coparrainants pour les résultats obtenus. Les membres ont fait l'éloge du personnel de l'ONUSIDA qui, malgré des circonstances souvent difficiles, a continué à travailler. Le monde a besoin d'un ONUSIDA fort et d'une réponse multisectorielle forte au VIH qui cherche à protéger les droits des communautés affectées, ont-ils souligné. Malgré un environnement opérationnel difficile, l'ONUSIDA a continué à contribuer à des progrès notables dans la riposte au VIH. Ils ont souligné son rôle dans le soutien aux programmes nationaux et l'ont remercié d'avoir appuyé les efforts visant à soutenir les programmes de traitement du VIH en Ukraine. Certains intervenants ont mis en garde contre le fait qu'il était encore trop tôt pour parler de la fin du sida.
25. Les intervenants ont déclaré qu'ils partageaient les préoccupations soulevées dans le rapport et ont souligné que les donateurs avaient la responsabilité collective de veiller à ce que l'ONUSIDA bénéficie d'un financement adéquat. En outre, la base des donateurs a dû être élargie. Une génération sans sida est possible, mais elle nécessite un soutien mondial plus fort. Les intervenants ont appelé les membres du CCP à financer intégralement l'UBRAF.
26. Ils ont également constaté que les programmes de prévention du VIH n'étaient pas aussi performants que les programmes de traitement. Ils ont évoqué l'augmentation du nombre de nouvelles infections par le VIH et de décès liés au sida en Europe orientale et en Asie centrale, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les nouvelles infections par le VIH ont également augmenté aux Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les progrès réalisés en faveur des adolescentes et des jeunes femmes ainsi que des enfants ne sont pas assez importants, en particulier en Afrique de l'Est et en Afrique australe, ont-ils observé.
27. Un large consensus s'est dégagé sur la nécessité de mettre à nouveau l'accent sur la prévention du VIH, notamment en améliorant l'accès à une éducation sexuelle complète, aux services de santé sexuelle et reproductive et à la réduction des risques. Ils ont souligné qu'il faudrait une prévention du VIH complète et fondée sur des données, des réponses solides menées par les communautés et un financement suffisant et durable pour se remettre sur la voie de l'éradication du sida.
28. Les intervenants ont attiré l'attention sur le risque élevé de VIH parmi les populations clés et sur l'impact des crises qui se croisent, y compris celles résultant de la situation en Ukraine. Les membres et les observateurs ont félicité les organisations de la société civile qui s'efforcent d'apporter des services de lutte contre le VIH et d'autres services vitaux aux populations de tous les pays touchés par la guerre et les conflits. Un État membre observateur a indiqué que la guerre en Ukraine avait créé une grave crise humanitaire en Europe. Par exemple, la Pologne accueille plus de six millions de réfugiés ukrainiens, qui peuvent désormais bénéficier de services médicaux, y compris d'un traitement contre le VIH, par l'intermédiaire du système de santé polonais.

Toutefois, la migration des patients atteints du VIH depuis et vers l'Ukraine se poursuit, ce qui pose un problème pour les systèmes de santé et de données.

29. L'assemblée a été informée qu'il existait une voie claire pour mettre fin au sida et que de grands progrès avaient été réalisés en fondant la riposte au VIH sur des preuves scientifiques, en mesurant les résultats et en améliorant les interventions. Mais certaines leçons essentielles sont encore ignorées. La vulnérabilité des populations clés et leur besoin de services sont bien connus, tout comme l'impact de la stigmatisation et de la discrimination sur le VIH et les autres programmes de santé. Pourtant, des lois ont été adoptées et des politiques ont été maintenues qui institutionnalisent la stigmatisation et la discrimination, y compris des changements régressifs dans les cadres juridiques. Les intervenants ont mis en garde contre cette situation qui mettait en péril des acquis durement obtenus, tout comme l'opposition aux services de santé sexuelle et reproductive.
30. Pour mettre fin au sida, les pays doivent s'attaquer aux inégalités qui sous-tendent la pandémie, supprimer la stigmatisation, la discrimination et les obstacles connexes, et mettre en œuvre des modèles fondés sur les droits qui incluent explicitement les populations clés et d'autres populations prioritaires, ont déclaré les intervenants. Ils ont également appelé à des investissements plus importants et plus significatifs dans les programmes destinés aux populations clés. Les membres ont exprimé leur déception face au manque de leadership politique pour un financement national adéquat, en particulier pour les programmes qui peuvent bénéficier aux communautés LGBT+. Tous les pays ont été invités à veiller à ce que les populations clés puissent accéder aux services dont elles ont besoin sans craindre la discrimination et la stigmatisation.
31. Plusieurs intervenants ont souligné la montée des mouvements anti-LGBTI et anti-droits, qui, selon eux, sont bien financés et organisés, mais auxquels il fallait résister. Les membres ont déclaré que les preuves montraient clairement que la criminalisation des relations entre personnes de même sexe aggravait les résultats en matière de santé. Il a été demandé à l'ONUSIDA d'utiliser systématiquement la terminologie convenue pour les populations clés. L'approche de l'égalité défendue par l'ONUSIDA doit être renforcée, ont déclaré les intervenants, notamment en soutenant des politiques et des actions globales fondées sur les droits et en s'opposant aux actions régressives. Il est nécessaire d'impliquer davantage les communautés concernées et de garantir l'accès aux technologies de santé les plus récentes à tous ceux qui en ont besoin, sans craindre la stigmatisation, la discrimination ou la violence. L'ONUSIDA doit également maintenir un appui suffisant dans les pays pour son travail vital basé sur les droits, a-t-on expliqué lors de la réunion.
32. Il a été rappelé au CCP qu'il existait une série d'approches juridiques pour traiter de la criminalisation, de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence. La modification des lois est généralement un processus lent, mais beaucoup peut être fait dans l'intervalle, notamment en élargissant l'accès équitable aux services juridiques et en améliorant les connaissances et les compétences des juges et des fonctionnaires chargés de l'application de la loi. Il est également important de renforcer la capacité des organisations de la société civile à mener ce type d'activités.
33. La pénurie de fonds pour l'ONUSIDA et pour la riposte au VIH au sens large a suscité de vives inquiétudes, car elle a eu un impact profond sur le Secrétariat et le Programme commun, en particulier à l'échelon national, et a menacé d'annuler les progrès accomplis jusqu'à présent. Les pays s'efforçaient d'augmenter les ressources nationales consacrées au VIH, mais ils étaient confrontés à de graves contraintes budgétaires. Les intervenants ont vivement recommandé de renforcer la mobilisation des ressources et de veiller à ce que l'UBRAF soit entièrement financée au niveau [convenu par le CCP en 2021](#). Ils ont demandé à la directrice exécutive d'intensifier ses

contacts personnels avec les donateurs.

34. Les intervenants ont également salué les mesures prises par l'ONUSIDA sur le front du financement, mais ont rappelé à l'assemblée que le financement de l'année en cours était inférieur de 27 millions de dollars américains au seuil minimum convenu par le CCP. Il est essentiel d'intensifier les efforts de mobilisation des ressources, ont-ils déclaré, ajoutant que l'ONUSIDA devrait trouver un équilibre entre ses ressources et son budget disponibles et sa stratégie ambitieuse. Ils ont déclaré qu'ils soutenaient la recommandation du Comité consultatif indépendant d'experts en matière de surveillance selon laquelle le Secrétariat devrait élaborer des plans de financement en cas d'imprévu. Le Royaume-Uni a confirmé sa contribution de base de 8 millions de livres et l'Irlande a confirmé une contribution de 10 millions d'euros sur quatre ans.
35. Les membres ont soutenu les efforts de la directrice exécutive pour adapter l'ONUSIDA à sa mission. Ils soutiennent les quatre priorités de l'entreprise présentées par la directrice exécutive, mais demandent davantage d'informations sur le travail pratique qui sera effectué en rapport avec les domaines prioritaires. Ils ont ajouté qu'il était important de soutenir de manière adéquate le personnel de l'ONUSIDA pour qu'il puisse effectuer des changements en consultation avec les Coparrainants. Il fallait remettre sur les rails un ONUSIDA responsable et adapté à ses objectifs. Il a été rappelé à l'assemblée qu'il est essentiel que le Secrétariat de l'ONUSIDA remplisse son rôle de coordination auprès des Coparrainants et que le Programme commun prenne des décisions, résolve des problèmes et remporte des succès ensemble.
36. Les membres et les observateurs ont souligné que le personnel qualifié et motivé constituait l'épine dorsale du Secrétariat de l'ONUSIDA et l'ont invité à accorder une attention particulière au moral, à la santé et au bien-être du personnel. Ils ont déclaré soutenir la nouvelle stratégie en matière de ressources humaines et se sont félicités qu'elle soit fondée sur des principes féministes qui mettent l'accent sur l'égalité entre les hommes et les femmes, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la responsabilisation et la tolérance zéro à l'égard des abus et du harcèlement.
37. Ils ont indiqué qu'ils appréciaient le renforcement des fonctions d'obligation de rendre compte et de responsabilité, mais qu'ils étaient préoccupés par certaines recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) en suspens depuis 2019, en particulier en ce qui concerne les attentes en matière de performance pour le poste de directeur exécutif. Ils ont exhorté l'ONUSIDA à veiller à ce que le Bureau de la déontologie soit doté d'un personnel adéquat et ont noté que, bien que la transparence du budget du Secrétariat se soit améliorée, des efforts supplémentaires étaient nécessaires.
38. Les intervenants ont salué l'initiative Education Plus, l'Alliance mondiale contre le sida chez les enfants et d'autres initiatives stratégiques mondiales. Les Coparrainants ont déclaré qu'ils appréciaient l'ambition du Conseil mondial sur l'inégalité, le sida et les pandémies, et ont ajouté qu'il devrait se concentrer sans ambiguïté sur l'éradication du sida et s'appuyer sur le travail des Coparrainants pour mettre fin aux inégalités.
39. Le représentant de la Fédération de Russie a indiqué à l'assemblée qu'il avait reçu une note du Secrétariat en février 2023 l'informant que le bureau de l'ONUSIDA à Moscou avait été déplacé en 2022. Il a indiqué que la Fédération de Russie avait été informée que la décision avait été motivée par des considérations financières ; aucune plainte antérieure pouvant justifier la décision n'avait été reçue, a-t-il ajouté. La question du déménagement du bureau n'a pas non plus été soulevée lors des sessions des organes directeurs de l'ONUSIDA. La Fédération de Russie considère cette décision comme une preuve de la politisation de l'ONUSIDA, a-t-il déclaré, ajoutant qu'une décision de fermer le bureau européen de l'OMS pour les maladies non transmissibles à Moscou avait également été prise par plusieurs pays européens en mai 2023.

40. Plusieurs membres ont fait le point sur leur riposte au VIH, notamment sur les efforts déployés pour améliorer l'éducation et la sensibilisation au VIH, l'accès au dépistage et les services de suivi, l'introduction de nouveaux protocoles de traitement et de prévention, l'approbation réglementaire de la prophylaxie préexposition (PrEP) injectable à longue durée d'action, la réalisation des objectifs en matière de traitement du VIH et l'inclusion des populations clés, des jeunes et de leurs organisations dans la riposte nationale.
41. Ils ont également informé la réunion de certains des autres défis auxquels ils sont confrontés, tels que les épidémies de choléra, les chocs liés au changement climatique et les mouvements de personnes déplacées, entre autres. Il est important de renforcer et de développer la fabrication locale de médicaments et d'autres produits de santé, ont-ils souligné.
42. En réponse, Mme Byanyima remercie les intervenants pour leurs remarques et leur soutien. Certains pays atteignent leurs objectifs, a-t-elle déclaré, ce qui montre qu'il est possible pour d'autres de le faire aussi. Cependant, les progrès doivent être réalisés pour tous, partout.
43. La directrice exécutive a remercié le CCP d'avoir soutenu l'accent mis sur les inégalités, les quatre priorités de l'entreprise et les diverses initiatives mondiales en cours. Le Conseil mondial sur l'égalité, a-t-elle déclaré, s'appuiera sur les travaux des Coparrainants et d'autres acteurs pour lutter contre les inégalités. Elle a également noté le soutien apporté à la lutte contre le mouvement qui s'oppose aux droits humains et à l'égalité des genres. L'ONUSIDA a adopté une approche de santé publique contre les inégalités, les violations des droits, la stigmatisation, la discrimination et la violence, a-t-elle expliqué, ajoutant qu'il y avait eu de bonnes nouvelles sur ce front également. Depuis 2016, 14 pays ont supprimé les lois criminalisant les relations entre personnes de même sexe. Dans le même temps, des groupes opposés à l'égalité des genres, aux droits des femmes et aux droits des minorités sexuelles ont investi et agi de manière soutenue. Il est essentiel de permettre des efforts à long terme pour défendre ces droits. Elle a également souhaité la bienvenue aux nouveaux représentants de la délégation des ONG au CCP et les a remerciés de faire entendre la voix des communautés touchées par le VIH au sein du Conseil.
44. En ce qui concerne la question du financement, Mme Byanyima a déclaré que le Secrétariat faisait tout ce qui était en son pouvoir pour réaliser des économies et obtenir davantage de ressources. Elle a remercié les donateurs pour leur soutien, le Royaume-Uni et l'Irlande pour avoir confirmé leurs contributions, et a noté que les contributions pluriannuelles étaient particulièrement importantes en raison de la sécurité et de la continuité qu'elles offraient.
45. En réponse au commentaire d'un État membre, la directrice exécutive a déclaré que l'ONUSIDA appréciait son soutien à la riposte au VIH en Europe de l'Est et qu'elle espérait poursuivre cette collaboration. La décision de transférer certaines fonctions régionales de l'ONUSIDA de Moscou à Bonn a été prise pour des raisons pratiques et non politiques, a-t-elle déclaré. Cette délocalisation avait pour but de permettre la poursuite du travail régional pendant une période difficile due au conflit armé en Ukraine.
46. Invoquant le droit de réponse, un membre a fait référence aux commentaires d'autres membres sur la réponse au VIH en Ukraine, et a déclaré que le système de santé en Ukraine s'était détérioré depuis plusieurs années. Le représentant a demandé aux membres de s'abstenir de politiser le travail de l'ONUSIDA en amenant cette discussion à la réunion du CCP.
47. En ce qui concerne les remarques de la directrice exécutive, le représentant a noté que

la Fédération de Russie avait été informée que le bureau régional de Moscou cesserait de fonctionner en tant que bureau régional et que le personnel avait déjà été déplacé un an auparavant. Il a indiqué que le secrétariat de l'ONUSIDA n'avait pas organisé de consultations avec la Russie.

48. Les membres ont salué les efforts déployés par l'ONUSIDA et ses partenaires en Ukraine et dans d'autres pays pour soutenir les personnes vivant avec le VIH et ont encouragé tous les États membres à s'engager de manière constructive dans le débat sur la manière de soutenir au mieux la lutte mondiale contre le sida.

Rapport du Président du Comité des organismes coparrainants

49. Ghada Waly, directrice exécutive de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), a présenté le rapport du Comité des organismes Coparrainants (COC). Elle a remercié les directeurs sortants, David Beasley, du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, et David Malpass, de la Banque mondiale, et a souhaité la bienvenue aux nouveaux directeurs entrants, Cindy McCain, du PAM, Ajay Banga, de la Banque mondiale, et Gilbert Houngbo, de l'OIT, ainsi qu'aux nouveaux directeurs exécutifs adjoints de l'ONUSIDA, Angeli Achrekar et Christine Stegling.
50. Les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH représentent l'une des plus grandes réussites de ces derniers temps en matière de santé publique, a-t-elle déclaré au CCP, mais pour maintenir ces progrès, il faut que tous les acteurs maintiennent le cap. Les Nations unies apportent une contribution essentielle à la lutte mondiale contre le VIH ; elles sont encore nécessaires pour faire avancer les choses.
51. Elle a indiqué que le COC s'était engagé conjointement à redynamiser le Programme commun lors de sa réunion du mois de mai. Saluant le rapport sur la mise en œuvre de la première année du nouvel UBRAF, Mme Waly a déclaré qu'il montrait que le Programme commun était efficace. Cependant, elle a ajouté que les capacités essentielles du Programme commun sont érodées par le sous-financement de l'UBRAF. Elle a souligné qu'un financement complet de l'UBRAF était essentiel pour mettre fin à l'épidémie de sida.
52. Le Programme commun souffrait d'un déficit de financement de 44,5 millions de dollars, ce qui avait un impact considérable sur ses capacités et entraînait une diminution continue des ressources humaines et une perte de personnel technique et autre dans le domaine du VIH au sein des Coparrainants. La réduction de la présence régionale et nationale a eu des effets négatifs, la capacité étant déjà inférieure au niveau critique, selon certaines évaluations.
53. Mme Waly a déclaré que le Programme commun, au cours des deux prochaines années, se concentrerait sur l'avancement de la prévention du VIH, l'accélération de l'accès aux nouveaux traitements et aux nouvelles technologies de santé, la promotion des ripostes communautaires et la garantie d'un financement équitable de la riposte au VIH. Cela permettra également d'intensifier les travaux sur les droits humains et d'autres éléments facilitateurs, qui sont tous cruciaux. Les inégalités structurelles continuent d'affecter les femmes, y compris les adolescentes et les jeunes femmes. Cependant, il existe également des preuves solides que la lutte contre les inégalités peut réduire leurs risques de contracter le VIH, notamment en respectant leurs droits en matière de santé sexuelle et génésique et en réduisant la stigmatisation et la discrimination à leur égard. Il est également essentiel de mettre fin à la stigmatisation et de promouvoir des interventions fondées sur les droits humains pour lutter contre l'épidémie de VIH parmi les personnes qui consomment des drogues, en particulier les femmes qui consomment des drogues.
54. Les populations clés continuent d'être gravement touchées par le VIH et bénéficient

d'une couverture de services inférieure à celle de l'ensemble de la population. Elles étaient également moins susceptibles d'être prioritaires dans les programmes nationaux de lutte contre le sida de certains pays, même lorsqu'elles représentaient la majorité des personnes vivant avec le VIH. Les principes de solidarité mondiale doivent guider l'accès et la communauté mondiale doit mobiliser davantage de ressources pour remettre la lutte contre le VIH sur les rails, a souligné Mme Waly. Pour ce faire, il était important d'articuler clairement la valeur ajoutée comparative du Programme commun.

55. Prenant la parole, les membres ont remercié la présidente du COC pour son rapport. Ils ont souligné l'importance du Programme commun et salué les résultats obtenus au cours des 25 dernières années. Ils ont également apprécié le travail accompli pour faire connaître les avantages comparatifs et la valeur ajoutée du Programme commun, et ils ont exhorté tous les pays à continuer à suivre et à renforcer l'approche multisectorielle de la lutte contre le VIH. Les membres ont été invités à tirer parti des avantages collectifs du Programme commun et à donner la priorité à son soutien et à son financement. Ils ont déclaré être conscients des difficultés auxquelles est confronté le Programme commun, mais l'ont exhorté à continuer à collaborer étroitement : « Si vous voulez aller loin, vous devez marcher ensemble », a déclaré un intervenant.
56. Les membres ont exprimé leur inquiétude quant à la situation financière, qu'ils jugent insoutenable puisque le manque à gagner compromet la capacité du Programme commun à remplir son mandat.
57. Les membres ont salué les efforts déployés pour réaliser des économies et utiliser les fonds disponibles de la manière la plus efficace possible. Ils ont également appelé à une mobilisation plus forte et conjointe des ressources pour parvenir à un financement complet de l'UBRAF. Tout en appréciant les efforts des Coparrainants pour augmenter le financement non essentiel d'activités spécifiques liées au VIH, ils ont noté avec inquiétude la réduction du personnel et des autres capacités des Coparrainants en matière de VIH. Ils ont demandé que le prochain rapport du COC contienne davantage d'informations sur la manière dont les enveloppes de financement des Coparrainants sont utilisées pour mobiliser d'autres fonds parmi les différents Coparrainants.
58. En ce qui concerne les quatre domaines prioritaires de l'organisation, les membres ont demandé quelles activités étaient interrompues afin d'intensifier les travaux sur ces priorités, compte tenu de la pénurie globale de financement. Ils ont demandé plus d'informations sur la manière dont les décisions de redéfinition des priorités étaient prises et sur la manière dont les Coparrainants étaient impliqués dans ces décisions.
59. Les membres ont également accueilli favorablement le document sur l'examen quadriennal complet des politiques et ont déclaré qu'il leur permettait de mieux comprendre la manière dont les agences des Nations unies travaillent ensemble. Ils ont suggéré que ce type de rapport devienne un élément standard des rapports de suivi des performances de l'ONUSIDA.
60. Les intervenants ont noté que le premier jour de la session du CCP coïncidait avec la Journée mondiale de la drogue et ont indiqué à l'assemblée que seul 1 % des personnes qui consomment des drogues vivent dans des pays où elles ont un accès adéquat à des programmes de réduction des risques. Ils ont rappelé que la réduction des dommages était un droit humain et qu'elle était fondée sur des preuves, contrairement à la guerre contre la drogue. Il est important de défendre les interventions fondées sur des preuves, ont-ils déclaré.
61. En réponse, Mme Fariba Soltani, UNODC, a remercié les intervenants pour leurs remarques. Elle a indiqué que les Coparrainants travaillaient ensemble sur les initiatives stratégiques mondiales, mais a ajouté qu'il n'y avait pas assez de fonds pour faire avancer le travail comme prévu. Une fois que le budget de base de l'UBRAF sera

entièrement financé, une augmentation du financement de ces initiatives pourra être envisagée, a-t-elle déclaré. Elle a ajouté que les Coparrainants travaillaient également ensemble pour surmonter les défis restants et régressifs qui entravent la mise en œuvre d'approches fondées sur les droits dans la riposte au sida.

62. L'assemblée a adopté le point de décision.

Rapport du représentant des ONG (reporté)

Leadership de la riposte au SIDA (reporté)

Suivi du volet thématique de la 51e réunion du CCP

63. Fodé Simaga, directeur des sciences, des services et des systèmes pour tous de l'ONUSIDA, a présenté le suivi du volet thématique de la 51e réunion du CCP. Il a commencé par décrire le processus d'élaboration du segment, qui a rassemblé des participants du monde entier et de différents secteurs.
64. Le thème du segment est né de la reconnaissance du fait que, pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, les hommes doivent être impliqués - pour leur propre bien et pour celui de leurs partenaires sexuels, a expliqué M. Simaga. L'élimination des obstacles qui réduisent l'accès des hommes aux services liés au VIH et leur utilisation profiterait à toutes les communautés exclues. Il a toutefois souligné que cela ne devait pas se faire au détriment du financement d'autres priorités, notamment la santé des femmes.
65. Les données ont montré que les hommes, par rapport aux femmes, étaient à la traîne dans la cascade de traitement, bien qu'il y ait des différences entre les régions. C'est en Europe de l'Est et en Asie centrale, dans les Caraïbes, en Afrique occidentale et centrale, ainsi qu'en Afrique orientale et australe que les hommes sont le plus à la traîne, a-t-il déclaré au CCP.
66. Les messages clés de ce segment comprenaient la nécessité de reconnaître que les hommes étaient en retard dans l'accès aux services VIH dans de nombreux pays et que les hommes étaient divers, a-t-il déclaré au CCP. De nombreuses populations masculines diverses ne sont pas suffisamment prises en compte dans la riposte au VIH. Il est important de changer le discours sur les prétendus mauvais comportements des hommes en matière de santé, ce qui n'est pas nécessairement vrai, comme l'ont montré des études récentes. Il est également important de fournir des services VIH intégrés, sûrs et adaptés aux hommes afin de combler les lacunes en matière de dépistage, de prévention et de traitement, et d'offrir des soins de santé complets (par exemple, des horaires de clinique adaptés aux hommes et des services de proximité), a-t-il déclaré.
67. Il est également nécessaire de renforcer le plaidoyer en faveur du leadership et de la responsabilité des communautés d'hommes et de garçons dans la planification stratégique nationale, l'élaboration des politiques, la mise en œuvre des programmes et la fourniture de services, ainsi que le suivi. M. Simaga a ajouté qu'il fallait améliorer la qualité des données permettant d'élaborer des programmes pour les hommes et les garçons. En fin de compte, une coordination et un alignement solides sont nécessaires pour aborder l'agenda des hommes et du VIH, et c'est pourquoi l'ONUSIDA et l'OMS ont créé le groupe de travail technique mondial sur les hommes et le VIH, a-t-il déclaré. Pour mettre fin au sida, il faut penser au VIH et à *tous les hommes*, en tenant compte de leurs contextes, en particulier de leurs contextes locaux, a-t-il déclaré en conclusion.
68. Au cours de la discussion, les membres ont remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et ont salué la session thématique elle-même, qui a une fois de plus démontré

l'importance d'avoir une variété de perspectives et de voix au CCP. Le volet a montré que les hommes et les garçons se trouvaient souvent sur les lignes de fracture du VIH et des inégalités, et qu'il y avait des écarts importants dans leur accès et leur utilisation des services liés au VIH, ont-ils noté. Les hommes des populations clés, en particulier, sont systématiquement laissés pour compte dans la riposte au VIH. Le monde n'atteindra pas les objectifs de 2030 sans prévenir et traiter le VIH chez les hommes et les garçons également.

69. Les intervenants ont souligné que les hommes et les garçons sont très divers et qu'ils sont affectés par le VIH de différentes manières. Les normes de masculinité et d'autres facteurs influençant leurs comportements en matière de santé varient également et doivent être compris. Outre les normes de genre, les barrières structurelles et les inégalités liées à la pauvreté, à la race et à l'appartenance ethnique ont également influencé l'accès et l'utilisation des services de santé par les hommes, ont noté les membres. Il était important d'identifier les sous-populations d'hommes à haut risque de contracter le VIH et d'élaborer des approches qui comblent les lacunes des services de lutte contre le VIH auxquelles ils sont confrontés. Les intervenants ont souligné le rôle des obstacles structurels, des lois pénalisantes et de la discrimination dans la limitation de l'accès et de l'utilisation des services de santé et de lutte contre le VIH pour les hommes appartenant à des populations clés, en particulier les homosexuels et les autres hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.
70. Pour que les programmes s'attaquent aux différents facteurs en jeu, les intervenants ont déclaré qu'ils devaient refléter les hommes dans toute leur diversité, tenir compte de la dimension de genre, impliquer les communautés concernées dans leur conception et être guidés par des données et des analyses de haute qualité.
71. Les intervenants ont souligné la nécessité de services intégrés et centrés sur la personne pour les hommes et les garçons, d'une collecte et d'une utilisation complètes des données (y compris un suivi mené par la communauté) et de la suppression des lois et des politiques qui bloquent l'accès aux services. L'accent a également été mis sur une éducation sexuelle complète pour les jeunes et sur la création d'environnements sociaux favorables qui réduisent la discrimination et promeuvent l'égalité en matière de santé. Les intervenants ont souligné qu'il ne s'agissait pas de questions à choix multiples : l'objectif est de garantir un accès sûr et non discriminatoire à des services de santé adaptés aux femmes et aux jeunes filles, ainsi qu'aux populations clés. Ils ont recommandé l'adoption d'une approche fondée sur le parcours de vie et ont rappelé que la santé était un droit et non une commodité.
72. Les membres ont décrit certaines des difficultés rencontrées par les hommes et les garçons, en particulier ceux qui appartiennent à des populations clés, leurs expériences et les mesures prises pour améliorer leur accès au VIH et à d'autres services de santé. Il s'agissait notamment de fournir la PrEP dans les « pharmacies populaires » et de promouvoir le dépistage par les pairs et l'autodépistage pour les populations à haut risque d'infection par le VIH.
73. En réponse, M. Simaga a remercié les intervenants pour leurs commentaires et suggestions. Angeli Achrekar, directrice exécutive adjointe de la branche Programme de l'ONUSIDA, a déclaré que la nécessité de se concentrer sur les sous-populations et les lieux était largement reconnue, de même que la nécessité de continuer à agir pour supprimer les lois et les politiques criminalisantes qui ont été mises en exergue.
74. Mme Byanyima a déclaré que le rejet des droits humains encourageait une réflexion plus approfondie sur les raisons pour lesquelles les hommes homosexuels et les autres hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes suscitaient une telle controverse et une telle peur dans certains endroits. Elle a déclaré qu'une compréhension féministe de la dynamique du pouvoir aidait à clarifier ces phénomènes,

et que les stéréotypes de la masculinité influençaient les identités de genre et la politique. Il est important de remettre en question ces phénomènes, a-t-elle déclaré.

Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2016-2021

Rapport sur les résultats 2022

75. Réception par le Conseil, pour examen, d'un premier rapport sur la mise en œuvre du Cadre unifié 2022-2026 du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'ONUSIDA.
76. Mme Achrekar a présenté le rapport de suivi des performances 2022, qui décrit les réalisations collectives et individuelles du Secrétariat et des 11 Coparrainants de l'ONUSIDA. Elle a commencé par un résumé du contexte actuel, des tendances et des réalisations, et a présenté certaines des dernières estimations relatives au VIH.
77. Des progrès ont été accomplis dans la réduction des nouvelles infections par le VIH et des décès liés au sida, a-t-elle déclaré lors de la réunion. Les nouvelles infections ne diminuent pas assez rapidement pour atteindre les objectifs de 2025, mais le monde est sur le point d'atteindre l'objectif de réduction des décès liés au sida. La cascade de traitement s'est considérablement améliorée depuis 2015, la suppression de la charge virale étant passée de 40 % à 71 %, par exemple. Les résultats se sont améliorés pour les femmes, mais sont restés en retrait pour les enfants et les hommes, et la proportion de décès dus à des comorbidités et à d'autres causes est en augmentation chez les personnes vivant avec le VIH, ce qui rappelle la nécessité de combler les écarts entre les populations et les zones géographiques.
78. La plupart des nouvelles infections se sont produites en Afrique orientale et australe ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique. Les tendances varient, les nouvelles infections diminuant fortement dans plusieurs pays, mais augmentant en Europe orientale et en Asie centrale, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Au niveau mondial, la prévalence médiane du VIH était plus élevée parmi les populations clés que chez les adultes en général, et elle était la plus élevée chez les personnes transgenres, les hommes homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.
79. Mme Achrekar a déclaré qu'il fallait renforcer les catalyseurs sociétaux pour atteindre les cibles et les objectifs en matière de sida, concentrer les programmes de prévention les plus efficaces sur les populations spécifiques qui en ont besoin, supprimer les inégalités en matière de dépistage et de traitement et réduire la stigmatisation et la discrimination, les inégalités et les autres barrières sociétales.
80. Marie-Odile Emond, conseillère principale pour la planification des programmes et l'appui sur le terrain à l'ONUSIDA, a présenté le contenu du Rapport de suivi du programme montrant les résultats probants du travail de l'ONUSIDA au service des pays et des communautés dans 3 priorités stratégiques de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et les résultats de l'UBRAF (accès plus équitable et égal aux services liés au VIH, élimination des obstacles à la réalisation des résultats en matière de VIH, et ripostes durables et intégrées au VIH) en notant qu'il était complété par d'autres informations sur les résultats de l'ONUSIDA et le Portail de transparence. Elle a déclaré que les principaux points forts étaient les millions de vies sauvées, la réduction des nouvelles infections et le renforcement du soutien aux pays et aux communautés pour parvenir à un accès plus égal aux services. Malgré les difficultés, l'ONUSIDA a réussi à cibler ses programmes et à les rendre plus efficaces, a-t-elle déclaré lors de la

réunion.

81. La demande de soutien en 2022 a augmenté et de plus en plus de pays ont adhéré à des initiatives stratégiques mondiales. Toutefois, l'utilisation de lois et de politiques punitives se poursuit et nécessite une action urgente. Le Programme commun a intensifié la lutte contre les obstacles sociaux et structurels, fourni les données les plus complètes sur l'épidémie de VIH et la riposte, et contribué à mobiliser et à orienter des milliards de dollars vers des programmes efficaces, notamment en préparant le cycle 2023-2025 du Fonds mondial, a déclaré Mme Emond.
82. L'ONUSIDA joue un rôle unique en mobilisant le leadership politique, en préconisant des changements politiques et juridiques, en établissant des normes et des standards mondiaux, en défendant l'engagement communautaire et en organisant des dialogues et des partenariats, a-t-elle poursuivi. Mais les contraintes budgétaires ont également imposé des décisions difficiles et réduit les capacités à tous les niveaux, en soulignant que le sida n'était pas encore vaincu et que les inégalités restaient importantes.
83. Résumant les principales réalisations, elle a indiqué qu'au cours des deux dernières décennies, les actions soutenues et facilitées par le Programme commun avaient contribué à réduire les nouvelles infections de plus de 50 %, à éviter 18 millions de décès, à mettre 29 millions de personnes sous traitement antirétroviral et à apporter des améliorations tout au long de la cascade de traitement. 85 % des personnes vivant avec le VIH connaissaient leur statut sérologique, 88 % d'entre elles recevaient un traitement contre le VIH et 92 % des personnes sous traitement bénéficiaient d'une suppression virale en 2022. Quatorze pays ont décriminalisé les actes sexuels entre personnes de même sexe et 60 % de la riposte au VIH est financée par des ressources nationales.
84. Fariba Soltani, de l'UNODC a présenté d'autres points forts, structurés par résultat. Le Programme commun a mené des efforts combinés de prévention, notamment en développant les services de santé sexuelle et reproductive, en fournissant des orientations pour la mise en œuvre de la PrEP, en soutenant la promotion des préservatifs et les programmes de circoncision médicale masculine volontaire, et en fournissant des orientations pour le traitement par agonistes opioïdes.
85. Environ 95 % des pays mettent en œuvre l'approche de « traitement universel », 76 % ont mis en place un traitement rapide et 120 pays ont adopté les régimes antirétroviraux préférés de l'OMS, a-t-elle déclaré au CCP. Des conseils et un soutien actualisés ont permis de réduire davantage le nombre de nouvelles infections transmises verticalement.
86. Le Programme commun a intensifié ses efforts pour faire tomber les barrières, développer les réponses menées par les communautés et améliorer les cadres juridiques et politiques. Elle a aidé 60 pays à supprimer ou à modifier des lois punitives et discriminatoires, et des changements ont été adoptés dans 13 pays, a-t-elle poursuivi. Les normes mondiales en matière d'égalité des genres ont été promues et 33 pays ont bénéficié d'un soutien pour fournir des services de lutte contre le VIH tenant compte des sexospécificités, tandis que plus de 70 pays ont reçu un soutien pour améliorer les connaissances sur le VIH grâce à une éducation complète à la sexualité.
87. Mme Soltani a déclaré qu'une riposte au VIH efficace et dotée de toutes les ressources nécessaires était d'une importance cruciale. Elle a décrit le soutien apporté à la mise à jour des plans nationaux de lutte contre le sida, aux propositions de subventions du Fonds mondial, à la collecte et à l'analyse des données afin d'améliorer l'efficacité de l'allocation et de produire ou d'examiner les dossiers d'investissement dans la lutte contre le VIH. Les pays ont été aidés à mobiliser des ressources nationales supplémentaires et l'ONUSIDA a également veillé à ce que le VIH soit mieux intégré dans les systèmes de santé et de protection sociale, ainsi que dans les réponses

humanitaires.

88. Mme Emond a poursuivi la présentation en soulignant le rôle de l'ONUSIDA dans la fourniture d'informations stratégiques de pointe qui ont guidé la riposte mondiale, notamment les estimations actualisées du VIH, le renforcement des capacités pour une analyse granulaire des données et l'expansion du suivi des services mené par les communautés. Le Programme commun a également continué à établir et à soutenir des partenariats avec les gouvernements, les communautés et d'autres parties prenantes, y compris le PEPFAR et le Fonds mondial.
89. Grâce au soutien du Programme commun, les pays ont bien progressé vers les objectifs de 2025, a-t-elle déclaré, 88 pays ayant amélioré leurs politiques de prévention combinée du VIH, les organisations communautaires étant soutenues dans 85 pays, les plans nationaux de lutte contre le sida fondés sur des données probantes étant soutenus dans 83 pays (y compris des examens par les pairs dans 30 pays), et les services tenant compte des sexospécificités étant soutenus dans 33 pays.
90. En outre, l'ONUSIDA a convoqué et contribué à des partenariats et initiatives stratégiques visant à réduire les inégalités liées au VIH, notamment la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, l'Alliance mondiale pour l'éradication du sida chez les enfants, l'initiative Education Plus et le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH. Mme Emond a également décrit comment les partenariats avec le PEPFAR et le Fonds mondial ont été consolidés.
91. Mme Emond a donné un bref aperçu de l'état d'avancement des 45 indicateurs de l'UBRAF et a rappelé à l'assemblée que de plus amples détails étaient disponibles dans le rapport complet et dans le document de la salle de conférence sur le tableau de bord des indicateurs de l'UBRAF. Les résultats ont montré que le Programme commun était en grande partie sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de 2023. Toutefois, elle a expliqué que même si les niveaux de référence et les jalons des indicateurs pour 2023 et 2025 et les objectifs pour la fin 2026 avaient été définis au mieux de nos connaissances en 2021, certains ont été définis de manière trop prudente pendant la pandémie de COVID-19 et sur la base d'un échantillon relativement restreint. Certains indicateurs ont été ajustés par la suite et elle a renvoyé l'assemblée au rapport complet pour plus de détails. Ces résultats s'expliquent en partie par le fait que de nombreux programmes et activités nationaux ont repris leur élan après la COVID-19, mais elle a averti que des résultats plus faibles étaient attendus en 2023 en raison de l'effet différé des déficits de financement. En conclusion, Mme Emond a déclaré que l'ONUSIDA était pleinement aligné sur les réformes des Nations unies et qu'à certains égards, il était en avance sur la courbe.
92. Ljiljana Todorovic, cheffe de la division Budget et gestion des ressources, a présenté le rapport sur l'exécution du budget. Elle a décrit le budget principal et le budget annexe approuvés par le CCP, ainsi que les dépenses et les charges y afférentes. Un budget de base de 210 millions de dollars américains a été approuvé pour 2022, les fonds alloués s'élevant à 195,4 millions de dollars américains et les dépenses et charges de 175,4 millions de dollars américains. Elle a fourni des détails sur les composantes de ces montants. Les fonds non essentiels pour 2022 s'élevaient à 298,7 millions de dollars américains, tandis que les dépenses non essentielles et les engagements s'élevaient à 340,5 millions de dollars américains.
93. Mme Todorovic a indiqué que les dépenses et les fonds engagés en 2022 s'élevaient à 516,4 millions de dollars (y compris les enveloppes nationales), et a fourni une ventilation de ce montant en fonction des trois principaux résultats. Elle a ensuite décrit les investissements par domaine de résultats, dont la plupart ont été consacrés à la prévention du VIH (50,9 millions de dollars américains), aux jeunes (47,6 millions de

dollars américains), aux situations humanitaires et aux pandémies (46,8 millions de dollars américains), à l'égalité entre les sexes (40,7 millions de dollars américains), au sida pédiatrique et à la prévention de la transmission verticale (36,4 millions de dollars américains), et le traitement du VIH (32,5 millions américains).

94. Le budget de base et le budget annexe du Secrétariat pour 2022 ont été approuvés pour un montant de 196 millions de dollars américains, tandis que les dépenses et les charges s'élèvent à 205,3 millions de dollars américains (environ un tiers du budget annexe) en 2022.
95. Mme Achrekar a conclu la présentation en décrivant les principaux défis actuels du Programme commun. Il s'agit notamment de l'augmentation du nombre de nouvelles infections dans certaines régions, ainsi que des lacunes et des inégalités importantes qui affectent certaines populations et certains lieux. Les nouvelles technologies de la santé (par exemple la PrEP) sont très prometteuses, mais ne sont pas encore fournies à grande échelle ou pleinement intégrées dans les programmes nationaux. Outre le manque de financement, les violations des droits humains, de l'égalité des genres et de l'espace civique ont également entravé les progrès. Elle a souligné que pour atténuer en partie les difficultés liées aux contraintes budgétaires, des économies et des gains d'efficacité ont été réalisés dans l'ensemble du Programme commun en termes de personnel, de portée géographique et opérationnelle. Il était essentiel de réaliser ces économies compte tenu des contraintes budgétaires, mais elles se sont également traduites par une réduction des capacités et de l'impact des programmes. Elle a assuré au CCP que le Programme commun restait concentré sur l'obtention de résultats solides pour les pays et les communautés, afin qu'ils puissent atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida.
96. Prenant la parole, les membres et les observateurs ont salué la mise à jour des dernières données sur le VIH et ont remercié l'ONUSIDA pour son rapport complet et l'amélioration continue de la qualité des rapports. La mise en œuvre des recommandations du Comité consultatif indépendant de supervision externe contribuerait à améliorer encore les rapports de performance, ont-ils déclaré. Ils ont félicité le Programme commun pour les résultats obtenus, notamment la réalisation de la plupart des 45 indicateurs dans des conditions difficiles.
97. Les résultats ont montré que le Programme commun pouvait maintenir des niveaux de performance élevés, même dans des conditions difficiles. Toutefois, les intervenants ont déclaré qu'il aurait été possible d'aller encore plus loin si l'UBRAF avait été entièrement financé. Ils ont exprimé leur vive inquiétude quant à l'impact du sous-financement chronique sur la capacité du Programme commun à remplir son mandat. Il a été demandé à l'ONUSIDA de réfléchir aux choix stratégiques effectués chaque année et à la manière dont ils ont influé sur les performances.
98. Les membres ont demandé si certains jalons n'avaient pas été fixés à un niveau trop bas et s'il n'était pas nécessaire de les recalibrer. Ils ont également demandé des informations sur les actions envisagées pour améliorer les résultats par rapport aux deux indicateurs dont les progrès sont lents. Notant que les progrès étaient inégaux et que les données nationales masquaient des réalités diverses au niveau infranational, ils ont également demandé comment l'ONUSIDA allait s'attaquer à la tendance d'augmentation des infections dans certains endroits.
99. Les Coparrainants ont attribué les résultats positifs à l'engagement durable en faveur de la collaboration et aux efforts qu'ils ont déployés pour mobiliser des fonds et des ressources supplémentaires pour la lutte contre le VIH. Toutefois, les perspectives actuelles de financement ne sont pas encourageantes et entraveront leur capacité à consolider les acquis, ont-ils averti. Le Programme commun ne pourrait pas se poursuivre au rythme actuel sans un financement prévisible, adéquat et durable. Ils ont

demandé au CCP de donner suite aux décisions prises lors des 54e et 55e réunions du COC, qui ont appelé à une révision et à une revitalisation du Programme commun, y compris la planification de scénarios, afin qu'il soit adapté à son objectif et qu'il dispose de ressources suffisantes.

100. Se référant à la répression contre les droits humains et les minorités sexuelles dans certains pays, les intervenants ont déclaré que l'approche multisectorielle du Programme commun était plus cruciale que jamais. Ils ont apprécié le travail accompli pour maintenir les communautés affectées au centre de la riposte au VIH, accroître leur engagement dans les processus du Fonds mondial et prendre en compte les vulnérabilités spécifiques des populations clés. L'attention accrue portée à la prévention des combinaisons a également été saluée. Les membres ont été invités à soutenir les systèmes de collecte et de communication de données sur les populations clés et l'ONUSIDA a été invité à renforcer ses collaborations afin de mieux appréhender les réalités des populations clés. Il a été suggéré que les évaluations de la couverture de la PrEP soient liées aux estimations de la taille de la population afin que la couverture puisse être évaluée de manière plus précise.
101. L'ONUSIDA a été remercié pour son engagement ferme à soutenir la riposte au VIH en Europe de l'Est et a été encouragé à se concentrer davantage sur l'Afrique occidentale et centrale. Toutefois, la fermeture imminente du bureau de l'ONUSIDA dans le Pacifique a suscité une certaine déception, en particulier à la lumière de l'augmentation des nouvelles infections aux Fidji et des épidémies croissantes en Asie et dans le Pacifique parmi les hommes homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Les membres ont déclaré qu'ils attendaient avec impatience les évaluations du pilotage du modèle de conseillers VIH du coordinateur résident et les rapports sur la mise en œuvre de la feuille de route mondiale pour la prévention du VIH à l'horizon 2025.
102. Il a également été noté que les services de réduction des risques font toujours défaut dans les régions où le nombre de nouvelles infections augmente, notamment en Europe orientale et en Asie centrale, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Bien que des progrès aient été accomplis en matière de dépénalisation de la consommation de drogues, de nombreux pays continuent d'utiliser d'autres lois pour persécuter les consommateurs de drogues, a-t-on appris lors de la réunion. Il a également été noté que certains des exemples cités dans le rapport comme étant des réalisations positives faisaient référence à des interventions axées sur l'abstinence, ce qui peut être contre-productif.
103. Il a été suggéré de raccourcir le résumé du rapport de suivi des résultats pour se concentrer sur les principales réalisations, les opportunités et les défis. Il a également été suggéré que le format des rapports de suivi des résultats soit limité à des présentations visuelles et complété par une analyse plus poussée des données. Plusieurs intervenants ont également soutenu la suggestion d'auditer périodiquement les rapports sur les résultats de l'UBRAF.
104. En réponse, Mme Achrekar a remercié les intervenants pour leurs interventions et leur a rappelé que les nouvelles données entièrement désagrégées seraient publiées dans le rapport *Global AIDS Update* à la mi-juillet. Elle a reconnu que la réponse en matière de prévention n'était pas sur la bonne voie et qu'il fallait donc examiner de près les données désagrégées et adapter le financement et les interventions pour combler les lacunes révélées. L'accélération de la prévention figurait parmi les principales priorités de l'ONUSIDA pour l'avenir, qu'il s'agisse d'organiser des réunions politiques de haut niveau, d'intensifier les interventions biomédicales ou de s'attaquer aux causes profondes des tendances observées en matière de nouvelles infections.
105. Mme Emond a indiqué à l'assemblée que le rapport PMR avait été vérifié par des

auditeurs externes depuis 2019 et que le Comité consultatif indépendant de surveillance externe avait également accepté de l'examiner, ce dont l'ONUSIDA s'est félicité. Elle a rappelé que le CCP avait approuvé les indicateurs et la matrice en juin 2022. Certains jalons ont déjà été recalibrés, comme le montrent les rapports ainsi que le plan de travail et le budget 2024-2025.

106. Mme Emond a déclaré qu'il n'était pas très productif de passer à des niveaux de désagrégation plus élevés, car ces données sont très difficiles à obtenir. L'ajout de détails supplémentaires au rapport irait également à l'encontre des demandes de simplification et/ou de raccourcissement du rapport et alourdirait encore la tâche des équipes conjointes des Nations unies sur le VIH/sida, en les détournant de travaux plus directement axés sur la lutte contre le VIH. Elle a indiqué qu'une grande partie des informations demandées par les intervenants étaient disponibles dans le système de surveillance mondiale du sida et sur le site Web de l'ONUSIDA.
107. En ce qui concerne la suggestion de raccourcir le résumé, elle a déclaré qu'il s'agissait d'un difficile exercice d'équilibre entre la brièveté du texte et la transmission d'informations et d'analyses substantielles. Le rapport actuel incluait pour la première fois un rapport sur les réponses communautaires en tant que domaine de résultat, mais cela dépendait de ressources extrabudgétaires ; l'extension de ce type de rapport nécessiterait un financement supplémentaire.
108. En ce qui concerne le modèle de coordonnateur résident, elle a indiqué que les postes étaient en cours de recrutement et qu'ils ne devraient être en place qu'en 2024. Répondant aux questions sur les raisons pour lesquelles certains objectifs n'ont pas été atteints, elle a déclaré que l'ONUSIDA avait surestimé le nombre de pays où le cadre et la boîte à outils pour les inégalités pouvaient être pilotés, principalement en raison de contraintes financières et de ressources humaines. Ce projet pilote est désormais achevé, a-t-elle précisé. En ce qui concerne l'indicateur relatif aux pays qui soumettent à l'ONUSIDA leurs rapports sur les budgets et les dépenses publics consacrés au VIH, la lenteur apparente des progrès s'explique par le fait que les pays qui suivent un calendrier fiscal différent tardent à communiquer ces données, ce qui implique que toutes les données n'étaient pas disponibles au moment de l'élaboration du rapport.
109. Ghada Waly, directrice exécutive de l'UNODC et présidente du COC, a remercié les intervenants d'avoir reconnu les progrès réalisés avec un financement réduit. C'est une indication de ce qui pourrait être réalisé avec un UBRAF entièrement financé, a-t-elle déclaré.
110. En réponse à une question de l'assemblée, l'OMS a fourni davantage d'informations sur le positionnement du traitement du VIH par rapport à d'autres domaines de résultats. Ces domaines sont interdépendants, tous les autres domaines de résultats alimentant les indicateurs de traitement et de prévention, a-t-on expliqué lors de la réunion. Dans l'ensemble, la situation en matière de traitement semble positive dans plusieurs régions, mais les lacunes au niveau national et la lenteur des progrès dans certaines régions requièrent une attention particulière. L'adoption de la politique a été bonne ; la mise en œuvre est le principal problème pour l'avenir.

Rapports financiers 2022-2023

111. Mme Byanyima a présenté ce point de l'ordre du jour en évoquant sa récente visite au Mozambique, qu'elle a félicité pour avoir fait preuve d'un engagement politique fort dans sa lutte contre le VIH. Elle a ensuite présenté l'ambassadeur John Nkengasong, coordinateur mondial de la lutte contre le sida aux États-Unis, qui a fait part de ses observations par vidéo.
112. M. Nkengasong a déclaré que, lors de ses récentes visites sur le terrain, il avait

constaté les progrès remarquables accomplis dans la lutte contre le sida, ainsi que les défis qui restaient à relever. Parmi les enseignements tirés, citons la valeur d'une coordination et d'un engagement forts avec les pays, rôle dans lequel l'ONUSIDA a excellé. Il a noté que des obstacles structurels et politiques majeurs empêchaient encore des progrès plus rapides, mais il a ajouté qu'il avait également vu comment des efforts résolus avaient permis de sauver des milliers de bébés dans certains pays. L'ONUSIDA a joué un rôle unique en aidant les pays à surmonter les obstacles structurels et autres qui subsistent, a-t-il déclaré, en insistant pour que l'ONUSIDA soit pleinement financé. Si le Programme commun n'existait pas, le monde réclamerait sa création, a déclaré M. Nkengasong au CCP. Il a assuré le Programme commun qu'il pouvait compter sur le soutien du PEPAR, tout comme le PEPFAR compte sur son travail.

113. George Farhat, directeur de la planification, des finances et de la responsabilisation à l'ONUSIDA, a présenté les deux rapports financiers. Il a commencé par une vue d'ensemble de l'allocation annuelle de base de l'UBRAF de 187 millions de dollars américains, dont 47 millions de dollars pour les Coparrainants (dont 25 millions de dollars sous forme d'allocations d'enveloppes nationales) et 140 millions de dollars pour le Secrétariat. Il a expliqué qu'atteindre le montant total approuvé de 210 millions de dollars américains (23 millions de dollars de plus que les 187 millions de dollars alloués) se traduirait par 6 millions de dollars pour améliorer l'efficacité du Programme commun, 11 millions de dollars pour les initiatives stratégiques mondiales et 6 millions de dollars pour les enveloppes nationales.
114. M. Farhat a ensuite présenté une vue d'ensemble de l'allocation de l'UBRAF par domaines de résultats et par fonctions principales et secondaires. Le budget total non essentiel était de 299 millions de dollars, dont 248,7 millions pour les Coparrainants et 50 millions pour le Secrétariat. Le budget de base total s'élevait à 210 millions de dollars, dont 64 millions pour les Coparrainants et 146 millions pour le Secrétariat. Il a brièvement décrit les fonds principaux et secondaires de chaque Coparrainant.
115. Passant aux faits saillants financiers, M. Farhat a déclaré que l'ensemble des états financiers avait été préparé conformément aux normes IPSAS et que les auditeurs externes avaient émis un avis d'audit non modifié. La situation financière a été tendue mais relativement stable au cours de l'année 2022, a-t-il déclaré au CCP.
116. Les recettes de base se sont élevées à 16,5 millions de dollars en 2022, soit 21,5 millions de dollars de moins que l'objectif de mobilisation des ressources de base (187 millions de dollars) et 44,5 millions de dollars de moins que le budget approuvé (210 millions de dollars). Le total des dépenses de base s'est élevé à 176,7 millions de dollars, contre 185 millions de dollars en 2021, grâce à diverses mesures de réduction des coûts.
117. Les dépenses et charges du Secrétariat central se sont élevées à 134,1 millions de dollars par rapport à un budget central approuvé de 140 millions, tandis que les transferts des Coparrainants se sont élevés à 42,6 millions par rapport à un budget approuvé de 47 millions. Le solde net du fonds était de 86 millions de dollars américains à la fin de 2022, contre 102 millions de dollars à la fin de 2021.
118. M. Farhat a ensuite brièvement passé en revue l'évolution des recettes depuis le dialogue stratégique sur le financement en 2022 et a décrit le financement supplémentaire fourni par plusieurs bailleurs de fonds, qui a abouti à des recettes totales de 165,5 millions de dollars américains.
119. Il a indiqué que les revenus non essentiels mobilisés en 2022, y compris les contributions en cours d'emploi, ont totalisé 58,5 millions de dollars, contre 73,5 millions de dollars en 2021. Près de 71 % des revenus provenaient du gouvernement américain.

Les dépenses non essentielles ont totalisé 68,3 millions de dollars en 2022, contre 71,2 millions de dollars en 2021. Le solde non essentiel disponible reporté en 2023 était de 65,7 millions de dollars. M. Farhat a donné plus de détails sur les recettes mobilisées et a indiqué que 58,6 millions de dollars avaient été reçus pour les dépenses de l'UBRAF non essentielles. Les dépenses totales en 2022 se sont élevées à 229 millions de dollars, soit 25 millions de dollars de moins qu'en 2021. Les diminutions concernent principalement les frais de personnel, les transferts et les subventions aux homologues, et les services contractuels, a-t-il expliqué.

120. À la fin du mois de décembre 2021, le solde net du fonds s'élevait à 102 millions de dollars, contre 112 millions de dollars en 2020 et 100 millions de dollars en 2019. Le solde net du fonds était de 86 millions de dollars à la fin de 2022, soit 21 millions de dollars de moins que le niveau minimum de 107 millions de dollars approuvé par le CCP, a déclaré M. Farhat. Aucune avance n'a été faite à partir du Fonds de réserve opérationnelle au cours de l'exercice 2022.
121. Il a ensuite rappelé que 2023 était la deuxième année du premier plan de travail et budget biennal de l'UBRAF 2022-2026. Le total des dépenses de base et des fonds affectés s'est élevé à 93,4 millions de dollars, dont 34 millions pour les Coparrainants et 59,4 millions pour le Secrétariat.
122. Les perspectives financières ne sont toujours pas très prometteuses, a-t-il déclaré au CCP, en raison des fluctuations des taux de change et de la décision de plusieurs pays donateurs de réorienter l'aide au développement vers d'autres priorités.
123. Jusqu'à présent, en 2023, 47,3 millions de dollars ont été enregistrés en tant que recettes de base et on estime que 159 millions de dollars seront collectés en 2023, soit 23 millions de dollars de moins que la base de 187 millions de dollars. Décrivant certaines des contributions reçues à ce jour, M. Farhat a déclaré que les pertes de change s'élevaient à environ 12,2 millions de dollars américains d'ici mai 2023, les pertes les plus importantes ayant été enregistrées sur les contributions versées en livres et en euros. Jusqu'à présent, en 2023, un total de 9,1 millions de dollars a été reçu en ressources non essentielles, et l'on s'attend à ce qu'environ 50 millions de dollars soient collectés au cours de l'année 2023. La majorité des fonds provenait du gouvernement américain.
124. S'agissant de l'impact anticipé de la réduction du financement, il a indiqué que l'ONUSIDA poursuivait avec prudence son budget de base de 160 millions de dollars pour 2023. Cela représente une réduction planifiée de 27 millions par rapport au budget de base approuvé de 187 millions et implique une réduction de 14 millions pour le Secrétariat (126 millions au lieu des 140 millions budgétisés) et une réduction de 13 millions pour les Coparrainants (34 millions au lieu de 47 millions).
125. Le budget de base réduit pour 2023 a des implications importantes, a-t-il noté. Quelque 35 postes essentiels pour 2023 ont été gelés et le bureau régional de la région MOAN a été fermé, ce qui représente une économie d'environ 6 millions de dollars. Le budget des activités de base du programme a été fixé à 80 % du niveau de 2022, les déplacements internationaux ont été limités et des économies ont été réalisées sur l'espace de bureau, ce qui représente environ 8 millions de dollars d'économies. Seuls 1,5 million de dollars sur les 2 millions approuvés ont été transférés aux Coparrainants (soit une réduction totale de 5,5 millions de dollars) et 70 % de l'enveloppe annuelle du pays ont été alloués (17,5 millions de dollars contre 25 millions de dollars, soit une réduction de 7,5 millions de dollars).
126. Mme Achrekar a ensuite déclaré que le rapport financier devait être considéré dans le contexte des défis auxquels sont confrontés le Programme commun et la riposte au VIH dans son ensemble. Il s'agit notamment de l'augmentation des nouvelles infections et

des lacunes persistantes en matière de services dans certains endroits et pour certaines populations, notamment les populations clés, les adolescentes et les jeunes femmes. Les innovations présentent un grand potentiel, mais ne sont pas encore totalement intégrées et fournies à grande échelle, a-t-elle déclaré. Les systèmes de santé se remettaient encore de la pandémie de COVID-19, tandis que les effets de plus en plus fréquents et intenses du changement climatique et des conflits entraînaient un nombre record de réfugiés et de crises humanitaires. Dans le même temps, l'environnement des droits humains, de l'égalité des genres et de l'espace de la société civile se détériorait, ce qui menaçait également le VIH et la santé publique en général.

127. Mme Achrekar a décrit certains des gains d'efficacité et des économies qui ont été réalisés, mais a souligné que cela s'est fait au détriment de l'impact programmatique, avec une capacité réduite d'action politique et de changement de politique, et moins de soutien aux pays et aux communautés, alors que les demandes de soutien et d'action augmentent. La situation financière signifie qu'il y a moins de capacité à éliminer les obstacles, à soutenir la société civile et à engager le dialogue et le changement autour des droits humains, de l'égalité des genres et des barrières structurelles, a-t-elle déclaré lors de la réunion. Néanmoins, le Programme commun s'est engagé à continuer à soutenir les pays et les communautés à travers le monde.
128. Prenant la parole, les membres, participants et observateurs ont remercié le Secrétariat pour le rapport détaillé, se sont félicités de la conformité continue aux normes IPSAS et ont reconnu les efforts de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA dans un environnement de financement très difficile. Ils ont remercié la directrice exécutive adjointe d'avoir clairement exposé les implications du manque de financement pour les travaux de l'ONUSIDA et pour la riposte au VIH. Ils ont également remercié les nouveaux donateurs et les donateurs réguliers pour les contributions apportées après le précédent appel de 2022, et ont exhorté d'autres pays à rejoindre la base de donateurs de l'ONUSIDA. Un État membre a fait remarquer que ses contributions financières ne semblaient pas être reflétées dans les rapports financiers présentés à l'assemblée.
129. Les intervenants ont exprimé leur profonde inquiétude quant au sous-financement persistant de l'UBRAF et à son impact sur les travaux du Programme commun. Ils ont souligné le besoin urgent de garantir le budget de base, tant pour le Secrétariat que pour les Coparrainants, et ont rappelé à l'assemblée que la situation financière avait été discutée à maintes reprises mais n'avait pas été résolue. Sans un financement complet, le Programme commun ne peut pas répondre de manière adéquate aux besoins des personnes et de leurs communautés, a-t-on appris lors de la réunion. Le Programme commun a joué un rôle clé dans la lutte contre le VIH dans le monde entier et le financement a eu des effets multiplicateurs importants (y compris, par exemple, par le biais de subventions du Fonds mondial). L'UBRAF est le fondement du Programme commun et un financement complet de l'UBRAF est donc essentiel pour cet effort vital des Nations unies.
130. Si les membres pensent que les Nations unies ont un rôle à jouer dans la lutte contre le sida, ils doivent trouver un moyen de fournir au Programme commun les ressources nécessaires pour mener à bien cette tâche, ont insisté les intervenants. Les donateurs ont été invités à débloquer leurs contributions pour 2022-2026 dès que possible, à verser des contributions pluriannuelles et à fournir un financement souple et prévisible.
131. Il est particulièrement important de garantir le budget de base, ont déclaré les intervenants. Ils ont exhorté les donateurs à verser leurs contributions principalement sous forme de fonds de base et à les affecter le moins possible. Ils ont expliqué que le Programme commun ne pouvait pas s'appuyer uniquement sur le financement des activités secondaires. En outre, ils ont suggéré que si le financement des activités secondaires dépassait les besoins, le donateur doit en être informé afin que d'autres

options puissent être envisagées pour l'utilisation du solde des fonds restants.

132. Les membres ont noté la diminution de 16 millions de dollars du solde net du fonds, qui est inférieur au niveau approuvé en 2015 (un minimum de 107 millions de dollars). Il a été suggéré que le Secrétariat revoie le solde net minimum des fonds, afin que les ressources soient utilisées de manière optimale tout en gérant les risques de manière appropriée. Il a également été demandé à l'ONUSIDA comment les fonds supplémentaires de l'UBRAF avaient été utilisés en 2022.
133. Les Coparrainants ont détaillé l'impact du manque de financement sur leur travail dans le domaine du VIH. Ils ont indiqué au CCP que 2022 avait vu un déficit de 20 % des fonds de base pour chaque Coparrainant et que 2023 verrait une réduction supplémentaire de 25 %. Les Coparrainants ont fourni et collecté des ressources supplémentaires, mais leurs ressources non essentielles ont également diminué. Ils se sont félicités de l'annonce par les donateurs du renouvellement de leurs engagements financiers.
134. Les Coparrainants ont alloué la plupart des fonds centraux pour soutenir leur travail à l'échelon national, de sorte qu'une baisse des fonds centraux a eu un impact direct et négatif sur le travail des Coparrainants pour intensifier et pérenniser la riposte au VIH. Ils ont été contraints de prendre des mesures difficiles, notamment de réduire le personnel spécialisé dans la lutte contre le VIH. Cela signifie que le VIH est devenu une prestation supplémentaire pour le personnel. Les connaissances, l'expertise, la rigueur et la continuité essentielles ont été perdues au cours des deux dernières années, ont déclaré les Coparrainants, et l'impact négatif sur le moral du personnel et la charge de travail s'est accru.
135. Il a été demandé au Secrétariat pourquoi le déficit prévu de 27 millions de dollars américains devait être divisé de manière égale et non proportionnelle entre les Coparrainants et le Secrétariat. Si l'utilité des enveloppes nationales ne fait aucun doute, les intervenants ont déclaré que la répartition de 23 à 25 millions de dollars entre 11 Coparrainants et près de 90 pays pourrait signifier un saupoudrage de l'argent.
136. Les membres ont salué les mesures prises pour faire face à la réduction du financement. Alors que l'ONUSIDA s'efforce d'augmenter son financement, il doit également trouver des moyens de gérer les ressources actuellement disponibles, notamment en réalisant des économies supplémentaires. Ils ont encouragé une communication plus rapide avec le CCP concernant les décisions telles que les fermetures de bureaux, y compris par le biais de mises à jour intersessions entre les réunions du CCP.
137. Le bureau européen de l'OMS a déclaré que le financement des donateurs pour la lutte contre le VIH dans sa région avait connu une croissance nulle ces dernières années, malgré une situation épidémiologique très difficile. Il est nécessaire de mettre l'accent sur la prévention, le dépistage, le traitement et les soins, de manière coordonnée et avec un financement complet. Le représentant et observateur de l'État membre qui a accueilli de nombreux réfugiés a informé l'assemblée des efforts déployés pour fournir des soins liés au VIH et d'autres soins, y compris des programmes de santé mentale et de vaccination.
138. M. Farhat a répondu que le point suivant de l'ordre du jour fournissait des détails complets sur les dépenses non essentielles et il a renvoyé les intervenants aux tableaux spécifiques fournissant ces informations. En réponse à d'autres commentaires, il a déclaré que l'ONUSIDA prendrait en compte la suggestion de revoir le solde du fonds et qu'il fournirait à la prochaine réunion du CCP une nouvelle proposition sur le solde minimum du fonds. Le Programme commun a été totalement transparent quant aux mesures prises pour maintenir le solde du fonds, a-t-il ajouté. En réponse à une

question sur les enveloppes nationales, il a indiqué que des travaux étaient en cours pour fournir une réponse au rapport d'évaluation sur les enveloppes nationales.

139. M. Farhat a déclaré que le financement secondaire était essentiel et complémentaire au financement de base et qu'il était étroitement affecté, bien qu'il ait pris note des préoccupations soulevées par les membres. Dans les cas où les fonds non essentiels dépassaient les besoins, l'ONUSIDA a suivi la pratique habituelle et a contacté le donateur pour reprogrammer le financement, a-t-il expliqué. Concernant la raison pour laquelle la décision a été prise de diviser les réductions de financement de manière égale entre les Coparrainants, il a déclaré que le CCP avait reconnu la nécessité d'assurer un Secrétariat fort et que cela avait été discuté et convenu également avec les Coparrainants. Les réductions proportionnelles ne sont pas réalisables, a-t-il déclaré, et compromettraient le travail du Secrétariat.
140. Mme Byanyima a déclaré que le Secrétariat était heureux de fournir des mises à jour intersessions au CCP sur les économies et autres mesures prises en réponse au déficit de financement.

Plan de travail et budget 2024-2025

141. Mme Achrekar a brièvement passé en revue la situation actuelle de la pandémie mondiale de sida et a indiqué au CCP que les deux années couvertes par le plan de travail et le budget 2024-2025 étaient cruciales pour la riposte mondiale au sida. Le plan de travail et le budget visent à combler les lacunes restantes par rapport aux objectifs de lutte contre le sida pour 2025 et à mettre fin au sida d'ici 2030, ce qui nécessite un Programme commun solide, a-t-elle déclaré.
142. Elle a rappelé que l'UBRAF guidait l'orientation stratégique générale du Programme commun. Le plan de travail et le budget 2024-2025 s'appuient sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'itération précédente. Il vise à stimuler les résultats dans les pays, avec des priorités et des actions fondées sur des données probantes, et prévoit une forte responsabilisation, notamment par le biais des étapes fixées pour 2025 et des objectifs fixés pour 2026.
143. Mme Achrekar a présenté une vue d'ensemble du cadre de résultats, montrant les trois résultats de l'UBRAF, les dix domaines de résultats sous-jacents sur lesquels le Programme commun se concentre, et les cinq fonctions stratégiques du Secrétariat. Les résultats spécifiques mettent en évidence la valeur ajoutée du travail du Programme commun, a-t-elle expliqué ; ils n'englobent pas toutes les actions prévues, mais servent de base à la mesure des performances.
144. Le Programme commun avait convenu de quatre priorités primordiales qui étaient pleinement alignées sur la stratégie mondiale de lutte contre le sida et l'UBRAF : faire progresser la prévention du VIH, accélérer l'accès au traitement et aux nouvelles technologies de la santé, promouvoir les ripostes menées par les communautés et assurer un financement équitable pour soutenir la riposte au sida. Les travaux spécifiques liés à ces priorités seront élaborés dans le cadre d'une planification plus détaillée.
145. Mme Fariba Soltani, représentant la présidence du Comité des Organismes Coparrainants (COC), a fourni des détails supplémentaires sur les résultats et les étapes spécifiques liés à la prévention pour la fin de l'année 2025, y compris les actions prioritaires et les partenariats clés, ainsi que le budget pour la réalisation de ces résultats. Elle a décrit les principaux résultats du Programme commun liés aux réponses communautaires, notamment la promotion d'orientations normatives et la fourniture d'un soutien technique et de plaidoyer pour intégrer et développer ces réponses. Elle a également présenté les étapes à franchir d'ici 2025.

146. Prenant l'exemple de l'Afrique orientale et australe, Mme Soltani a décrit comment l'ONUSIDA adapterait son soutien aux besoins différenciés des diverses régions et des divers pays au cours des deux prochaines années. Elle a décrit certaines des actions prioritaires pour combler les lacunes relatives aux trois principaux résultats, notamment la prévention combinée pour les populations clés et prioritaires, le renforcement de la prévention pour les adolescentes et les jeunes femmes, et l'extension de la PrEP pour les populations clés dans 14 pays. D'autres domaines comprenaient l'élargissement de la prestation de services différenciés, en particulier pour le traitement et le dépistage, la mise en œuvre d'un suivi mené par les communautés dans 16 pays, une action sur les lois pénalisantes, un engagement fort des hommes sur la question de la sexospécificité et du VIH, ainsi qu'une collaboration et une coordination renforcées sur le VIH dans les situations humanitaires.
147. Mme Emond a parlé de la coordination, de la convocation et du soutien à la mise en œuvre dans les pays que le Programme commun fournira. Il s'agissait notamment de travailler avec les pays et les communautés pour renforcer les mécanismes nationaux, et de collaborer avec les équipes conjointes des Nations Unies sur le sida pour faire avancer le travail multisectoriel visant à mettre fin aux inégalités liées au VIH, en tirant parti du pouvoir élargi des Nations Unies pour la riposte au VIH dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et en donnant un excellent exemple de la poursuite de la réforme des Nations Unies. Elle a rappelé les-45 indicateurs de performance de l'UBRAF, liés aux résultats spécifiques qui mesurent le travail du Programme commun, élaborés dans le cadre d'un processus très collaboratif et significatif, avec les conseils et l'approbation du CCP. Pour ce qui est de l'avenir et lorsque cela s'avérait nécessaire, certaines étapes d'ici 2025 et certains objectifs d'ici 2026 ont été soigneusement révisés sur la base du rapport sur les résultats obtenus en 2022, étant donné que certains d'entre eux avaient initialement fait l'objet d'une estimation (trop) prudente lors de la pandémie de COVID-19 et qu'ils étaient fondés sur un échantillon relativement restreint. Tous les détails de la révision et de la justification ont été inclus de manière transparente dans le plan de travail et le budget 2024-2025. À titre d'illustration, elle a décrit la manière dont le Programme commun s'efforcerait d'améliorer la lutte contre le sida pédiatrique et d'éliminer la transmission verticale du VIH, ainsi que les étapes fixées pour ce travail.
148. Mme Ljiljana Todorovic a ensuite présenté le budget 2024-2025. Elle a décrit l'allocation de base de l'UBRAF et a proposé que le CCP approuve le seuil supérieur de 210 millions de dollars. Elle a également expliqué l'importance pratique de disposer de 23 millions de dollars supplémentaires (par rapport au montant de base de 187 millions de dollars) pour renforcer l'efficacité du Programme commun, stimuler les actions dans les domaines programmatiques clés et obtenir un plus grand impact dans les pays.
149. Elle a ensuite décrit le budget biennal par source de financement, en indiquant les fonds de base et les fonds secondaires par an qui iraient au Secrétariat (fonds de base de 146 millions et fonds secondaires de 50 millions) et aux Coparrainants (fonds de base de 22 millions et fonds secondaires de 227 millions) ; aux initiatives stratégiques mondiales (11 millions) ; et aux enveloppes des pays Coparrainants (31 millions). Elle a noté que les projections des Coparrainants excluaient le partenariat PNUD-Fonds mondial.
150. Cette présentation a été suivie d'un bref examen des estimations budgétaires par domaines de résultats et fonctions du Secrétariat, les montants les plus importants étant consacrés à la prévention (45,1 millions de dollars), aux jeunes (40,6 millions de dollars), au sida pédiatrique et à la prévention de la transmission verticale (38 millions de dollars).
151. Mme Todorovic a ensuite décrit les allocations respectives du budget de base par

domaines de résultats et fonctions, et en ce qui concerne les Coparrainants et le Secrétariat, pour les scénarios de 210 millions et 187 millions. La répartition géographique des fonds a montré que les montants les plus importants allaient à l'Afrique orientale et australe (99 millions de dollars), à l'Afrique occidentale et centrale (45,1 millions de dollars), et à l'Asie et au Pacifique (40,4 millions de dollars).

152. Mme Achrekar a déclaré qu'une action concertée était nécessaire pour maintenir les acquis, lutter contre les inégalités et combler les écarts restants. Structurés autour des quatre domaines prioritaires, le plan de travail et le budget définissent clairement les produits, les résultats, les étapes et les objectifs, a-t-elle déclaré. En capitalisant sur la valeur ajoutée unique du Programme commun, cela optimisera le soutien aux pays et aux communautés et complétera le travail essentiel du PEPFAR et du Fonds mondial.
153. Elle a conclu en soulignant qu'un Programme commun entièrement financé, avec un financement de base de 210 millions de dollars, était d'une importance cruciale. Si ce montant n'est pas atteint, la capacité de l'ONUSIDA à soutenir les pays et les communautés, son travail avec la société civile sur les changements politiques et juridiques et sa présence dans les pays seront compromis. Elle a souligné que les fonds investis dans le Programme commun présentaient un excellent rapport qualité-prix : ils étaient relativement modestes par rapport aux investissements totaux dans la riposte mondiale au sida, mais ils ont généré et amplifié l'impact de cette riposte, sauvant des vies et accélérant les progrès vers l'éradication du sida.
154. Prenant la parole, les membres et les observateurs ont salué le plan de travail et le budget pour 2024-2025, ont remercié le Secrétariat pour ses efforts de planification et de budgétisation et ont insisté sur la nécessité urgente d'un Programme commun entièrement financé. Ils ont remercié les donateurs qui ont fourni un financement pluriannuel et ont appelé les autres pays à faire de même.
155. Les intervenants ont noté que la lutte contre le sida dans plusieurs pays fortement touchés par le VIH s'accélérait ou se poursuivait malgré d'énormes difficultés. Même là, cependant, les progrès sont trop lents dans certaines populations et régions, et des obstacles structurels empêchent d'aller plus loin ; ce n'est pas le moment de réduire le financement de l'ONUSIDA et de la lutte contre le VIH, ont-ils insisté. Cette entité unique et appréciée des Nations unies répondait à un besoin crucial, mais tout le monde devait partager la responsabilité de veiller à ce qu'elle dispose des fonds nécessaires pour mener à bien son mandat.
156. Les quatre grandes priorités stratégiques, en particulier l'accent mis sur la prévention du VIH, ont été accueillies favorablement. Les intervenants ont toutefois noté que la riposte au sida présentait encore d'importantes lacunes en ce qui concerne les programmes de prévention, notamment l'éducation sexuelle complète, la PrEP ciblée, l'utilisation de préservatifs et la fourniture de services intégrés en matière de santé sexuelle et reproductive. Ils ont également accueilli favorablement les références aux activités pour lesquelles l'ONUSIDA s'est distingué par des contributions à fort impact, telles que la production de données et d'analyses, la convocation d'organisations de la société civile, etc.
157. Le Secrétariat a été invité à fournir de plus amples informations sur sa stratégie visant à obtenir des ressources supplémentaires, y compris auprès de sources alternatives. Les membres ont noté que le plan de travail nécessitait 187 millions de dollars américains malgré le risque réel que l'UBRAF ne soit pas entièrement financé (les projections actuelles pour 2023 indiquent un montant anticipé de 159 millions de dollars américains). Il est risqué de prévoir le plan de travail et le budget sur des montants plus importants que les revenus prévus pour 2023, ont-ils averti. Certains craignent également que la mise en œuvre du plan de travail et du budget soit retardée et modifiée en fonction du montant des fonds collectés.

158. Se référant à une remarque du rapport de la directrice exécutive selon laquelle il ne serait pas possible de descendre en dessous d'un niveau de 164 millions de dollars, les membres ont demandé si un scénario alternatif, impliquant un champ d'action et une empreinte plus restreints, était envisagé. La planification de scénarios d'urgence a été nécessaire pour se préparer à l'éventualité d'une diminution des ressources disponibles. Les membres ont souligné que cette planification de scénarios devrait être transparente et se dérouler sous les auspices du CCP. Ils ont demandé au Secrétariat de fournir des informations supplémentaires concernant les plans d'urgence pour les scénarios de financement actuels. Si des fonds de base suffisants n'étaient pas reçus, une discussion serait nécessaire avec la direction de l'ONUSIDA concernant l'« empreinte » du Programme commun, ont-ils déclaré. Pour éviter cela, le financement de base doit être reconstitué, ont-ils insisté.
159. Les membres ont déclaré à l'assemblée qu'il était important que le CCP comprenne comment l'ONUSIDA entendait répartir ses recettes prévues, ainsi que la séquence de réapprovisionnement des fonds. Ils ont souligné que le Conseil d'administration devait être informé des progrès réalisés en ce qui concerne les recommandations de l'équipe spéciale informelle sur le financement, qui avaient été présentées en décembre 2022.
160. Les Coparrainants ont déclaré qu'ils avaient absorbé une part disproportionnée des réductions de contributions jusqu'à présent. Ils ont déclaré qu'ils continueraient à travailler avec le Secrétariat pour mobiliser des ressources et qu'ils attendaient avec impatience une stratégie d'allocation équitable. Tout en reconnaissant que les initiatives stratégiques mondiales ont contribué à susciter un engagement politique et un changement de politique, les Coparrainants ont également rappelé à l'assemblée qu'ils ne recevaient pas de financement de programme supplémentaire pour soutenir ces initiatives. Avec ou sans ces initiatives, les Coparrainants s'efforceront de réaliser des progrès dans les domaines couverts par les initiatives, qui, rappellent-ils, sont déjà des domaines d'intérêt de longue date pour eux. Une attention ferme et collective doit être maintenue sur l'UBRAF, qui est au cœur du travail du Programme commun, ont-ils déclaré.
161. Les membres ont demandé comment le financement affecté affecterait la mobilisation et l'allocation des ressources pour le plan de travail et le budget. Notant que les initiatives stratégiques mondiales devraient se poursuivre, qu'il y ait ou non un financement suffisant, ils ont demandé s'il y avait eu des discussions entre le Secrétariat et les Coparrainants concernant l'allocation différenciée du financement en fonction de leurs besoins respectifs et de leur pouvoir de levier.
162. Soulignant le besoin urgent d'atteindre et de responsabiliser les communautés affectées, les intervenants ont observé que les allocations aux réponses communautaires ne reflétaient pas l'engagement narratif en faveur de ce travail. Il en va de même pour les investissements dans la promotion des droits humains, ont-ils ajouté. Ils ont noté que le recul des droits humains était généreusement financé dans le monde entier et que l'ONUSIDA avait un rôle particulier à jouer dans la collaboration avec les pays pour anticiper ces attaques et y répondre.
163. Les intervenants ont également fait part de leurs préoccupations concernant la fermeture du bureau du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et la décision de transférer son travail à d'autres bureaux africains, ce qui alourdit une charge de travail déjà élevée. Ils ont demandé au Secrétariat de reconsidérer la décision de fermeture des bureaux.
164. Mme Achrekar, en réponse, a remercié les intervenants pour leurs commentaires constructifs et leurs recommandations. Elle a indiqué que le Secrétariat travaillait sur la planification des mesures d'urgence et qu'il fournirait des mises à jour périodiques.

165. Mme Byanyima a remercié les intervenants pour leurs commentaires et a appelé à un soutien accru. Elle a indiqué que l'ONUSIDA ne procéderait pas à une budgétisation ambitieuse ; il fournirait des mises à jour entre les sessions sur la manière dont il s'adapte aux niveaux de ressources disponibles.
166. Un membre a déclaré qu'il ne soutiendrait pas le consensus sur le plan de travail et le budget pour 2024-2025, tout en rappelant ses commentaires antérieurs concernant l'UBRAF 2021-2026. Il a demandé que ses commentaires soient notés et inclus dans le rapport de cette session, y compris la note de bas de page sur leur dissociation du point de décision 6.6 au titre du point 4.3 de l'ordre du jour. Le président déclare que la dissociation du membre du point de décision est notée et sera reflétée dans le rapport de la réunion, y compris tous les commentaires.

Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines

167. Tim Martineau, directeur de la gestion et directeur de la gestion du personnel *a.i.*, ONUSIDA, a présenté le rapport. Il rappelle que le rapport complet et quatre documents de séance sont disponibles en ligne ; ils contiennent certaines des données supplémentaires demandées lors des précédentes réunions du CCP. Il a ajouté qu'un nouveau directeur pour le département était en cours de recrutement.
168. Des changements substantiels sont intervenus en 2022, a-t-il déclaré. Une équipe de direction plus solide était en place et le Secrétariat s'orientait vers de nouvelles méthodes de travail, d'apprentissage et de développement du personnel. Dans le même temps, il a été reconnu que la confiance du personnel dans le Cabinet, la gestion du changement et le processus d'alignement devait être abordée. Le manque de financement constitue également une menace et sape le moral et le bien-être du personnel, a-t-il ajouté.
169. M. Martineau a indiqué au CCP que la stratégie du Secrétariat de l'ONUSIDA en matière de ressources humaines était axée sur l'ensemble de l'organisation, sa culture et la manière dont les personnes travaillent ensemble, et qu'elle était centrée sur les principes féministes. Elle repose sur trois éléments fondamentaux (pratiques humaines, culture organisationnelle, conception et structure de l'organisation) et met en évidence cinq domaines d'action prioritaires (apprentissage, développement et croissance ; égalité des genres, diversité, équité, inclusion et lutte contre le racisme ; bien-être et engagement du personnel ; capacité d'exécution ; et conduite respectueuse et tolérance zéro).
170. En ce qui concerne le processus d'alignement, il a brièvement décrit l'organigramme de l'ONUSIDA et les travaux de délocalisation en cours, qui s'achèveront en 2023. Le Secrétariat économisera plus de 10 millions de dollars en frais de personnel une fois que la nouvelle structure sera opérationnelle. Il a ensuite mis l'accent sur quatre ensembles de compétences dans lesquels tout le personnel doit exceller : le partage des connaissances, l'influence pour le changement, l'établissement et le maintien de partenariats et l'intégration de l'égalité et de l'inclusion. Diverses mesures ont été prises pour renforcer ces compétences, notamment le lancement de la stratégie de gestion des connaissances et diverses formations et discussions en ligne, a expliqué M. Martineau.
171. Il a souligné la valeur du développement des talents, qui se concentre sur l'amélioration des compétences, la conduite de changements transformationnels et le coaching. Les compétences fonctionnelles des directeurs de l'ONUSIDA dans les pays ont été renforcées et un programme d'accompagnement des cadres a soutenu 87 hauts responsables et 115 membres du personnel des services nationaux et généraux. Les politiques sont également renforcées, notamment en ce qui concerne la fraude et la

corruption, ainsi que les comportements sexuels répréhensibles, a-t-il déclaré au CCP. La transformation de la culture s'est poursuivie, avec l'élaboration de chartes de valeurs dans l'ensemble de l'organisation, la socialisation des principes féministes et leur intégration dans les politiques et les processus. Des mesures globales ont été prises pour lutter contre le racisme. Un cadre intersectionnel pour l'égalité des genres, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme succéderait au plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes, a-t-il déclaré.

172. En ce qui concerne la composition du personnel, il a été indiqué à l'assemblée que le Secrétariat comptait 621 membres du personnel de 118 nationalités différentes ; 45 % d'entre eux étaient originaires d'Afrique, 21 % d'Europe occidentale, 18 % d'Asie-Pacifique, 10 % d'Amérique latine et des Caraïbes et 6 % d'Europe de l'Est. Le personnel est composé à 54 % de femmes. Au cours de l'année écoulée, 131 membres du personnel ont quitté le Secrétariat.
173. La deuxième enquête mondiale sur le personnel menée par la direction (dont le taux de réponse a été de 67 %) a montré certaines améliorations, a-t-il déclaré, un plus grand nombre d'employés affirmant qu'ils font confiance à leurs chefs d'équipe et qu'ils les respectent. Cependant, moins de membres du personnel ont déclaré qu'ils recommanderaient l'organisation comme un bon lieu de travail. En réponse, le cabinet a identifié trois priorités : renforcer la confiance et la communication, intensifier les efforts pour créer un environnement de travail diversifié et inclusif, et s'efforcer de rendre l'ONUSIDA plus sûr et plus transparent.
174. Douze demandes de révision administrative ont été déposées par des membres du personnel (contre sept en 2021), et quatre procédures administratives et disciplinaires ont eu lieu et ont abouti à des mesures disciplinaires ou à d'autres mesures correctives. Tous les consultants devront désormais suivre un cours en ligne sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et seront contrôlés par la base de données ClearCheck des Nations unies, a-t-il expliqué.
175. En ce qui concerne le bien-être du personnel et le devoir de vigilance, M. Martineau a indiqué qu'un comité de vigilance avait été mis en place et que l'accès à des services psychosociaux était possible dans les 24 heures en cas d'urgence grave. Une stratégie commune en matière de santé mentale a également été finalisée avec l'OMS. Les efforts se poursuivent pour réduire le paiement initial des services de santé pour le personnel. En conclusion, il a déclaré que l'ONUSIDA était à la fin du processus d'alignement et s'acheminait vers un « état stable » avec un personnel complet et vers la mise en œuvre de sa stratégie en matière de ressources humaines.
176. Prenant la parole, les membres ont remercié le Secrétariat pour cette mise à jour complète et se sont félicités de la fourniture de statistiques sur les ressources humaines. Parmi les évolutions positives, on peut citer la mise en place d'une équipe de direction complète, la réalisation de la parité hommes-femmes, les initiatives de changement culturel en cours et la poursuite du contrat avec un prestataire de services professionnels pour le personnel d'appui, ont-ils déclaré.
177. Soulignant que le personnel est l'atout le plus précieux du Secrétariat, les intervenants se sont félicités de la publication de la stratégie en matière de personnel et de l'accent mis sur le développement du personnel, et ont déclaré qu'ils attendaient avec impatience les prochaines mises à jour. Ils ont encouragé le Secrétariat à accorder une attention particulière aux préoccupations du personnel, qu'ils ont félicité pour son travail acharné et son dévouement, ainsi que pour avoir fait face à l'exercice d'alignement et aux contraintes de financement. La santé mentale et l'épuisement professionnel du personnel sont particulièrement préoccupants, ont-ils déclaré, et doivent être pris en compte.

178. Reconnaissant le défi que représente la gestion des ressources humaines dans un contexte financier tendu, les intervenants ont dit apprécier les efforts de la direction de l'ONUSIDA pour améliorer la transparence et fournir au personnel un environnement favorable, ainsi que l'attention qu'elle porte à la santé mentale et à d'autres formes d'appui. L'ONUSIDA doit rester une organisation diversifiée et inclusive offrant des possibilités de croissance et de développement du personnel, y compris pour les jeunes, ont-ils déclaré. Toutefois, se référant aux résultats de l'enquête globale auprès du personnel, les membres ont exprimé leur inquiétude quant aux faibles scores de la confiance du personnel dans le cabinet et au faible taux de participation à l'enquête. Le cabinet doit continuer à travailler pour gagner la confiance totale du personnel, ont-ils insisté. Des inquiétudes ont également été exprimées quant aux perspectives divergentes présentées par la direction et par l'Association du personnel ; le dialogue entre le personnel et la direction doit être renforcé, ont suggéré les intervenants.
179. Les membres ont reconnu que l'alignement avait été difficile, mais ont déclaré que le manque persistant de financement avait conduit à des décisions de restructuration sévères mais nécessaires. Tout en exprimant l'espoir que l'alignement soit efficace et durable, ils ont noté qu'il avait entraîné une grande incertitude parmi le personnel et se sont déclarés préoccupés par la charge de travail excessive de ce dernier. Beaucoup craignent que la réduction des ressources budgétaires n'affecte négativement la capacité du Secrétariat à remplir son mandat. Il est essentiel que le plan de travail de l'ONUSIDA s'aligne sur ses ressources et ses effectifs. Il ne suffit pas de féliciter le personnel pour son travail acharné, alors que les personnes engagées s'épuisent, ont déclaré les intervenants. Cette approche n'est ni efficace, ni fondée sur les droits, ni durable. Des postes vitaux n'ont pas été pourvus, notamment des postes axés sur les populations clés et sur la lutte contre les inégalités.
180. Les intervenants ont salué la « délocalisation » du siège de l'ONUSIDA et la poursuite de la fourniture décentralisée de services à l'échelon national, mais ont ajouté que l'ONUSIDA ne devait pas perdre de vue la nécessité de disposer d'un secrétariat doté d'un personnel adéquat. La situation des ressources humaines est un rappel brutal de la nécessité d'un financement complet de l'UBRAF, ont-ils ajouté.
181. Soulignant trois séries de changements clés - la réorganisation des structures, les nouvelles stratégies et politiques, et l'adoption de nouvelles méthodes de travail - les intervenants ont déclaré que la valeur ajoutée de chacun d'entre eux devait être soigneusement contrôlée et évaluée. La réduction des effectifs a également suscité des inquiétudes quant au nombre d'initiatives stratégiques globales (plus de six) et à leur durée, ont-ils ajouté. Il a été demandé à l'ONUSIDA de rationaliser ces processus.
182. Les membres ont apprécié que le processus de transformation de la culture se poursuive au sein du Secrétariat. Ils ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et des brimades, se sont félicités des mesures prises par le SEARH et ont déclaré attendre avec intérêt les rapports sur les nouvelles mesures prises sur ces questions. Ils ont également noté que 12 demandes de révision administrative avaient été reçues, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes, et ont demandé au Secrétariat de suivre la situation de près.
183. Le Secrétariat a été félicité pour avoir atteint un équilibre entre les genres au sein de son personnel et a été invité à augmenter la représentation des personnes appartenant à des populations clés au sein du personnel de l'ONUSIDA, ce qui est important pour l'inclusivité et la diversité. Une répartition équitable du personnel en termes de géographie et d'âge a également été préconisée.
184. La fermeture du bureau régional de l'ONUSIDA pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a également suscité des inquiétudes, compte tenu notamment de la complexité de

la lutte contre l'épidémie dans cette région. Les intervenants ont demandé si une stratégie de sortie avait été élaborée pour la fermeture et si une consultation suffisante avait eu lieu avec les Coparrainants et d'autres personnes pour reprendre le travail du Secrétariat dans la région. Dans le même temps, l'expansion du modèle multi pays offre des possibilités d'interaction accrue avec le bureau du coordonnateur résident des Nations unies, ont-ils noté, et ils ont demandé à la direction de l'ONUSIDA de suivre les leçons et les inconvénients de ce modèle. Un observateur a décrit la manière dont le personnel du bureau national de l'ONUSIDA soutenait le programme de lutte contre le VIH en Asie.

185. Un membre a exprimé sa déception quant à la qualité de la traduction anglaise et a demandé qu'une traduction de qualité soit assurée dans toutes les langues officielles des Nations unies.
186. En réponse, M. Martineau a remercié l'assemblée pour ses commentaires utiles. En ce qui concerne le processus d'alignement, il a déclaré que la direction reconnaissait que certaines décisions, y compris la fermeture du bureau MOAN, avaient des conséquences négatives, mais que ces décisions étaient nécessaires. En ce qui concerne la diversité, il reconnaît que la répartition géographique et la répartition par âge sont des aspects importants de la diversité du personnel. Il a déclaré que l'ONUSIDA respectait les normes de conduite de la Commission de la fonction publique internationale, mais qu'en tant qu'organisation axée sur les populations clés et prioritaires, elle reconnaissait également la nécessité d'une représentation plus large et plus diversifiée des personnes qu'elle s'efforce de servir. Il a indiqué qu'une autre enquête sur la diversité au sein de l'organisation serait menée.
187. En ce qui concerne l'enquête mondiale sur le personnel, il a reconnu qu'il restait encore beaucoup de travail à faire, mais il a également souligné ses conclusions positives. Répondant aux commentaires sur les examens administratifs, il a déclaré que ceux-ci constituaient la première étape d'un processus au cours duquel un membre du personnel déclarait son mécontentement à l'égard d'une décision de la direction. Compte tenu du contexte de la procédure d'alignement, le nombre d'examens administratifs n'est peut-être pas surprenant, a-t-il suggéré. Répondant aux préoccupations concernant la charge de travail du personnel et l'épuisement professionnel, il a reconnu qu'il s'agissait de questions importantes et a déclaré que le cabinet du Secrétariat étudiait les moyens de réduire la charge de travail.

Déclaration du représentant de l'Association du personnel de l'ONUSIDA (USSA)

188. Krittayawan(Tina) Boonto, présidente de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (USSA), a commencé par expliquer que la déclaration s'appuyait sur les données d'une enquête mondiale auprès du personnel, sur un questionnaire de vérification en milieu d'année et sur une communication directe du personnel. Elle a présenté le contexte de l'Association du personnel et ses statuts, ainsi que son accord de coopération avec la direction de l'ONUSIDA.
189. Les 12 derniers mois ont été difficiles pour le personnel, a-t-elle déclaré au CCP. De nombreux collègues sont partis, il y a eu des réductions supplémentaires de financement et les bureaux ont été réduits ou, dans certains cas, fermés. De nouvelles procédures ont été introduites tandis que le personnel essayait de faire face à une charge de travail élevée, parfois au détriment de sa santé et de son bien-être.
190. En ce qui concerne les recommandations formulées précédemment par l'Association du personnel, Mme Boonto a déclaré que le personnel appréciait les efforts déployés pour donner aux candidats internes la possibilité de concourir pour de nouveaux postes, bien

que certains candidats externes aient néanmoins été recrutés. Un comité de révision pour le recrutement fonctionne désormais, avec la participation de l'USSA, mais le personnel a encore quelques inquiétudes.

191. Malgré certaines améliorations en ce qui concerne l'équité et la transparence des politiques de recrutement du personnel, les résultats de l'enquête montrent toujours des scores faibles en ce qui concerne la perception par le personnel de l'équité et de la transparence des décisions de recrutement, la manière dont l'alignement a été géré efficacement, et la compréhension par le cabinet des points de vue et des opinions du personnel. Mme Boonto a déclaré que l'USSA continuait à contester la mise à jour 2022 des politiques de recrutement (pour les postes à durée déterminée et à court terme) en raison de préoccupations spécifiques, notamment l'absence de consultation adéquate du groupe de référence. Elle a déclaré au CCP que 20 % de tous les nouveaux postes avaient été pourvus sur la base de décisions exécutives.
192. En ce qui concerne les autres recommandations, Mme Boonto a indiqué que l'alignement avait entraîné la perte de 131 personnes en 2022 (départs volontaires, détachements, démissions ou résiliations de contrats) et que de nombreux postes restaient vacants. De nouvelles méthodes de travail ont également été introduites. Le personnel a identifié la charge de travail et la santé mentale comme des priorités absolues : ils ne peuvent pas faire plus avec moins, a-t-elle souligné. Le Cabinet a publié un document sur les priorités stratégiques, mais des orientations sont nécessaires pour identifier les principaux résultats attendus des équipes dans leurs différents contextes. Si la situation de financement actuelle se poursuit, l'Association du personnel a appelé la direction à réduire le champ d'action de l'ONUSIDA pour l'adapter aux niveaux de dotation actuels et à veiller à ce que le personnel puisse avoir accès aux mesures d'appui sans délai. Cela devrait se faire avec l'engagement total du personnel. Elle a également demandé à l'encadrement supérieur d'informer plus régulièrement le personnel sur la situation du financement afin de réduire l'incertitude.
193. L'assemblée a appris que l'ASS participait à plusieurs structures et autres organes liés aux ressources humaines, qu'elle avait des réunions régulières avec le directeur de la gestion, des ressources humaines et de la gestion du changement et qu'elle avait rencontré la directrice exécutive à deux reprises au cours de l'année écoulée. Cela n'a pas toujours été facile, mais la relation était basée sur le respect mutuel, a déclaré Mme Boonto.
194. Elle a ensuite déclaré que les deux années précédentes avaient été très difficiles pour l'Association du personnel et qu'elle luttait pour rester fonctionnelle et remplir son mandat. Elle a perdu six de ses 15 bénévoles en raison de départs de personnel, de priorités concurrentes et de la crainte de représailles, et n'a pas bénéficié d'un soutien administratif à temps plein au cours de l'année écoulée. Le recrutement est en cours pour pourvoir ce poste, mais il sera déplacé de Genève, où réside la haute direction, à Bonn.
195. L'USSA organisera bientôt de nouvelles élections ; il est à espérer que le personnel sera encouragé à s'atteler à cette tâche importante. Mme Boonto a déclaré que l'Association du personnel soutenait la restructuration selon les principes féministes, mais a ajouté que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour aligner l'organisation sur les principes féministes de transparence et d'autonomisation. La charge de travail est également une question féministe, dit-elle, car elle affecte différemment les hommes et les femmes. L'USSA se réjouit de travailler avec la direction sur ces questions, a-t-elle déclaré.
196. En résumé, Mme Boonto a déclaré que le bilan de mi-année avec le personnel avait mis en évidence que les questions de santé mentale, de harcèlement et d'abus de pouvoir, d'avancement de carrière, de transparence et d'équité dans la mise en œuvre des

politiques étaient des priorités. L'association a demandé une réunion publique pour rendre compte de la conclusion de l'alignement et de la stratégie en matière de ressources humaines, ainsi que des mises à jour trimestrielles sur la situation des ressources, y compris le nombre de membres du personnel en congé de maladie de longue durée. Elle a également demandé la mise en œuvre de mesures de soutien pour aider le personnel à faire face à des charges de travail élevées et la création d'un environnement favorable et propice au fonctionnement de l'USSA en tant qu'organisation disposant de ressources suffisantes. Elle a remercié les membres du CCP d'avoir reconnu le travail, l'engagement et les droits du personnel de l'ONUSIDA.

197. Les membres et les observateurs ont remercié l'Association du personnel et le personnel pour leur travail acharné et ont déclaré qu'ils appréciaient grandement les mises à jour de l'USSA. Ils ont exprimé leur profonde inquiétude quant aux questions soulevées dans le rapport, notamment les pressions exercées sur le personnel pour qu'il fasse plus avec moins de ressources. Ils ont pris note des progrès réalisés par rapport aux recommandations de l'année précédente et de la manière dont les déficits budgétaires et les changements en cours affectaient le personnel, et ont déclaré attendre avec impatience la réponse de la direction aux recommandations de l'Association.
198. Les intervenants se sont également inquiétés de certaines décisions de gestion en matière de personnel, du contrôle limité, du processus de réaligement long et continu, et de la charge de travail élevée dans un contexte de « resserrement de ceinture » constant. Tout en soutenant le processus d'alignement dans son ensemble, les membres ont déclaré qu'il aurait pu être mené de manière plus inclusive et plus transparente. Notant que les nouvelles initiatives stratégiques mondiales impliquent des coûts et un travail importants et supplémentaires, les intervenants ont demandé à la direction de l'ONUSIDA d'envisager de réduire les activités supplémentaires de ce type et de trouver des moyens de réduire la charge de travail du personnel. Ils ont appelé le Secrétariat à préserver la capacité de l'ONUSIDA à remplir son mandat principal, à continuer à se concentrer sur la réduction de la charge de travail du personnel, à maintenir la santé mentale et le bien-être au premier plan et à intensifier le soutien pour aider le personnel à éviter l'épuisement professionnel.
199. Se référant aux résultats de l'enquête mondiale auprès du personnel, les membres ont noté que seuls 32 % des membres du personnel estimaient que les décisions en matière de personnel étaient prises de manière équitable et transparente. (Il a également été noté que les questions couvertes par l'enquête habituelle auprès du personnel de l'USSA ont été réduites à quelques questions dans l'enquête globale auprès du personnel du Secrétariat). Ils ont exhorté la direction de l'ONUSIDA à rétablir la confiance du personnel et ont rappelé à la réunion que l'USSA demandait des mises à jour régulières sur les niveaux de dépenses, les déficits de financement, les économies et les décisions de priorisation, et qu'un dialogue continu avec le personnel était nécessaire sur ces questions. Ils ont déclaré qu'un personnel de l'ONUSIDA motivé était le fondement du travail du Programme commun ; des mises à jour régulières, un dialogue ouvert et des mesures d'appui appropriées contribueraient à responsabiliser le personnel.
200. Les membres ont réitéré qu'il devait y avoir une tolérance zéro pour les abus et les brimades, et ont déclaré qu'ils espéraient que la nouvelle stratégie en matière de ressources humaines et les nombreux autres processus relatifs aux ressources humaines contribueraient à faire de l'ONUSIDA un lieu de travail égalitaire, sûr et responsabilisant.
201. Se référant au manque de soutien administratif et de personnel pour l'Association du personnel, les intervenants ont déclaré qu'une USSA pleinement opérationnelle était

vitale pour le bon fonctionnement du Secrétariat. En tant qu'organisation défendant les droits humains dans le monde, l'ONUSIDA doit travailler de manière constructive et soutenir l'ensemble de son personnel, et l'Association du personnel doit bénéficier d'un environnement favorable pour rester productive. Ils ont réitéré leur appréciation de l'USSA et de son travail, et ont demandé à la direction de soutenir pleinement les prochaines élections de l'USSA, notamment en encourageant le personnel à assumer la tâche importante de servir au sein de l'Association.

202. En réponse, Mme Boonto a déclaré que la perte de personnel a conduit à des exigences de travail excessives, à l'épuisement et au burnout. Elle a reconnu que l'alignement ne pouvait pas être tenu pour responsable de tout et qu'il avait pour but de transférer les ressources là où se trouve le cœur du travail. Cependant, dans le contexte des réductions budgétaires, cela a rendu les choses plus difficiles pour le personnel.
203. Dans sa réponse, Mme Byanyima a remercié l'USSA pour son rapport et son travail. Elle a déclaré que les changements avaient été difficiles, mais qu'ils devaient être introduits ; le Secrétariat n'avait pas été restructuré depuis 10 ans. Les contraintes budgétaires ont rendu les choses encore plus difficiles. Elle a assuré le CCP que la haute direction entretenait des relations solides et respectueuses avec l'USSA, bien qu'il y ait encore des progrès à faire. Les réunions avec l'Association du personnel sont le meilleur endroit pour fournir les mises à jour demandées, a-t-elle suggéré, et elle a assuré l'USSA que la direction fournirait les informations demandées.
204. Mme Byanyima a indiqué qu'elle travaillait avec l'USSA pour transformer la culture organisationnelle, améliorer l'assurance maladie du personnel (qui, selon elle, n'est pas adaptée à de nombreux membres du personnel) ; sur de nombreuses questions, elles sont « du même côté », a-t-elle souligné. Elle a indiqué au CCP que l'enquête mondiale auprès du personnel avait été menée pendant une période où certains membres du personnel avaient reçu des avis de perte d'emploi, et que les résultats devaient donc être considérés dans ce contexte. Elle a rappelé que de nombreux indicateurs avaient connu une certaine amélioration, mais que les progrès avaient été plus lents pour d'autres. Elle a reconnu que des améliorations étaient nécessaires.
205. Elle a indiqué que la direction proposerait des mesures pour protéger le personnel contre les charges de travail excessives et a souligné la nécessité de redéfinir les priorités et d'élaborer des plans d'urgence pour s'adapter à un budget réduit. Toutefois, cela impliquerait également une réduction des postes et du personnel. Certaines mesures relatives à la santé mentale ont été introduites lorsque le processus d'alignement a commencé, a-t-elle déclaré. Elle s'est également étonnée que le rapport de l'Association du personnel ne mentionne pas le travail du Bureau de la déontologie, qui fonctionne avec un seul membre du personnel. Elle a indiqué que les dossiers montraient que le nombre de congés de maladie avait diminué et que cela était probablement dû au soutien accru apporté pour éviter l'épuisement professionnel.
206. En ce qui concerne la crainte de représailles de la part du personnel, Mme Byanyima a déclaré qu'elle ne tolérerait pas de représailles à l'encontre d'un membre du personnel et qu'elle n'avait entendu parler que d'un seul cas de ce type, qui n'avait pas été signalé. Elle s'est engagée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager le personnel à se porter volontaire pour l'USSA afin de pouvoir disposer d'une cohorte complète de 15 personnes. En conclusion, elle a assuré au Conseil et à l'USSA que le bien-être du personnel était la question la plus importante pour l'ONUSIDA.

Rapports de contrôle organisationnel

Rapport de l'auditeur interne

207. Mme Lisa McLennan, auditrice interne, a fourni à l'assemblée des informations générales sur le soutien apporté par les services de contrôle interne (BSCI) de l'OMS, sur la base d'un protocole d'accord signé en janvier 2022, ainsi que sur le modèle et le processus d'évaluation des risques qu'ils ont utilisés. Elle a déclaré qu'il n'y avait pas de limites à l'étendue du travail d'audit 2022. Quatre audits et un examen consultatif ont été réalisés, dont un a été jugé partiellement satisfaisant avec quelques améliorations requises, tandis que trois ont été jugés plutôt satisfaisants avec des améliorations majeures requises.
208. Globalement, l'auditeur a constaté une détérioration de l'efficacité des contrôles (55 % en 2022, contre 70 % en 2021), bien que cela ne concerne qu'une faible proportion des bureaux ayant fait l'objet d'un audit. Les contrôles présentant des niveaux élevés de risque résiduel ont également augmenté, mais elle a souligné qu'une approche fondée sur le risque avait été adoptée et que les bureaux audités avaient été sélectionnés en fonction des niveaux de risque les plus élevés.
209. Les principales constatations relatives à l'efficacité des contrôles internes dans les domaines présentant un niveau élevé de risque résiduel sont liées à l'insuffisance de l'assurance a posteriori, des contrôles ponctuels de la coopération financière directe, des accords de financement de programmes et des adjudications. Questions à haut risque liées aux ressources humaines, à la gestion des actifs, à l'environnement de contrôle, à la communication et aux services d'achat.
210. En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne, elle a indiqué que sept audits et un examen consultatif avaient été clôturés. Le nombre de recommandations en suspens a diminué, passant de 184 en 2021 à 113 en 2022. Depuis le précédent rapport, le BSCI a clôturé 57 recommandations issues d'audits en cours depuis longtemps. Toutefois, 12 recommandations de longue date datant de 2018 et 2019, toutes issues de la même région, ont été retenues.
211. Le nombre de recommandations ouvertes et en cours de traitement représente 22 % de l'ensemble des recommandations, contre 31 % précédemment, a-t-elle déclaré au CCP. Vingt-cinq enquêtes ouvertes étaient en cours en 2022 et des efforts concertés étaient déployés pour accélérer les délais de réponse et de conclusion.

Rapport de l'auditeur externe

212. Mme Ritu Dhillon, auditrice externe, présente son rapport et indique que les contrôles internes ont été jugés adéquats. Elle a résumé l'objectif de l'audit et a indiqué que le rapport couvrait des questions que l'auditeur estimait devoir être portées à l'attention du Conseil. Le rapport a été discuté avec la direction de l'ONUSIDA et les réponses ont été incorporées dans le rapport d'audit, a-t-elle expliqué.
213. Une opinion d'audit sans réserve a été émise, a déclaré Mme Dhillon. Le déficit a diminué, passant de 35,06 millions de dollars américains en 2021 à 1,68 million de dollars américains en 2022, principalement en raison de la réduction des effectifs et d'autres coûts. Les recettes de l'ONUSIDA, qui s'élevaient à 220,35 millions de dollars en 2022, ont diminué de 9 % par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses se sont élevées à 230,94 millions de dollars. Au 31 décembre 2022, le total des actifs s'élevait à 305,35 millions de dollars et les engagements approuvés en faveur du personnel ont diminué de 142,38 millions de dollars, principalement en raison d'une baisse de l'évaluation actuarielle des prestations de l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI).
214. Présentant les principales observations du rapport, Mme Dhillon a souligné les incohérences de l'évaluation de l'ASHI, dues à des hypothèses démographiques inexacts qui ne concordent pas avec les données disponibles. Le rapport recommande

à l'ONUSIDA de collaborer plus étroitement avec l'ASHI afin de garantir l'utilisation de données démographiques plus précises. L'ONUSIDA a accepté la recommandation, a-t-elle déclaré au CCP.

215. La deuxième observation concernait les retards dans l'achèvement de la vérification annuelle des actifs. Les résultats de la vérification de 76 bureaux ont été examinés et ont montré que seuls 18 bureaux avaient respecté le calendrier, tandis que des retards de 1 à 72 jours ont été enregistrés dans 58 bureaux. L'ONUSIDA a accepté la recommandation de remédier à la situation.

216. La troisième observation de l'auditeur externe concernait un paiement à un fournisseur de coopération financière directe qui n'avait pas été conforme à l'accord, et il a été demandé à l'ONUSIDA de s'acquitter de son obligation de paiement. La recommandation a été acceptée. La quatrième observation concernait les lacunes en matière de demandes de voyage et de réinstallation, notamment la non-soumission des demandes dans les délais et le manque de rapidité dans l'approbation des demandes. La recommandation a également été acceptée. Il y avait 11 recommandations en suspens, dont quatre avaient été mises en œuvre, six étaient en cours de mise en œuvre et une avait été dépassée par les événements, a déclaré Mme Dhillon. Elle a remercié la direction pour sa coopération dans la conduite de l'audit.

Rapport sur l'éthique

217. Kara Nottingham, responsable de l'éthique à l'ONUSIDA, a déclaré que les demandes de services consultatifs confidentiels avaient augmenté de 91 %, bien que le Bureau de la déontologie ne compte toujours qu'un seul employé. Il y a eu 143 demandes de conseil en 2022 contre 75 en 2021. Elle a présenté des graphiques montrant les questions sur lesquelles des avis ont été demandés (principalement les normes de conduite, la clarification des politiques et les conflits d'intérêts). Les demandes les plus fréquentes relatives aux normes de conduite concernaient les désaccords sur le lieu de travail, la fraude/corruption, le harcèlement et les comportements à caractère sexuel. En ce qui concerne la protection contre les représailles, six demandes (dont trois demandes formelles) ont été reçues, a-t-elle déclaré, et un nouveau cadre politique de l'OMS sur la protection contre les représailles est en cours d'examen.

218. En ce qui concerne les activités de la période couverte par le rapport, Mme Nottingham a déclaré que la ligne d'assistance téléphonique sur l'intégrité était toujours utilisée, avec 14 rapports reçus en 2022, contre cinq en 2021. En ce qui concerne la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, une directive de l'OMS est applicable, des mesures de contrôle interne ont été mises en place et une formation a été dispensée. L'atténuation des conflits d'intérêts s'est poursuivie grâce au programme de déclaration d'intérêts (rempli par 457 membres du personnel), a-t-elle déclaré. Diverses formations se sont également poursuivies, la plupart du temps avec un taux d'achèvement élevé. Le Bureau de la déontologie a également continué à participer à la campagne #Respect, a organisé des formations à la déontologie pour les administrateurs auxiliaires et a créé un nouveau cours de formation sur la déontologie à l'ONUSIDA.

219. Le Bureau de la déontologie a collaboré avec la direction générale pour concevoir une nouvelle enquête globale auprès du personnel. Les processus et procédures de rationalisation ont été mis à jour et de nouvelles pratiques opérationnelles standard ont été mises en place conformément aux recommandations. Le Bureau a également participé au réseau multilatéral d'éthique et au groupe de travail inter-agences sur l'antiracisme.

220. Parmi les priorités futures figurent la poursuite et le renforcement de la protection contre

les représailles et la promotion continue de la ligne d'assistance téléphonique pour l'intégrité, ainsi que des actions supplémentaires de formation et de sensibilisation, la prévention de toutes les formes d'inconduite et le renforcement des initiatives en matière de discrimination, de lutte contre le racisme et de diversité, d'équité et d'inclusion. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir que l'ONUSIDA est une organisation ouverte à tous.

221. Mme Nottingham a déclaré que les principales réalisations du Bureau de la déontologie comprenaient les nouvelles procédures opérationnelles standard et la rationalisation des processus, et que les demandes de protection contre les représailles étaient le signe d'une confiance accrue. L'enquête mondiale auprès du personnel a montré qu'environ 58 % du personnel se sentait à l'aise pour s'exprimer et signaler des problèmes, contre 37 % en 2020.

Comité consultatif indépendant pour la supervision externe de l'ONUSIDA

222. David Kanja, président, présente le rapport annuel du Comité consultatif indépendant de supervision externe (IEOAC). Il a commencé par évoquer l'avis du Comité sur les rapports financiers et de performance. Après avoir examiné l'état financier et les rapports, le Comité a recommandé à l'ONUSIDA d'élaborer des plans d'action pour traiter les principaux risques mis en évidence dans la section 2022 de l'état des contrôles internes de son rapport financier. Ces plans doivent identifier les responsables des risques ainsi que les dates d'achèvement prévues pour les différentes actions, a-t-il indiqué.

223. L'ONUSIDA devrait également élaborer un plan d'urgence pour gérer les problèmes liés au solde de son fonds de base, qui était inférieur au niveau minimum approuvé par le CCP. Comme il s'agit du fonds de roulement de l'organisation, une nouvelle baisse pourrait entraîner des problèmes, a averti M. Kanja. Le plan doit prendre en compte les scénarios les plus défavorables et les plus favorables. Le Comité s'est félicité de l'opinion sans réserve de l'auditeur externe pour 2022, a-t-il ajouté.

224. En ce qui concerne les rapports sur les performances, l'ONUSIDA devrait envisager de résumer les réalisations dans les prochaines versions du rapport, ainsi que de discuter des principaux défis rencontrés et des choix stratégiques effectués, et d'expliquer leur impact sur les performances. Ne pas le faire comporte le risque de fournir des comptes-rendus trop optimistes des travaux du Programme commun, a noté M. Kanja. Le comité a également recommandé que le rapport de gestion des performances de l'UBRAF soit périodiquement vérifié par l'auditeur interne ou l'auditeur externe afin de fournir une assurance indépendante sur le contenu du rapport.

225. En ce qui concerne le nouveau système de planification des ressources de l'entreprise mis en œuvre par l'OMS, il a été demandé à l'ONUSIDA de veiller à ce que ses besoins soient pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau système. Il faut veiller à ce que les données introduites dans le nouveau système soient nettoyées, et le personnel doit être formé de manière adéquate à l'utilisation du nouveau système, a déclaré M. Kanja.

226. En ce qui concerne la fonction d'auditeur interne, le Comité a demandé à l'ONUSIDA de faire en sorte que le BSCI de l'OMS inclue les aspects économiques et d'efficacité dans le champ d'application des missions d'audit interne. Il devrait également accélérer la mise en œuvre des recommandations d'audit interne en suspens depuis longtemps, dont 12 étaient en suspens depuis 2018 et 2019. M. Kanja a déclaré que l'ONUSIDA devait identifier et traiter les causes des tendances à la baisse de l'efficacité globale des contrôles testés par le BSCI, et qu'il devait finaliser les dispositions pour publier, sur le site Internet de l'ONUSIDA, les résumés des rapports finaux d'audit interne, qui sont

publiés une fois par an dans le rapport annuel du BSCI. Cela permettrait de renforcer la transparence et la responsabilité.

227. En ce qui concerne la fonction d'investigation, le Comité a recommandé à l'ONUSIDA d'élaborer un plan d'action pour résorber l'arriéré des dossiers d'investigation ouverts depuis longtemps, dont 25 datent de la période 2018-2022. Il a également recommandé à l'ONUSIDA de prévoir un budget dédié aux enquêtes afin qu'elles puissent être menées à bien en temps voulu et conformément au protocole d'accord du BSCI.
228. L'ONUSIDA a été invité à agir pour améliorer les taux d'achèvement de son cours de formation obligatoire sur l'éthique et l'intégrité, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, la prévention du harcèlement et de l'abus de pouvoir, et la prévention de la fraude et de la corruption. L'ONUSIDA devrait étudier les moyens d'augmenter les ressources du Bureau de la déontologie, en tenant compte des contraintes budgétaires existantes, a déclaré M. Kanja, et devrait donner la priorité aux mesures de prévention de la fraude et améliorer la visibilité des mesures de prévention de la fraude.
229. En ce qui concerne le suivi des recommandations de contrôle interne et externe, un plan d'action était nécessaire pour résoudre les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) catégorisées comme étant « en cours d'examen » (il y avait 65 recommandations de ce type en octobre 2022, sur les 104 émises par le CCI au cours de la période 2019-2022). Le Comité a recommandé à l'ONUSIDA d'établir des lignes directrices pour s'assurer que toutes les recommandations de contrôle interne et externe sont suivies de manière cohérente. Des rapports sur l'état de la mise en œuvre de toutes les recommandations de surveillance doivent être fournis périodiquement à la haute direction de l'ONUSIDA et à l'IEOAC pour examen, a-t-on appris lors de la réunion.
230. Le Comité a donné son avis sur les réunions avec les responsables des fonctions de contrôle, y compris les réunions régulières avec le directeur du Bureau du BSCI de l'OMS et le chef de l'équipe d'audit externe de l'organisation. Enfin, a précisé M. Kanja, la commission demande une modification de son mandat qui l'autoriserait à créer formellement un poste de vice-président pour soutenir la présidence dans la mise en œuvre du plan de travail annuel et remplacer le président en cas de besoin. L'IEOAC a inclus dans son rapport annuel une copie de son nouveau règlement intérieur, qui aidera les membres du Comité à s'acquitter de leurs responsabilités et qui a été approuvé par le Comité en novembre 2022.

Réponse de la Direction aux rapports de contrôle organisationnel

231. Dave Fraser, conseiller principal, Conformité et gestion des risques, ONUSIDA, a présenté la réponse de la direction aux rapports de contrôle et a commencé par remercier les organes de contrôle pour leur travail. En ce qui concerne les recommandations du commissaire aux comptes, il a indiqué qu'une opinion non modifiée avait été émise et que quatre recommandations d'audit avaient été formulées concernant l'assurance maladie après la cessation de service, les actifs, les contributions financières directes et les voyages. La direction a accepté les quatre recommandations ; M. Fraser a décrit les mesures à prendre pour chacune d'entre elles.
232. Sur les 11 recommandations d'audit externe antérieures, quatre ont été mises en œuvre, une a été dépassée par les événements et six sont en cours de mise en œuvre, a-t-il déclaré. En ce qui concerne la recommandation sur les données nationales et les paramètres clés, il a déclaré que l'administration n'était pas d'accord et a noté que toutes les données disponibles dans le rapport régional et national 2020-2021 étaient cohérentes, complètes, comparables et exactes. La direction a accepté les

recommandations relatives aux indicateurs de l'UBRAF et à la ventilation des allégations reçues par le Bureau de la déontologie. Il a décrit les actions entreprises ou en cours.

233. En ce qui concerne l'évaluation des performances des contractants, M. Fraser a déclaré qu'il avait été demandé à l'OMS d'inclure dans le nouveau système de planification des ressources de l'entreprise (ERP) une fonctionnalité qui permettrait d'évaluer les performances des contractants sur une plateforme à l'échelle de l'organisation. Des mesures visant à éviter les retards dans l'enregistrement des actifs ont également été prises via le système ERP, et la réglementation des accords de financement des programmes a été renforcée, comme cela a été recommandé.
234. M. Fraser a déclaré à l'assemblée que la clôture des recommandations de l'audit interne avait continué à s'améliorer et il a remercié le BSCI pour son soutien et sa collaboration. Entre avril 2022 et avril 2023, le BSCI a clôturé un nombre total de 152 recommandations, ce qui donne un solde de 113 recommandations, le plus faible depuis 2020. Les recommandations échues ont été réduites à 70 en avril 2023 (contre 134 un an plus tôt) et le pourcentage de recommandations en retard s'est également amélioré : il s'élevait à 22 % en avril 2023, contre 31 % en avril 2022.
235. M. Fraser a déclaré que l'ONUSIDA avait pris note de la diminution de l'efficacité des contrôles internes et que la conformité serait renforcée. Il a décrit certaines des mesures prises. La gestion des actifs sera également renforcée. En ce qui concerne l'observation du BSCI selon laquelle les rôles et les responsabilités des organisations, en particulier des équipes d'appui aux régions, doivent être clairement définis, il a exposé le point de vue de l'ONUSIDA sur la question. Il a également décrit les améliorations apportées au mécanisme de soutien technique.
236. En ce qui concerne les recommandations d'audit antérieures, il a indiqué que 8 rapports avaient été clôturés, de même que 152 recommandations, et que le taux de clôture de 78 % était le plus élevé jusqu'à présent. En avril 2023, 57 recommandations avaient été classées dans des rapports de longue date, dont le nombre a été ramené à 12. Il a ajouté que 8 recommandations supplémentaires avaient été clôturées, ce qui porte le nombre total de recommandations clôturées à 60, soit un taux de clôture de 87 %. Il a ensuite décrit les mesures de gestion prises ou à venir sur diverses questions récurrentes relatives à la gestion des risques, aux marchés publics, aux activités d'assurance, au recrutement et aux déclarations d'intérêt. Il a renvoyé l'assemblée à la mise à jour de la gestion des ressources humaines, où tous les détails sont disponibles.
237. En ce qui concerne les résultats des enquêtes du BSCI de l'OMS, M. Fraser a déclaré que 16 nouvelles allégations avaient été reçues en 2022, dont 5 ont été classées comme non fondées ; 5 font l'objet d'un examen préliminaire ; 3 font l'objet d'une enquête ; et 3 sont au stade de la rédaction du rapport ou de la clôture de l'affaire. Il a déclaré que l'ONUSIDA agissait pour créer un environnement de travail plus sûr et plus favorable, pour prévenir les comportements abusifs et pour traiter les questions de harcèlement et de discrimination. Il a décrit certaines des mesures prises.
238. M. Fraser a déclaré que la direction de l'ONUSIDA se félicitait de la confiance accrue accordée au Bureau de la déontologie, ajoutant que l'ONUSIDA veillerait à ce que l'ensemble du personnel suive une formation sur l'éthique, ainsi que la formation à l'échelle du système des Nations Unies sur l'exploitation et les abus sexuels et d'autres formations obligatoires. La direction serait tenue responsable de veiller à ce que cela se produise.
239. Il a ensuite évoqué les travaux en cours autour de la campagne #Respect, les actions contre le racisme, l'enquête sur la diversité de la main-d'œuvre et divers exemples de collaboration interinstitutions, et a assuré le CCP que l'ONUSIDA soutiendrait la fonction

d'éthique dans la limite de ses capacités budgétaires. Il a également décrit les actions prévues ou en cours concernant les principales recommandations du Comité consultatif et de surveillance externe indépendant.

240. L'ONUSIDA organisera un examen périodique des rapports de suivi des performances de l'UBRAF et continuera à suivre de près les revenus et le solde du fonds, a déclaré M. Fraser lors de la réunion. Il traitera les recommandations pertinentes du CCI, rendra compte régulièrement à la direction et au Comité de toutes les recommandations de contrôle et organisera des réunions régulières entre la directrice exécutive de l'ONUSIDA et les auditeurs internes et externes. Il publiera également des informations sur les audits internes sur le site Web de l'ONUSIDA et étudiera la possibilité d'élargir le champ d'application de l'audit pour y inclure l'efficacité et les aspects économiques.
241. Prenant la parole, les membres et les observateurs ont remercié les présentateurs pour la qualité de leurs rapports. Les rapports ont rappelé que les opérations de l'ONUSIDA étaient complexes et nécessitaient la coordination d'une série de questions, ont déclaré les intervenants. Ils se sont félicités du travail accompli par le Secrétariat pour donner suite aux recommandations, notamment celles relatives à la gestion financière et à la planification des mesures d'urgence concernant le solde de base, ainsi que celles concernant l'environnement de travail et les équipes régionales. Ils ont également reconnu les améliorations apportées pour renforcer les fonctions d'audit et de surveillance de l'ONUSIDA, ont remercié le Secrétariat pour ses réponses aux rapports et ont déclaré qu'ils reconnaissaient que de nombreuses mesures avaient déjà été prises et qu'ils attendaient avec impatience que les recommandations en suspens soient résolues.
242. Toutefois, des améliorations sont possibles, ont ajouté les intervenants, qui ont également noté que la réponse de la direction ne comportait généralement pas d'actions assorties d'un calendrier pour donner suite aux recommandations, et ont demandé que cela soit rectifié. Ils ont demandé à la direction, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations, d'étudier des systèmes et des procédures simplifiés en vue d'une utilisation plus efficace du personnel et des fonds.
243. Les intervenants ont fait référence à une remarque selon laquelle l'ONUSIDA ne définissait pas clairement les rôles et les responsabilités des entités organisationnelles et ont déclaré que cela soulevait des inquiétudes quant à la tendance actuelle à la décentralisation. Les cas de fraude et de corruption constituent également un maillon faible dans l'architecture de gestion des risques de l'ONUSIDA. Il a été demandé au Secrétariat d'expliquer la manière dont il abordera ces questions.
244. Le Secrétariat a également été invité à consulter les Coparrainants de manière adéquate lorsqu'il envisage d'interrompre sa présence dans les pays ou de réorganiser sa présence dans les régions. Il devrait disposer d'une stratégie de sortie efficace pour les fermetures de bureaux, comme en Érythrée, afin d'assurer une transition en douceur des responsabilités vers les Coparrainants et une gestion appropriée des biens et des contrats, ont déclaré les membres.
245. Les membres ont remercié l'auditeur externe pour son rapport, ont noté que l'ONUSIDA respectait le règlement financier de l'OMS et ont salué les mesures prises pour clore les recommandations en suspens. Toutefois, ils ont exprimé des inquiétudes quant aux problèmes liés aux paiements des CFD et ont demandé à l'ONUSIDA d'enquêter à ce sujet.
246. Les intervenants ont exprimé leur vive appréciation du travail du Bureau de la déontologie et ont souligné son importance pour la promotion et le maintien de normes éthiques élevées au sein du Secrétariat. Ils ont pris note de la réponse de la direction aux questions soulevées dans le rapport et l'ont invitée à veiller à ce que le Bureau, qui

ne compte toujours qu'un seul employé, dispose des ressources nécessaires pour remplir sa fonction et répondre à la demande accrue de ses services. Un Bureau de la déontologie doté d'un personnel suffisant est également important pour rétablir la confiance après le processus d'alignement, ont-ils ajouté.

247. Notant l'augmentation significative des services confidentiels fournis, les membres ont salué les efforts du Bureau pour assurer une tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de mauvaise conduite, ainsi que l'augmentation apparente de la confiance du personnel dans le Bureau. Ils ont demandé à l'ONUSIDA d'agir de manière appropriée pour augmenter le taux d'achèvement des cours de formation obligatoires sur les questions liées à l'éthique, à l'intégrité et à la prévention des comportements répréhensibles.
248. Se référant aux efforts déployés pour accroître la diversité au sein de l'ONUSIDA, un membre a fait remarquer que les Nations unies disposaient d'une définition convenue de la diversité (la définition de la Commission de la fonction publique internationale) et a demandé qu'elle soit respectée. Des inquiétudes ont été exprimées quant au faible taux de participation au cours obligatoire sur la fraude et la corruption.
249. Les membres ont remercié l'IEOAC pour son travail et ont réitéré l'importance d'avoir un point permanent à l'ordre du jour sur la supervision. Ils ont particulièrement apprécié la vue d'ensemble stratégique du Comité à travers tous les rapports de contrôle et ont soutenu la proposition de création d'un poste de vice-président. Ils ont également pris note de son rôle dans l'examen des recommandations du CCI et ont demandé une mise à jour des actions concernant les recommandations du rapport du CCI de 2019.
250. Les membres ont soutenu l'appel à des plans d'urgence pour gérer les changements dans le solde budgétaire du financement de base et ont pris note d'une demande d'information sur la manière dont le manque important de financement de l'UBRAF affecterait le travail du Programme commun. Ils ont réitéré le conseil de l'IEOAC au Secrétariat de rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de toutes les recommandations de contrôle et de rencontrer périodiquement le directeur de l'OMS/du BSCI et le chef de l'équipe d'audit externe de l'organisation. Il a été suggéré que certaines des questions soulevées dans le rapport pourraient être considérées comme des points distincts de l'ordre du jour lors des prochaines réunions du CCP.
251. Les membres ont pris note des observations relatives à une réduction de l'efficacité des contrôles internes et ont exprimé leur inquiétude quant à la gestion et au contrôle des actifs. Ils ont également noté que le système de déclaration des conflits d'intérêts entre experts restait sous-développé, une question qui avait été soulevée à plusieurs reprises auparavant. Le Secrétariat a été invité à prendre des mesures spécifiques pour traiter ces questions et à en informer le Conseil d'administration. Il s'agissait également de clarifier les mesures prises pour traiter les questions de fraude et de corruption et pour achever les enquêtes en cours depuis longtemps. Les intervenants ont également noté que les taux d'achèvement de l'audit interne étaient moins satisfaisants que les années précédentes.
252. Les intervenants ont salué le renforcement de la capacité du BSCI de l'OMS à enquêter sur les cas qui lui sont soumis par l'ONUSIDA. Toutefois, ils ont exprimé leur inquiétude quant à l'augmentation du nombre de nouvelles enquêtes reçues par le BSCI, en particulier les allégations d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels. Il a été demandé à l'ONUSIDA de se conformer aux recommandations de l'auditeur interne et de l'IEOAC en élaborant un plan d'action pour traiter les cas d'enquête en suspens depuis longtemps. Il lui a été demandé d'établir un budget pour garantir l'achèvement des enquêtes internes dans les délais impartis. Le nombre élevé de recommandations du CCI toujours en cours d'examen a également suscité des inquiétudes.

253. Mme Dhillon, en réponse, remercie les intervenants pour leurs observations. Elle a pris note de la demande faite à l'auditeur externe de continuer à se concentrer sur les domaines de risque identifiés lors des audits précédents et a brièvement décrit la méthode utilisée par le Commissaire aux comptes pour identifier et évaluer la conformité et les risques.
254. Mme Nottingham a répondu qu'un nouveau cadre politique sur la fraude et la corruption avait été publié en 2022 et qu'il comprenait des mesures plus strictes pour prévenir la fraude et la corruption. En ce qui concerne les taux d'achèvement des formations, elle a assuré le CCP que des efforts seraient faits pour mieux contrôler l'achèvement des formations. En ce qui concerne la diversité, elle a pris note des commentaires relatifs à la définition de la CFPI. Elle a également reconnu que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour garantir une tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de mauvaise conduite.
255. Mme McClennon, en réponse, a déclaré que les enquêtes en cours représentaient suffisamment de travail pour au moins une personne à temps plein et elle s'est félicitée des discussions avec le Secrétariat sur le protocole d'accord et ses implications. En ce qui concerne la détérioration de l'efficacité des contrôles internes, elle a décrit le processus par lequel les bureaux nationaux ont été identifiés pour l'évaluation des risques et a indiqué qu'ils constituaient un échantillon limité. Le BSCI poursuivra ses discussions avec la direction de l'ONUSIDA en vue d'améliorer les contrôles internes, a-t-elle assuré à la réunion.
256. M. Kanja a déclaré que l'IEOAC assurerait le suivi des recommandations formulées et fournirait des informations actualisées dans son prochain rapport. En réponse à une question, il a indiqué qu'il fallait en moyenne six mois pour mener à bien une enquête.
257. M. Fraser a répondu aux remarques concernant une diminution apparente de l'efficacité des contrôles. Il a rappelé à l'assemblée qu'il s'agissait d'un instantané de trois audits de bureaux nationaux et que ces bureaux avaient été choisis parce qu'ils semblaient présenter un risque élevé. Néanmoins, il s'agit d'une préoccupation, a-t-il déclaré, et l'ONUSIDA a pris des mesures immédiates pour renforcer le respect des règles. En ce qui concerne la passation de marchés, les contrats et les paiements, il a déclaré que des améliorations étaient déjà en cours, y compris des formations. Il a décrit une série d'autres mesures prises pour renforcer l'obligation de rendre compte de la gestion, la responsabilité fiscale et l'efficacité du contrôle.
258. Il a indiqué que les principaux risques avaient déjà été identifiés et que des travaux étaient en cours avec le comité de gestion des risques pour attribuer ces risques et les mesures d'atténuation au personnel responsable. Des sanctions seraient imposées aux gestionnaires en cas de non-respect de l'obligation de vérification des actifs. En outre, une personne a été engagée pour occuper un poste qui comprend le travail sur les contrats non commerciaux et la vérification des actifs. Un tableau de bord existant permettait à tous les bureaux de suivre leurs contrats non commerciaux. M. Fraser a déclaré que 93 % des recommandations de longue date du BSCI avaient été classées. Il a décrit l'état d'avancement des six recommandations en suspens issues des audits externes précédents, précisant qu'une seule recommandation historique restait en suspens.
259. M. Martineau a ajouté qu'en ce qui concerne les contrôles internes, il est important de noter qu'il n'y a que deux points de données à ce stade, ce qui n'est pas suffisant pour en déduire une tendance. Il a déclaré que l'ONUSIDA avait travaillé dur pour identifier les risques et a encouragé les auditeurs à enquêter sur ces derniers. Toutes les recommandations spécifiques à l'ONUSIDA ont été respectées. En outre, le CCI émet des centaines de recommandations à l'intention de toutes les entités du système des Nations unies, et l'ONUSIDA les examine pour déterminer celles qui lui sont

applicables.

260. Il a indiqué que les contrôles de la déclaration d'intérêt seraient mis en place et que le comité de gestion des risques avait été considérablement renforcé au cours des 12 derniers mois et qu'il ferait un rapport annuel sur les progrès accomplis. Il a reconnu que les délais d'enquête devaient être raccourcis et a déclaré qu'il espérait que le nouveau chef du BSCI de l'OMS serait en mesure de rencontrer la directrice exécutive de l'ONUSIDA pour résoudre ce problème et d'autres questions. Il a ajouté que les contraintes financières n'avaient pas été un problème en ce qui concerne les délais des enquêtes.
261. En ce qui concerne le point de décision 6, un député a déclaré qu'à son avis, les rapports contenaient une terminologie inacceptable et qu'il ne soutiendrait donc pas le point de décision. Il considère que ces termes sont politisés et se dit déçu qu'ils figurent également dans les documents techniques. Il s'est donc dissocié du point de décision 6.1 de l'ordre du jour et a demandé que la base de la dissociation soit notée dans le rapport.
262. Le membre a également noté qu'il n'était pas d'accord avec l'un des termes de l'un des rapports. Il s'est donc également désolidarisé du point de décision 7.1. Pour les mêmes raisons, il s'est également dissocié du point de décision 3 du rapport de la directrice exécutive.
263. Un autre membre a demandé que le rapport mentionne que son gouvernement n'est pas d'accord avec les décisions qui sont en conflit avec ses normes, lois ou valeurs nationales.

Volet thématique - Les populations prioritaires et clés, notamment les personnes transgenres, et la voie vers les objectifs de 2025 : réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques

264. Le volet thématique s'est concentré sur les inégalités qui empêchent les populations clés, en particulier les personnes transgenres, de progresser dans la lutte contre le VIH et sur la manière de réduire le risque et l'impact du VIH dans ces populations. Cecilia Chung, directrice principale des initiatives stratégiques et de l'évaluation du Transgender Law Center, et Erika Castellanos, directrice exécutive de GATE et membre du réseau Trans United Europe - BPOC Trans Network, ont co-moderé le volet thématique. Cecilia Chung a présenté le volet en donnant un aperçu des questions qui y seront abordées.

Discours d'ouverture et liminaires

265. Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA, a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé que les populations clés représentaient moins de 5 % de la population mondiale, mais constituaient la majorité des nouvelles infections par le VIH dans la plupart des régions. Elle a souligné que les inégalités entre les genres, ainsi que les inégalités raciales et autres inégalités structurelles, la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, la violence et la criminalisation, poussent les populations déjà ostracisées, y compris les communautés transgenres, à rester dans l'ombre et à compromettre les efforts déployés pour mettre fin à l'épidémie de sida.
266. L'absence de réponse à cette réalité compromet l'ensemble de la riposte au VIH, a-t-elle déclaré, alors que les mouvements antidroits humains, antisexistes et antidémocratiques menacent toutes les communautés touchées par le VIH, en particulier les populations clés et d'autres populations prioritaires.

267. Symmy Larrat Brito de Carvalho, secrétaire nationale pour la promotion et la défense des droits des personnes LGBT+ au Brésil et vice-ministre au sein du gouvernement brésilien, a présenté les politiques, programmes et initiatives développés dans le pays pour répondre aux besoins des populations clés, y compris les personnes transgenres. Elle a indiqué que le Brésil avait créé un conseil national LGBT+ et rationalisait le traitement des réfugiés en provenance de pays qui criminalisent les personnes LGBT+. Ce type de mesures est important, a-t-elle déclaré, et doit s'accompagner de débats sur la meilleure façon de défendre les droits des personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus. Mme Carvalho a souligné l'importance de la coopération avec le bureau national de l'ONUSIDA au Brésil.
268. Erika Castellanos a partagé un récit de sa vie. Née d'une famille maya dans une petite ville du Belize, elle a déclaré avoir grandi dans une société qui la considérait comme une criminelle en raison de son identité transgenre, où elle s'est sentie en danger et « sale » et a vécu avec les cicatrices des mauvais traitements infligés par une clinique qui avait entrepris de la « guérir ». À l'âge de 16 ans, elle a réussi à émigrer dans un autre pays, où elle s'est retrouvée dans la rue, où elle a pratiqué le sexe de survie, a consommé de la drogue et a été emprisonnée à plusieurs reprises pour avoir prétendument commis des actes « immoraux ».
269. Diagnostiquée séropositive en 1995, on lui a dit qu'il lui restait six mois à vivre. Inspirée par une rencontre dans une clinique, elle a décidé qu'elle ne succomberait pas à ce destin et qu'elle s'efforcerait de changer les choses. Les personnes transgenres vivaient dans un monde qui essayait de les tuer en leur refusant l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement et à bien d'autres choses que les autres considéraient comme acquises. Elle a averti que le mouvement anti-genre tentait d'effacer l'existence des personnes transgenres et qu'il gagnait du terrain. Les droits humains sont inaliénables et le renforcement des droits d'un groupe n'affaiblit pas les droits des autres. Pourtant, de nombreux pays continuent d'infliger aux personnes transgenres des pratiques scandaleuses et dépassées. Le monde doit cesser de diaboliser les personnes transgenres. Ils avaient besoin que leur famille, leurs amis et leurs collègues les considèrent comme égaux et semblables à eux, et non comme différents. Le volet thématique a été une source d'espoir pour que les choses s'améliorent.

Aperçu de la session

270. Christine Stegling, directrice exécutive adjointe chargée des politiques, du plaidoyer et des connaissances à l'ONUSIDA, a présenté une vue d'ensemble du document de référence du volet thématique et a déclaré que les barrières sociales et structurelles continuaient d'accroître la vulnérabilité au VIH des populations clés et prioritaires. Elle a décrit la charge épidémique très élevée du VIH parmi ces populations, mais a noté un manque de données pour les personnes transgenres, ce qui a mis en évidence des inégalités sous-jacentes. Les populations clés courent un risque 14 à 35 fois plus élevé de contracter le VIH que l'ensemble de la population, a-t-elle déclaré lors de la réunion. Les inégalités qui se croisent les rendent particulièrement vulnérables. Dans de nombreux pays, moins de la moitié des hommes homosexuels et des autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ont accès à au moins deux services de prévention. La situation est similaire pour les professionnel(le)s du sexe. Ces inégalités doivent être combattues : la santé n'est pas un privilège, c'est un droit humain, a souligné Mme Stegling. De nombreuses inégalités découlent d'obstacles juridiques et structurels, de lois pénalisantes, de la stigmatisation et de la discrimination. Les faits ont montré que les lois punitives et l'utilisation punitive des lois bloquaient l'accès aux services et augmentaient le risque d'infection par le VIH, a-t-elle déclaré. Certains pays ont supprimé ces lois, mais d'autres les renforcent, comme en Ouganda, par exemple.
271. Bien qu'elles soient touchées de manière disproportionnée par le VIH, les personnes

transgenres ne sont pas prioritaires dans les programmes de lutte contre le VIH de nombreux pays, a poursuivi Mme Stegling. Davantage de données sont nécessaires pour mieux comprendre l'impact du VIH sur les populations transgenres ; en particulier, les données concernant les hommes transgenres sont très lacunaires. Sur les 55 pays ayant communiqué à l'ONUSIDA des estimations de la taille des populations transgenres, seules 15 estimations étaient récentes et couvraient des pays entiers, et seuls six pays de la coalition mondiale pour la prévention du VIH communiquaient des informations sur la couverture de la prévention pour les populations transgenres. Des approches intersectionnelles étaient nécessaires. Par exemple, les professionnel(le)s du sexe transgenres sont confrontés à une stigmatisation et à une discrimination croisées, tandis que la criminalisation généralisée signifie qu'un nombre disproportionné de personnes transgenres sont en prison. Les jeunes transgenres risquent de se retrouver sans abri parce qu'ils sont rejetés par leur famille, et les transgenres autochtones des sociétés de colonisation sont confrontés à une discrimination aggravée. Dans l'ensemble, les personnes transgenres ont subi des niveaux extrêmes de violence et d'abus, y compris dans les établissements de soins de santé. Elle a rappelé que les droits des personnes transgenres étaient inscrits dans la législation internationale sur les droits humains.

272. Mme Stegling s'est référée à la note de fond qui contient des exemples d'actions positives - comme celles menées dans des pays tels que le Brésil, l'Indonésie, le Kenya et le Luxembourg - ainsi que des recommandations visant à réduire les inégalités en matière de santé. Il s'agit notamment de l'amélioration de l'information stratégique, de l'élargissement des services de lutte contre le VIH, d'un financement suffisant, d'un soutien aux ripostes pilotées par les communautés, d'une action efficace pour contrer les mouvements antisexistes et antidroits, d'un renforcement des catalyseurs sociétaux, de services de santé plus inclusifs, adaptés et intégrés, et de l'intégration des services de protection sociale, des services de santé et des services de lutte contre le VIH. L'amiral Rachel Levine, secrétaire adjointe à la santé du ministère américain de la santé et des services sociaux, a fait une brève déclaration par vidéo. Elle a salué le travail du Programme commun pour lutter contre le VIH tout en défendant les populations prioritaires les plus touchées par le VIH. Elle a ensuite reconnu les contributions essentielles du Dr Mamadi Yilla et du Dr John N. Nkengasong à la lutte contre le VIH. Elle a donné l'exemple d'un effort mené par le personnel du gouvernement américain chargé de la lutte contre le VIH, qui rassemble le personnel national et mondial pour garantir une meilleure réponse au VIH. Elle a souligné que le gouvernement américain comprend et encourage une approche inclusive et holistique du VIH et a rappelé à l'assemblée qu'à la lumière des attaques haineuses contre les personnes transgenres, ce volet et les recommandations qui en découlent sont importants, aujourd'hui plus que jamais.

273. Les membres et les observateurs ont félicité l'ONUSIDA d'avoir organisé le volet thématique et préparé le document de référence. Ils ont également salué la participation des personnes transgenres qui ont joué différents rôles lors de l'événement, en tant que modérateurs, intervenants et représentants des États membres. Ils ont déclaré que les faits montraient très clairement que la criminalisation des populations clés, y compris les personnes transgenres, aggravait l'épidémie de VIH. Se félicitant des progrès réalisés dans certains pays pour supprimer les lois obstructives, ils ont appelé tous les pays à respecter leurs obligations au titre des accords internationaux en dépénalisant les relations entre personnes de même sexe et en supprimant les lois qui exposent les populations LGBT+ à la discrimination et à la persécution. Tous les États membres sont tenus de respecter les engagements qu'ils ont pris dans la déclaration politique de 2021, ont-ils souligné. Les intervenants ont remercié l'ONUSIDA d'avoir toujours défendu les droits des populations clés, y compris des personnes transgenres, et ont déclaré qu'ils admiraient le courage des personnes transgenres présentes dans la salle

et ailleurs.

274. Les intervenants ont déclaré que le document de référence montrait que les populations clés, y compris les personnes transgenres, devaient être au premier plan de la lutte contre le VIH et que les services devaient répondre aux besoins de toutes les populations et tenir compte des spécificités de chaque genre. Des données et des preuves fiables sur l'épidémie de VIH et les populations clés sont nécessaires, collectées de manière à protéger la sécurité et la confidentialité des personnes. Les intervenants ont mis en garde contre le fait que le mouvement antisexiste et antidroit va à l'encontre des sociétés inclusives. Ils ont exhorté les pays à respecter les droits, la dignité et la sécurité de chacun, et ont souligné le travail du Fonds Robert Carr dans la protection des droits des personnes vivant avec le VIH et dans le soutien aux initiatives communautaires, et ont déclaré que ce Fonds et d'autres entités similaires méritaient un soutien continu. Certains membres (par exemple le Brésil) ont informé les participants de leurs efforts pour traiter les questions soulevées au cours du volet thématique. Parmi les mesures prises, citons l'adaptation des programmes nationaux de prévention pour les populations clés, l'introduction d'une politique nationale axée sur les soins de santé pour les personnes transgenres, l'amélioration de l'accès à la prophylaxie pré-exposition et le renforcement des cadres juridiques pour protéger les droits des personnes vivant avec le VIH.

Débat d'experts 1 : Les données sur les inégalités et les recommandations pour améliorer la réponse au VIH pour les populations prioritaires et clés, en particulier les personnes transgenres

275. Cette session s'est concentrée sur les données et les lacunes en matière de données concernant les populations clés et la pandémie de VIH, en particulier les personnes transgenres.

276. Elizabeth Benomar, coordinatrice mondiale pour le VIH/sida à l'UNFPA, a déclaré à l'assemblée que le manque de données sur les personnes transgenres compromettait les activités de plaidoyer et d'action fondées sur des données probantes. Les cartes de pointage de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH (GPC) ont montré que les programmes nationaux de lutte contre le VIH destinés aux populations clés étaient incomplets dans de nombreux pays, que la stigmatisation affectait l'utilisation des services et que la criminalisation était toujours la norme. La couverture des services de prévention pour les populations clés tend à être faible dans toutes les régions. Le financement de la prévention du VIH parmi les populations clés était bien inférieur aux besoins estimés dans les pays à revenu faible et intermédiaire, même si la plupart des nouvelles infections se produisaient dans ces populations. Deux tiers des fonds disponibles provenaient de sources internationales (à l'exception des programmes pénitentiaires). Les données disponibles les plus récentes sur les lois pénalisantes ont été présentées : 72 pays criminalisent encore le travail sexuel, 64 pays criminalisent les actes sexuels entre personnes de même sexe, et 134 criminalisent le VIH. Lorsque les populations sont criminalisées, elles n'apparaissent pas dans les ensembles de données. Les données sur les populations clés qui sont généralement criminalisées sont donc, au mieux, sous-estimées. Mme Benomar a partagé des données montrant que l'utilisation des services liés au VIH parmi les hommes homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes était plus élevée dans les pays où la législation anti-LGBT+ était la moins sévère que dans ceux où elle était la plus sévère. Elle a décrit certains des défis posés par le mouvement anti-genre et anti-droits, notamment le rétrécissement de l'espace d'action de la société civile, le financement limité et les menaces juridiques. Soulignant la nécessité de soutenir et d'exploiter les données générées par les communautés, elle a déclaré que les populations clés devaient être prises en compte dans les données, afin que les programmes puissent leur donner de l'importance.

277. Shobini Rajan, directrice générale adjointe de l'Organisation nationale de lutte contre le sida en Inde, a parlé des programmes de lutte contre le VIH de son pays pour les populations clés et a indiqué que la cartographie et les estimations de taille pour toutes les populations clés avaient été révisées récemment. Elle a décrit la réponse multisectorielle de l'Inde au VIH pour les personnes transgenres, qui englobe le gouvernement, le monde universitaire, le secteur de la santé et la société civile. La promulgation de la loi sur les personnes transgenres en 2019 a obligé le gouvernement indien à reconnaître et à fournir des services incluant les personnes transgenres. Parmi les mesures prises, on peut citer la possibilité pour les personnes transgenres de faire figurer l'identité qu'elles ont choisie sur leur carte d'identité. L'Inde développe également la collecte de données ventilées sur les personnes transgenres. Parmi les autres initiatives en faveur des personnes transgenres en Inde, citons la révision des programmes d'études médicales en vue d'offrir des soins de santé sensibles au genre, le renforcement des capacités des professionnels de la santé à fournir des soins de santé sensibles au genre, un livre blanc sur les services de santé complets pour les personnes transgenres et l'expérimentation d'outils de suivi gérés par les communautés. L'objectif était de créer un centre national d'excellence dans un institut universitaire de premier plan. Pour maintenir l'élan et aller de l'avant, il fallait renforcer la coordination entre les services gouvernementaux, les organisations bilatérales et les donateurs, ainsi que le secteur privé, et travailler sur des domaines prioritaires, notamment la réduction de la stigmatisation et de la discrimination dans les établissements de santé, l'étude de la consommation de substances et d'autres comportements à risque associés chez les populations transgenres, etc.
278. Zhenya Mayilyan, président de Real World, Real People, une organisation non gouvernementale en Arménie, a parlé de l'importance du leadership communautaire pour lutter contre les inégalités. Elle a déclaré que sa région échouait dans la lutte contre le VIH en raison des guerres, d'un environnement juridique restrictif, d'un manque de ressources, des inégalités entre les hommes et les femmes et d'un espace civique de plus en plus restreint. La transmission du VIH et la consommation de drogues sont criminalisées dans de nombreux pays de la région, et les services de santé sexuelle et procréative sont limités par la stigmatisation et la discrimination. En outre, les communautés touchées n'ont pas été suffisamment impliquées dans la prise de décision, ce qui a conduit à des interventions inefficaces et inappropriées. Elle a fait part des résultats des recherches menées par son organisation sur les expériences des femmes vivant avec le VIH et consommant des drogues en Arménie, qui ont montré que plus de 80 % des personnes interrogées avaient été maltraitées par leur partenaire, plus de 60 % avaient subi des violences au domicile de leurs parents et 35 % avaient été victimes de violences dans des établissements de soins de santé. L'étude a également montré les stéréotypes profondément ancrés dans la société à l'égard des femmes, leur manque de confiance dans les institutions publiques et leur réticence à demander de l'aide aux structures officielles. Elle a expliqué que les recommandations de l'étude avaient donné lieu à certains progrès, notamment des changements juridiques permettant aux personnes vivant avec le VIH d'avoir accès à des centres de crise et de prise en charge sociale. Il est possible d'aller beaucoup plus loin, mais cela nécessite des ressources.
279. Antons Mozalevskis, du programme mondial de lutte contre le VIH, l'hépatite et les IST destinés aux populations clés de l'OMS, a résumé les récentes mises à jour des lignes directrices consolidées de l'OMS sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH, de l'hépatite virale et des IST pour les populations clés, qui ont été élaborées en collaboration avec les réseaux de populations clés. Les lignes directrices mettent davantage l'accent sur l'élimination des obstacles structurels pour permettre les interventions et les services nécessaires, y compris les lois, les politiques et les pratiques punitives, sur la réduction de la stigmatisation et de la discrimination dans le

secteur de la santé et ailleurs, sur l'autonomisation des communautés et sur l'élimination de la violence. Il a indiqué que l'OMS avait mis au point des ensembles d'interventions éprouvées à l'intention des populations clés pour la prévention, le dépistage et le traitement du VIH, des infections sexuellement transmissibles et de l'hépatite virale, ainsi que pour la tuberculose. Il a également recommandé des interventions dans le domaine de la santé au sens large, notamment en ce qui concerne la santé sexuelle et génésique, la santé mentale, le cancer du col de l'utérus et la santé anale, tout en mettant l'accent sur des services de santé respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes. M. Mozalevskis a conclu sa présentation en résumant certaines des nouvelles recommandations.

280. Les membres et les participants ont souligné la valeur de l'engagement et de la promotion du leadership des communautés les plus touchées par l'épidémie de VIH, et ont décrit des exemples de réussite, notamment des partenariats visant à créer des modèles de prestation de services axés sur les populations. Ils ont souligné la nécessité de réformer ou de supprimer les lois pénales préjudiciables et de mettre fin à l'utilisation punitive de ces lois, ont appelé à mettre fin à l'homophobie et à la transphobie et ont demandé instamment que des mesures énergiques soient prises pour mettre un terme aux mouvements antisexistes et antidroits. La mort de nombreuses personnes transgenres et de nombreux hommes homosexuels et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes est due aux préjugés et à l'échec des institutions publiques, ont-ils déclaré, et ces décès se poursuivront tant que les inégalités structurelles n'auront pas été éliminées. Les intervenants ont souligné qu'il était essentiel de prendre des décisions de santé publique fondées sur des données probantes et ont insisté sur l'importance de disposer de données fiables, précises et globales. Les gouvernements devraient améliorer les systèmes statistiques afin de collecter et de ventiler les données en temps voulu et devraient soutenir et utiliser la collecte de données menée par les communautés. Il est important de veiller à ce que les populations clés puissent participer en toute sécurité à la collecte de données, sans risquer leur sécurité et leur santé : la collecte de données doit respecter le principe « Rien sur nous sans nous ». Certains membres (comme le Brésil, le Cambodge et l'Iran) ont donné des exemples de leurs efforts de collecte de données, y compris la collecte de données ventilées par genre sur la santé et la violence personnelle, et de leurs programmes de lutte contre le VIH pour les populations clés.

Débat d'experts 2 : droits humains, stigmatisation et discrimination et autres catalyseurs sociétaux favorables

281. Cette session s'est concentrée sur les nouvelles recherches et preuves concernant une approche du VIH basée sur les droits humains pour les populations clés, les perspectives indigènes, les approches réussies pour améliorer les environnements juridiques et s'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination.
282. Edwin Cameron, ancien juge de la Cour constitutionnelle et actuel juge inspecteur de l'Inspection judiciaire des services correctionnels d'Afrique du Sud, a expliqué par vidéo qu'il vivait avec le VIH depuis 25 ans et qu'il était fièrement homosexuel. Il a averti que les personnes vivant avec le VIH et les homosexuels étaient de nouveau menacés. Soulignant l'importance d'un environnement juridique favorable dans lequel la loi peut être utilisée pour renforcer l'autonomie plutôt que pour opprimer, il a déclaré que l'Afrique du Sud avait une constitution qui promettait l'égalité de traitement pour les personnes comme lui et qu'elle disposait d'une société civile forte, y compris d'organisations telles que la Treatment Action Campaign. Il a brièvement décrit comment la campagne avait atteint certains de ses objectifs. Les militants ont pu demander des comptes au gouvernement grâce à l'État de droit, qui leur a permis de faire valoir leurs revendications. Cependant, le travail n'est pas terminé, a-t-il noté. Dans le monde entier, les professionnel(le)s du sexe subissent encore le poids de

nombreuses lois moralisatrices, criminelles et contre-productives, et de nombreuses personnes, y compris des professionnels de la santé, ont des croyances profondément stigmatisantes à l'égard des professionnel(le)s du sexe et d'autres populations clés. Le commerce du sexe reste un délit en Afrique du Sud, malgré les efforts déployés pour adopter une loi de libéralisation et les preuves que la protection des populations clés et d'autres groupes marginalisés a contribué à la lutte contre le VIH. Il a rappelé que la déclaration politique de 2021 sur l'éradication du sida engageait les dirigeants à faire progresser l'égalité et à protéger les droits humains.

283. James Makokis est un médecin de famille de la nation Cree de Saddle Lake, dans le nord-est de l'Alberta, au Canada. En tant que personne autochtone bispirituelle, il a déclaré que de nombreuses communautés autochtones reconnaissent depuis longtemps la diversité des identités de genre et la fluidité des identités sexuelles et de genre. Cela a aidé les personnes transgenres et non binaires à être en bonne santé dans leurs communautés. Après la colonisation, cependant, la situation a radicalement changé, comme en témoignent les taux élevés de suicide chez les personnes transgenres et leur vulnérabilité accrue aux maladies transmises par le sang. M. Makokis a travaillé dans une clinique de réserve en Alberta, où il a fourni des soins de santé tenant compte des différences entre les genres, tout en essayant de répondre au besoin d'interventions sanitaires culturellement pertinentes. Cependant, la transphobie et d'autres attaques contre les droits des personnes ont gravement perturbé ce travail. Il a déclaré que les populations autochtones du Canada et du monde entier subissaient des inégalités qui les exposaient à un risque accru de contracter le VIH et d'autres maladies, et qu'elles devaient être considérées comme une population clé. Il a rappelé que les gouvernements devaient faire preuve d'un engagement politique plus ferme pour financer et soutenir les actions de santé chez les populations autochtones, notamment en ce qui concerne le VIH.
284. Mandeep Dhaliwal, directeur du groupe VIH, santé et développement du PNUD, a rappelé les engagements communs visant à réformer les lois qui criminalisent les populations clés, à éliminer la stigmatisation et la discrimination, à adopter des approches habilitantes et fondées sur les droits, à garantir l'accès à la justice et à promouvoir les activités menées par les communautés, comme indiqué dans la déclaration politique de 2021 et dans d'autres documents. Mme Dhaliwal a rappelé les principales conclusions et recommandations de la Commission mondiale sur le VIH et le droit, notamment l'importance des lois protectrices et des environnements juridiques et politiques favorables. Les lois, politiques et pratiques néfastes ont coûté des vies et de l'argent et n'ont pas fonctionné, a-t-elle déclaré, alors que les environnements juridiques et politiques favorables ont permis de réduire le nombre de nouvelles infections par le VIH et ont aidé les personnes à protéger leur santé. Pourtant, très peu de pays avaient pleinement adopté des politiques structurelles favorables. Elle a cité des preuves montrant que les pays qui criminalisent les populations clés obtiennent de moins bons résultats dans la lutte contre le VIH que ceux qui disposent d'un environnement favorable. Des progrès ont toutefois été accomplis. La dépénalisation des relations entre personnes de même sexe s'accélère, mais pas assez rapidement, et certaines mesures régressives sont en cours.
285. Un certain nombre de stratégies sont utilisées pour créer des environnements favorables, a poursuivi Mme Dhaliwal. Les militants ont pris des mesures législatives en demandant l'abrogation ou la modification de lois injustes (par exemple en Angola, au Gabon et à Singapour) et en contestant les dispositions pénales ou punitives devant les tribunaux (par exemple au Botswana et en Inde). Ils ont eu recours à la défense des politiques pour atténuer l'impact des approches punitives et ont créé des coalitions intersectorielles. De nombreux succès récents (par exemple dans les îles Cook et au Zimbabwe) sont le fruit d'un engagement significatif des organisations de la société civile, avec le soutien des Nations unies. Elle a cité des exemples de collaboration du

Programme commun avec des organisations communautaires et la société civile en République démocratique du Congo pour élaborer une loi visant à réduire la discrimination liée au VIH, et de collaboration avec l'organisation nationale de lutte contre le sida en Inde sur des interventions juridiques et autres visant à protéger les personnes transgenres. Au Botswana, l'ONUSIDA a aidé des organisations de la société civile à plaider avec succès en faveur de la dépénalisation des relations entre personnes de même sexe. Elle a également cité l'exemple de la Belgique, qui a décriminalisé le travail du sexe et reconnu officiellement les droits des professionnel(le)s du sexe à la protection sociale et aux services de santé, ainsi que les efforts déployés par une coalition d'organisations non gouvernementales en Afrique du Sud pour décriminaliser le travail du sexe.

286. Ces exemples montrent qu'il est possible d'obtenir des réformes législatives et politiques, a déclaré Mme Dhaliwal, mais que les processus prennent du temps. Le leadership des populations clés et le travail des organisations communautaires ont été essentiels pour éliminer les obstacles structurels. Des données fiables, des preuves directes et des expériences vécues peuvent contribuer à renforcer la volonté politique de changement, et il est important de préserver l'État de droit et de sensibiliser le pouvoir judiciaire. Elle a souligné que les réformes législatives et politiques étaient liées aux efforts visant à modifier les normes sociales, et que ces efforts devaient tenir compte du fait que les médias, y compris les médias sociaux, jouaient un rôle important dans la formation de l'opinion publique sur les questions controversées. Il est également important de réunir les personnes qui subissent le poids des lois et celles qui les élaborent et les appliquent, d'impliquer les mécanismes régionaux et de soutenir l'analyse juridique et des droits humains. Une courte vidéo a été projetée, dans laquelle des militants des populations clés du monde entier font part de leurs réflexions sur les luttes qu'ils mènent.
287. Mme Dhaliwal a déclaré qu'un recul important des droits, du genre et de l'espace civique était en cours, marqué par des attaques contre les médias indépendants et des récits polarisants qui divisent et attisent les conflits. Cela nécessite une solidarité entre les communautés et une stratégie multidimensionnelle, notamment en s'attaquant d'urgence aux lois néfastes, en assurant la sûreté et la sécurité des populations clés, en mobilisant les parties prenantes et en établissant des partenariats entre les différents secteurs.
288. Gumisayi Bonzo, fondateur et directeur exécutif du Transsmart Trust, au Zimbabwe, a déclaré que les activistes plaident auprès des législateurs et de l'officier d'état civil pour faire respecter le droit de changer l'identité de genre qui a été assignée à une personne, et qu'ils avaient fait quelques progrès. Toutefois, les normes sociales et culturelles rendent la vie très difficile aux personnes transgenres et intersexuées, qui restent exposées au harcèlement, à l'arrestation et à la violence. Il est également difficile pour les personnes transgenres de travailler dans la sphère publique et elles rencontrent des difficultés pour accéder aux services de santé ou au logement. Certains dirigeants ne promeuvent pas un environnement favorable aux droits des personnes transgenres et intersexuées en matière de VIH, a-t-elle poursuivi. Les services d'accueil, les espaces sécurisés et l'aide à l'hébergement étaient absolument nécessaires. En fin de compte, les personnes transgenres veulent simplement être reconnues et traitées comme des êtres humains, a-t-elle déclaré.
289. Ariadne Ribeiro Ferreira, responsable de l'égalité et des droits au bureau national de l'ONUSIDA au Brésil, a déclaré qu'il était décourageant de voir les difficultés endurées par les femmes transgenres. Elle a décrit les violences sexuelles qu'elle a subies dans son enfance et ses tentatives d'adaptation à une société qui l'a rejetée. Elle a déclaré que les services de soins de santé lui avaient sauvé la vie, lui permettant de devenir une activiste qui, entre autres, s'est efforcée de révéler l'utilisation de la psychiatrie

comme outil d'oppression. Ses recherches se sont concentrées sur la manière dont les vulnérabilités intersectionnelles vécues par les personnes transgenres se traduisent par des taux très élevés de violence, de suicide et de mauvaise santé. Elle a souligné la nécessité de supprimer les obstacles structurels et sociaux auxquels sont confrontées les femmes transgenres et de mettre en place des politiques et des lois qui promeuvent et protègent leurs droits. La collaboration et les partenariats sont essentiels, a-t-elle déclaré, ajoutant que le Brésil menait un travail important sur ces fronts. Davantage de financement, de recherche et d'initiatives politiques sont nécessaires pour garantir que les femmes transgenres reçoivent le soutien et les services complets dont elles ont besoin. Chaque enfant LGBT+ chassé de son foyer et jeté à la rue est une perte pour l'ensemble de la société, a déclaré Mme Ferreira.

290. Au cours de la discussion, les participants ont insisté sur le fait qu'ils ne devaient pas être considérés comme des victimes, mais comme des emblèmes de la résistance et du changement : les personnes transgenres n'étaient pas seulement des « cibles » pour les interventions, elles étaient les interventions elles-mêmes. Les intervenants ont insisté sur l'importance de comprendre les différents niveaux d'expérience des personnes et de reconnaître les injustices qui leur sont imposées. Les politiques et les systèmes nationaux d'information sur la santé devraient tenir compte des réalités de la population et contribuer aux efforts concertés visant à lever les obstacles sociaux, économiques et juridiques qui entravent l'accès aux services dont la population a besoin. Le suivi et la collecte de données menés par les communautés montrent encore des niveaux très élevés de stigmatisation, y compris d'auto-stigmatisation, et de discrimination à l'encontre des membres des populations clés, ont-ils déclaré, et les preuves devraient faire l'objet d'une plus grande attention. De nombreux pays ne disposaient pas de plateformes pour diffuser ces données ou les considéraient comme « émotionnelles » et de mauvaise qualité. Les intervenants ont déclaré qu'ils soutenaient les efforts de l'ONUSIDA pour promouvoir et protéger les droits humains de toutes les personnes, ainsi que ses efforts pour réaliser des progrès en matière de santé publique. La pleine réalisation des droits des personnes et l'accès équitable à des services centrés sur les personnes pour tous et partout est une condition préalable pour mettre fin au sida d'ici 2030, ont-ils souligné.

Débat d'experts 3 : Financement durable pour les populations clés et réponses communautaires

291. Cette session s'est concentrée sur les tendances, les défis et les bonnes pratiques en matière de financement des ripostes pilotées par les communautés pour les populations clés, ainsi que sur les lacunes et les enseignements concernant les mécanismes de gouvernance et la prise de décision.

292. Paul Bekkers, ambassadeur, représentant permanent des Pays-Bas auprès des Nations unies, de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres organisations internationales à Genève, a déclaré qu'il était judicieux, à l'instar de son pays, d'investir dans des services qui répondent aux besoins des personnes transgenres. S'appuyant sur des données de santé publique et sur les meilleures pratiques, les Pays-Bas offrent aux personnes transgenres des soins gratuits dans des centres accessibles et, au lieu de les criminaliser et de les victimiser, ils leur apportent un soutien, y compris des soins tenant compte de leur genre. Le pays n'a pratiquement pas enregistré de nouvelles infections par le VIH, a-t-il déclaré. Le soutien des Pays-Bas à la lutte contre le VIH s'élève à environ 70 millions d'euros par an, qui sont allés, entre autres, au Fonds mondial, à l'ONUSIDA et aux organisations de la société civile, y compris le Fonds Robert Carr, un mécanisme de financement commun qui soutient les réseaux régionaux et mondiaux de la société civile. Il est important de noter que les Pays-Bas ont eu recours à un financement pluriannuel, qui offre aux partenaires une stabilité leur permettant de planifier et de travailler sur une période plus longue. Ils privilégient

également les financements de base et les financements flexibles, afin que les organisations puissent s'adapter à de nouvelles conditions. Cette approche pluriannuelle, flexible et de financement de base était durable et a permis d'obtenir des fonds du Fonds mondial et des sources nationales. Lorsque d'autres bailleurs de fonds potentiels voient qu'un financement est accordé pour quelque chose, ils sont plus susceptibles de suivre, a déclaré M. Bekkers.

293. Masen Davis, directeur exécutif de Funders Concerned About AIDS, États-Unis, a déclaré que le financement philanthropique de la lutte contre le VIH était en train de dérapier de manière alarmante, certains bailleurs de fonds se retirant de la lutte contre le sida. En 2021, le financement philanthropique lié au VIH s'élevait à 622 millions de dollars dans le monde, dont 16 % pour les groupes de population clés et 4 % pour les populations transgenres. Ce niveau de financement relativement faible est préoccupant, a-t-il déclaré, compte tenu de l'impact disproportionné de l'épidémie sur les populations clés. La plupart des fonds philanthropiques destinés aux communautés transgenres sont allés aux États-Unis. Les défis politiques, ancrés dans les idéologies fondamentalistes et bénéficiant d'un soutien financier substantiel, gagnent du terrain dans le monde entier, a-t-il averti. Entre 2013 et 2017, le financement estimé du mouvement antisexiste a dépassé de plus de 200 % le financement des mouvements LGBT+ mondiaux, et ce financement était extrêmement flexible et laxiste. Ce mouvement perpétue la stigmatisation et la discrimination, a-t-il déclaré. Décrivant certaines de ses expériences en tant qu'homme transgenre à la recherche de soins de santé et de services liés au VIH, M. Davis a déclaré qu'il était important d'impliquer les bailleurs de fonds des droits humains et des soins de santé et de les associer à la lutte contre le VIH. La société civile doit disposer de plus de ressources pour relever les défis qui se dressent sur son chemin ; un moyen d'y parvenir est de réduire les obstacles au soutien des organisations de populations clés qui ont de la crédibilité et des relations établies avec les communautés qu'elles servent.
294. Lynn Regina, directrice exécutive de Fondy Gender Côte d'Ivoire, a déclaré que dans son pays, les personnes transgenres étaient classées comme hommes homosexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, ce qui signifiait que leurs besoins spécifiques n'étaient pas pris en compte. Le changement intervenu en 2020 a révélé la situation précaire des personnes transgenres. Avec le soutien du Fonds mondial, du PEPFAR, de l'ONUSIDA et des parties prenantes de la société civile, Fondy Gender s'efforce d'améliorer les services et le soutien aux personnes transgenres, en particulier au niveau communautaire. La première initiative a été directement financée par l'ONUSIDA (intitulée « Welcome ») et d'autres partenaires, comme l'Alliance pour la Côte d'Ivoire, le Fonds mondial et Expertise France, ont soutenu le renforcement des capacités. Une grande partie de cette action s'est déroulée au niveau de la communauté. Les organisations transgenres ont besoin de ressources et de soutien pour développer une bonne gouvernance et un leadership fort, a-t-elle déclaré, et les personnes transgenres doivent être davantage impliquées dans la prise de décision. Les professionnels de la santé ont également besoin d'une formation pour pouvoir comprendre et soutenir les personnes transgenres. Des recherches solides sont également nécessaires pour lutter contre la vague de haine à l'encontre de la communauté transgenre, a-t-elle ajouté.
295. Ed Ngoskin, conseiller technique principal, chargé du soutien aux investissements et aux populations clés au sein du département des droits des communautés et du genre du Fonds mondial, a déclaré que le Fonds considérait que les réponses apportées par les communautés étaient cruciales. Il partage les préoccupations selon lesquelles les programmes destinés aux populations clés, en particulier les activités menées par les populations clés, manquent cruellement de ressources et dépendent fortement de l'aide extérieure. Il a indiqué que le Fonds s'efforçait d'accroître le financement des prestataires gérés par les communautés, notamment par le biais de contrats sociaux, et

qu'il mettait davantage l'accent sur les stratégies de santé communautaire et les services gérés par les communautés. Il soutient également la collecte de données sur les populations clés, y compris les femmes transgenres. Il a souligné la nécessité d'aborder les complexités du financement durable dès le début des négociations sur le financement (par exemple, les mécanismes de paiement, les appels d'offres efficaces, le suivi et l'évaluation). Dans son cycle de subvention 7, dans le cadre des éléments essentiels du programme, le Fonds mondial a inclus les efforts menés par les communautés et a également encouragé le renforcement des systèmes communautaires et les activités de suivi menées par les communautés. Il a également encouragé les gouvernements à explorer d'autres modes de passation de contrats afin que les petites organisations communautaires puissent avoir accès aux financements et aux ressources. En outre, il soutient la participation significative des communautés de populations clés à la prise de décision, y compris au sein des instances de coordination nationales. L'un des enseignements tirés est qu'il est nécessaire de consacrer des fonds à la participation à la prise de décision, a-t-il noté. Enfin, le Fonds mondial tente de remédier à la détérioration de l'espace civique et aux atteintes aux droits des populations clés en aidant les communautés et les prestataires de services à répondre aux menaces et aux attaques.

296. Une vidéo a été projetée avec un message de l'ambassadeur français pour les droits des personnes LGBT+, Jean-Marc Berthon, qui a déclaré que l'homophobie et la discrimination tuaient et que les personnes homosexuelles et les personnes transgenres étaient contraintes de se cacher dans le monde entier. Il est essentiel que toute personne exposée au VIH puisse accéder aux services de prévention, de dépistage, de traitement et de soins, a-t-il déclaré.
297. Les intervenants ont remercié les participants pour cette session très instructive et ont souligné que l'identité de genre était un droit inhérent à tous les individus, et non un « choix de mode de vie ». Ils se sont déclarés très préoccupés par les attaques croissantes contre l'égalité des genres et les droits humains, qui sont bien financées et coordonnées. Ils ont appelé les membres à financer directement les communautés et les groupes de population clés au moyen d'un financement pluriannuel, flexible et de base, et à donner la priorité aux actions qui réduisent les obstacles structurels à la lutte contre le VIH. Les membres ont partagé des informations sur leurs efforts pour renforcer les droits, l'inclusion sociale et la santé des populations clés et des communautés LGBTI+.
298. En réponse, l'ambassadeur Bekkers a demandé plus d'informations sur le mouvement anti-droits et anti-genre, sur son programme et sur la possibilité de l'affronter efficacement avec des connaissances et des preuves. En réponse, Mme Dhaliwal a déclaré qu'elle ne pensait pas que les preuves et les arguments persuasifs seraient suffisants ; le mouvement qui aura le plus d'argent, les meilleures capacités d'organisation et les tactiques et stratégies les plus fortes finira par l'emporter. Les preuves sont importantes pour engager les gouvernements et les organisations de la société civile, mais elles ne permettent pas d'engager le mouvement lui-même. Fariba Soltani, présidente du comité des organismes Coparrainants, a décrit certains des travaux entrepris par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime pour répondre aux besoins des personnes transgenres en milieu carcéral.
299. En clôturant la session, Christine Stegling, directrice exécutive adjointe de l'ONUSIDA, a remercié les modérateurs et les participants et a déclaré qu'il était encourageant de voir des personnes transgenres représenter leurs gouvernements lors de la session. Elle a déclaré que les intervenants avaient rappelé que ni les populations clés ni les personnes transgenres n'étaient des groupes homogènes. Les succès et les innovations partagés donnent des raisons d'espérer, mais les initiatives doivent être étendues et les lacunes en matière de données et autres doivent être comblées. La

collecte de données doit toujours être guidée par le principe de non-préjudice, a-t-elle souligné, et les données générées par la communauté doivent être mises en avant. Il est également nécessaire d'adapter les ensembles d'interventions par le biais d'approches intégrées et centrées sur les personnes, qui vont au-delà du VIH, a-t-elle ajouté. Une réponse stratégique multidimensionnelle est nécessaire pour repousser le mouvement anti-genre et anti-droits, et elle nécessitera des ressources supplémentaires. Le monde sait comment mettre fin à la pandémie de sida, a-t-elle souligné, mais il a besoin de fonds pour le faire. En conclusion, Mme Stegling a rappelé les quatre priorités institutionnelles que le Secrétariat de l'ONUSIDA avait identifiées : 1) faire progresser le programme de prévention du VIH, 2) accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies, 3) élargir les ripostes au VIH menées par les communautés, et 4) promouvoir un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH. Elle a également déclaré que le volet thématique aiderait l'ONUSIDA à affiner ses priorités et ses partenariats avec les États membres, les communautés, le Fonds mondial, le PEPFAR et d'autres partenaires et parties prenantes.

Questions diverses

300. Aucune autre question n'a été abordée.

Clôture de la réunion

301. Dans son discours de clôture, Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA, a déclaré qu'elle était heureuse que la réunion ait pu aboutir à un consensus sur les points de décision. En investissant dans ce qu'il faut pour mettre fin au sida et dans l'ONUSIDA en tant que Programme commun, les États membres font progresser non seulement la lutte contre le sida, mais aussi la santé et le développement au niveau mondial, a-t-elle déclaré. Des succès ont été enregistrés même dans certaines des conditions les plus difficiles. Elle a remercié le Royaume-Uni d'avoir confirmé sa contribution et l'Irlande pour son engagement pluriannuel, et elle a remercié l'ambassadeur Nkengasong d'avoir souligné le partenariat vital entre le PEPFAR et l'ONUSIDA.
302. Elle a remercié le Conseil d'administration d'avoir approuvé le plan de travail et le budget pour 2024-2025 et s'est déclarée convaincue que le Secrétariat était bien positionné pour l'avenir. Cependant, l'ONUSIDA doit être entièrement financé et doté en personnel, a-t-elle souligné. Se référant à un nouveau rapport sur les initiatives confessionnelles, qui a été lancé lors d'un événement parallèle à la réunion du CCP, Mme Byanyima l'a décrit comme un exemple puissant de ce qui peut être réalisé grâce aux partenariats et à la collaboration. Toutefois, elle a constaté un recul croissant des droits humains et de la parité hommes-femmes, qui menacent le VIH et la santé publique.
303. Se référant à l'ambition fondamentale « zéro nouvelle infection, zéro décès, zéro discrimination », elle a réaffirmé l'engagement de l'ONUSIDA à renforcer la prévention du VIH, en particulier pour les adolescentes et les jeunes femmes, et a déclaré qu'il fallait faire davantage pour garantir la santé et les droits sexuels et génésiques des personnes. L'ONUSIDA a insisté sur les approches fondées sur les droits et s'est opposé aux violations des droits humains à tous les niveaux, a-t-elle déclaré au CCP. Son travail était fermement fondé sur des preuves et il a contribué à créer des environnements favorables aux investissements du PEPFAR et du Fonds mondial. Elle a conclu en rendant hommage au représentant des Pays-Bas, qui avait assisté à sa dernière réunion du CCP, et a remercié le personnel de l'ONUSIDA, l'équipe informatique et les interprètes pour leur travail acharné.
304. Le président a déclaré que la réunion avait montré qu'en dépit des divergences, un

consensus était toujours possible. Il est essentiel de s'unir pour atteindre l'objectif de mettre fin à la pandémie de sida. Le sujet tabou, cependant, est le financement, a-t-il dit, et aucun membre ne peut à lui seul résoudre ce problème. De nouvelles voies de financement sont cruciales, mais il est nécessaire de convaincre les bailleurs de fonds potentiels de la valeur et de l'impact de l'octroi à l'ONUSIDA des fonds dont il a besoin pour remplir son mandat. Le président a remercié l'ONUSIDA d'avoir organisé ce volet thématique très instructif.

305. La 52^e réunion du Conseil a été ajournée.

[Annexes à suivre]

Annexe 1 - 52e réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA : Ordre du jour

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

UNAIDS/PCB (52)/23.1

Date de publication : 22 juin 2023

52e RÉUNION

DATE : 26-28 juin 2023

HORAIRES : 9 h - 18 h (CET)

LIEU : Genève, Suisse

Ordre du jour annoté

LUNDI 26 JUIN

1. Ouverture

1.1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La Présidence prononcera le mot d'ouverture de la 52e réunion du CCP et présentera au Conseil le projet d'ordre du jour pour adoption

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.1 ; UNAIDS/PCB (52)/23.2 ; UNAIDS/PCB (52)/23.3

1.2. Examen du rapport de la 51e réunion du CCP

Présentation au Conseil du compte-rendu de la 51e réunion du Conseil de Coordination du Programme pour adoption.

Document : UNAIDS/PCB (51)/22.40

1.3. Rapport de la Directrice exécutive

La Directrice exécutive présentera son rapport au Conseil.

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.4

1.4. Rapport du président du Comité des organismes coparrainants (COC)

Présentation par le président du Comité des organismes coparrainants du rapport du comité.

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.5

1.5. Rapport du représentant des ONG (reporté)

Le rapport du représentant des ONG mettra en évidence les perspectives de la société civile sur la riposte mondiale au SIDA.

2. Leadership de la riposte au SIDA (reporté)

3. Suivi du volet thématique de la 51e réunion du Conseil de Coordination du Programme

Le Conseil recevra un rapport de synthèse sur les résultats du volet thématique sur le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment remettre nos réponses sur la bonne voie ?

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.6

MARDI 27 JUIN

4. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2022-2026

4.1. Rapport sur les résultats

Réception par le Conseil d'un rapport sur la mise en œuvre du Cadre unifié 2022-2023 du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA.

Documents : UNAIDS/PCB (52)/23.7 ; UNAIDS/PCB (52)/23.8 ; UNAIDS/PCB (52)/23.9 ; UNAIDS/PCB (52)/23.10 ; UNAIDS/PCB (52)/CRP1 ; UNAIDS/PCB (52)/CRP2

4.2. Rapports financiers

Le Conseil recevra un rapport financier et des états financiers vérifiés pour 2022, qui comprendront le rapport des auditeurs externes pour 2022 ainsi qu'une mise à jour intermédiaire sur la gestion financière pour 2023.

Documents : UNAIDS/PCB (52)/23.11 ; UNAIDS/PCB (52)/23.12

4.3. Plan de travail et budget 2024-2025

Le Conseil recevra une proposition de budget pour le second exercice biennal du Cadre unifié 2022-2026 du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA.

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.13

5. Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines

Le Conseil recevra une mise au point sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines.

Documents : UNAIDS/PCB (52)/23.14 ; UNAIDS/PCB (52)/CRP3 ; UNAIDS/PCB (52)/CRP4 ; UNAIDS/PCB (52)/CRP5 ; UNAIDS/PCB (52)/CRP6

6. Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

Réception par le Conseil d'une déclaration du Président de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.15

7. Rapports de surveillance des organismes indépendants et réponse de la direction

Le Conseil recevra des rapports des fonctions indépendantes suivantes :

7.1 Rapport de l'auditeur interne

Le Conseil recevra le rapport de l'auditeur interne pour l'année 2022.

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.16

7.2 Rapport de l'auditeur externe

Le Conseil recevra le rapport de l'auditeur externe pour l'année 2022.

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.17

7.3 Rapport sur l'éthique

Le Conseil recevra le rapport annuel sur l'éthique.

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.18

7.4 Rapport du Comité consultatif indépendant de surveillance externe (IEOAC) de l'ONUSIDA

Le Conseil d'administration recevra le rapport annuel de l'IEOAC et le mandat révisé.

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.19

7.5 Réponse de la Direction aux rapports de contrôle organisationnel

Le Conseil d'administration recevra la réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel indépendant

Document : UNAIDS/PCB (52)/23.20

MERCREDI 28 JUIN

8. Volet thématique : *Les populations prioritaires et clés, notamment les personnes transgenres, et la voie vers les objectifs de 2025 : réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques.*
Documents : UNAIDS/PCB (52)/23.21 ; UNAIDS/PCB (52)/23.22 ; UNAIDS/PCB (52)/CRP7

9. Questions diverses

10. Clôture de la réunion

[Fin du document]

Annexe 2 - 52e réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA : Décisions

Genève, Suisse

28 juin 2023

52e réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA : Genève, Suisse

26-28 juin 2023

Décisions

Le Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA,

Rappelant que tous les aspects du travail de l'ONUSIDA sont régis par les principes directeurs suivants :

- Alignement avec les priorités des parties prenantes nationales ;
- Implication significative et mesurable de la société civile, et en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus vulnérables à une infection par le VIH ;
- Respect des droits humains et de l'égalité des genres ;
- Utilisation des meilleures connaissances techniques et scientifiques disponibles ;
- Promotion d'une riposte globale au sida intégrant prévention, traitement, soins et soutien ; et
- Principe de non-discrimination.

Décisions intersessions :

Rappelant qu'il a décidé par le biais de la procédure entre les sessions (voir les décisions dans UNAIDS/PCB (52)/23.2 et UNAIDS/PCB (52)/23.3) :

- Convenir que la 52e réunion du Conseil de coordination du programme se tiendra du 26 au 28 juin 2023 à Genève, en Suisse, remplaçant les dates précédemment convenues dans le point de décision 15.3 de la 47e réunion du CCP ;
- Convenir que, si la situation sanitaire le permet, les réunions du CCP 2023 se tiendront en personne avec une participation en ligne facultative, conformément aux modalités et aux règles de procédure énoncées dans le document intitulé *Modalités et procédures des réunions du CCP 2023* ;
- Approuve la nomination du candidat de la région Asie-Pacifique tel que mentionné au [paragraphe 11](#).

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. *Adopte* l'ordre du jour ;

Point 1.2 de l'ordre du jour : Examen du rapport de la 51e réunion du CCP

2. *Adopte* le rapport de la 51^e réunion du Conseil de Coordination du Programme.

Point 1.3 de l'ordre du jour : Rapport de la Directrice exécutive

3. *Prend note* du rapport de la Directrice exécutive.¹

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du président du Comité des organismes coparrainants (COC)

4. *Prend note* du rapport du Président du Comité des organismes coparrainants ;

Point 3 de l'ordre du jour : Suivi du débat thématique de la 51^e réunion du Conseil de coordination du programme :

1. *Prend note* de la note d'information (UNAIDS/PCB (51)/22.38) et du rapport de synthèse (UNAIDS/PCB (52)/23.5) du volet thématique du Conseil de Coordination du Programme sur « Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment remettre la riposte sur la bonne voie » ;
2. *Reconnaît* que les faits montrent que les hommes sont à la traîne en matière d'accès aux services de lutte contre le VIH tout au long de la chaîne de dépistage, de traitement et de soins ;
3. *Souligne* que, dans le cadre de la riposte globale au VIH, un accès équitable aux services liés au VIH devrait être garanti et adapté à toutes les sous-populations d'hommes dans des situations et des conditions diverses ;
4. *Demande aux États membres, aux organisations de la société civile et aux partenaires, avec le soutien du Programme commun, d'accélérer la mise en œuvre d'actions ciblées et mesurables visant à :*
 - a. Combler les lacunes en matière de recherche et de données de qualité pour éclairer la programmation destinée aux hommes, y compris les estimations de la taille des populations clés² et des populations ayant des besoins prioritaires dans le contexte de la riposte au VIH, les données sur les défis auxquels ils sont confrontés, y compris les obstacles politiques et structurels à l'accès à des services complets et de qualité en matière de VIH et de santé, des données ventilées supplémentaires sur les violences liées au genre, y compris la violence sexuelle à l'encontre des hommes, afin de garantir une approche équitable dans les programmes de lutte contre le VIH ;
 - b. Veiller progressivement à ce que toutes les sous-populations d'hommes, dans des situations et conditions diverses, y compris les

¹ La Fédération de Russie se dissocie de ce point de décision.

² Comme défini dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 : Les populations clés ou populations clés à plus haut risque représentent les groupes les plus susceptibles d'être exposés au VIH ou de le transmettre et dont la participation est indispensable à une riposte au VIH réussie. Dans tous les pays, les populations clés comportent des personnes vivant avec le VIH. Dans la plupart des environnements, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les usagers de drogues injectables et les professionnel(le)s du sexe ainsi que leurs clients sont plus exposés au VIH que les autres groupes. Cependant, chaque pays doit définir les populations spécifiques les plus concernées par l'épidémie et la riposte contre celle-ci en fonction du contexte épidémiologique et social.

Source : Stratégie de l'ONUSIDA 2011-2015 : Objectif zéro. Genève : ONUSIDA ; 2010.

populations clés, bénéficient d'un accès équitable et sûr à des services complets de lutte contre le VIH :

- i. Renforcer les réponses nationales au VIH afin d'inclure des approches spécifiques pour fournir des services différenciés, sûrs, gratuits ou abordables, accessibles et conviviaux afin de combler les lacunes en matière de dépistage, de prévention et de traitement ;
- ii. Créer un environnement social, juridique et politique qui permette la mise en place de plateformes de prestation de services appropriées pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination ;
- iii. Renforcer l'inclusion des communautés de toutes les sous-populations dans la planification stratégique nationale, l'élaboration des politiques, la fourniture de programmes et de services, et le suivi des programmes et de la fourniture de services ;

Point 4 de l'ordre du jour : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2022-2026

Point 4.1 de l'ordre du jour : Rapport de suivi des résultats

- 6.1 *Rappelant* que tous les groupes d'intérêt peuvent utiliser les résultats du suivi des résultats de l'ONUSIDA pour répondre à leurs besoins en matière de rapports, *prend note* du Rapport de suivi des résultats 2022 ;³
- 6.2. *Demande* à la directrice exécutive de continuer à faire rapport chaque année sur la liste de contrôle complète de la réforme du système des Nations unies pour le développement dans le cadre des rapports existants sur les efforts de mise en œuvre du repositionnement du système des Nations unies pour le développement ;

Point 4.2 de l'ordre du jour - Rapports financiers

- 6.3 *Accepte* le rapport financier et les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- 6.4 *Prend note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2022-2023 pour la période comprise entre le 1er janvier 2022 et le 31 mars 2023, y compris la reconstitution du Fonds de rénovation des bâtiments ;
- 6.5 *Encourage* les gouvernements bailleurs de fonds à verser dès que possible leurs contributions aux Cadres unifiés du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026, et à apporter des contributions pluriannuelles ;

Point 4.3 de l'ordre du jour. Plan de travail et budget 2024-2025

- 6.6 *Approuve* le plan de travail 2024-2025 (UNAIDS/PCB (52)/23.13) ;⁴
- 6.7 *Approuve* le budget interne pour 2024–2025 et l'affectation du budget des Coparrainants et du Secrétariat sur une base de 187 millions de dollars par an jusqu'à un seuil de 210 millions de dollars par an ;
- 6.8 *Demande au Secrétariat* de faire rapport à la 53^e réunion du Conseil de Coordination du Programme :

³ La Fédération de Russie se dissocie de ce point de décision.

⁴ La Fédération de Russie se dissocie de certaines parties du plan de travail et du budget 2024-2025.

- a. Planification de scénarios pour le budget 2024-25 afin de clarifier l'affectation prioritaire des recettes anticipées par rapport au plan de travail approuvé dans le cadre de la projection actuelle des fonds, du budget approuvé de base et du plan de travail entièrement financé ;
 - b. Un budget intégré avec des projections des ressources de base et des autres ressources du Secrétariat afin de clarifier la contribution de toutes les ressources à un UBRAF entièrement financé et à sa mise en œuvre, tout en reconnaissant la nécessité de disposer de fonds de base suffisants en tant que source de financement prévisible ;
 - c. Une évaluation de l'impact de l'insuffisance des recettes de base sur l'exécution du plan de travail 2024-25, et l'utilisation de ces informations dans les efforts de mobilisation des ressources et les stratégies de communication ;
- 6.9 *Demande* à la directrice exécutive d'inclure systématiquement dans le plan de travail et le budget une ventilation des postes par catégorie et par grade ;
- 6.10 *Demande* une révision du solde net minimum approuvé des fonds ;
- 6.11 *Encourage* les gouvernements bailleurs de fonds à faire des contributions sur plusieurs années et de débloquer, dès que possible, leurs contributions annuelles, pour un UBRAF 2022–2026 intégralement financé ;

Point 5 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines

- 7.1 *Prend note* de la mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines ;⁵
- 7.2 *Encourage* la directrice exécutive à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer les processus de recrutement, en mettant particulièrement l'accent sur les délais de recrutement ;
- 7.3 *Rappelle* que la composante « diversité de la main-d'œuvre » du cadre de gestion des ressources humaines a été adoptée par la Commission de la fonction publique internationale, puis saluée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 73/273, et souligne la nécessité de suivre les recommandations et les décisions de la Commission, telles qu'approuvées par l'Assemblée générale des Nations unies ;
- 7.4 *Demande* à la directrice exécutive de veiller à ce qu'il n'y ait pas de discrimination fondée sur le genre lors de la mise en œuvre de la stratégie de l'ONUSIDA relative aux personnes ;
- 7.5 *Encourage* la directrice exécutive à veiller à ce que la progression de la carrière du personnel soit étroitement liée à de bonnes performances ;

Point 6 de l'ordre du jour : Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

8. *Prend note* de la déclaration du représentant de l'Association du Personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (USSA)

⁵ La Fédération de Russie se dissocie de ce point de décision.

Point 7 de l'ordre du jour : Rapports de surveillance des organismes indépendants et réponse de la direction

- 9.1 *Prend note* du rapport sur les travaux du Bureau des services de contrôle interne pour 2022 ;
- 9.2 *Accepte* le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2022 ;
- 9.3 *Se félicite* des efforts déployés par l'auditeur externe et *demande* que les questions de fraude et de corruption fassent l'objet d'une attention constante au fur et à mesure qu'elles se posent ;
- 9.4 *Prend note* du rapport du Bureau de la déontologie ;
- 9.5 *Félicite* le Bureau de la déontologie pour ses efforts continus visant à favoriser une culture fondée sur l'éthique, l'intégrité, la transparence et la responsabilité au sein de l'ONUSIDA, et salue les efforts du Bureau pour accroître la sensibilisation aux questions liées à l'éthique par le biais de la vulgarisation, de la formation et de l'éducation ;
- 9.6 *Accueille* le rapport du Comité consultatif indépendant sur le contrôle externe et *attend avec impatience* son prochain rapport en 2024 ;
- 9.7 *Prend note* du règlement intérieur du Comité consultatif indépendant de supervision externe de l'ONUSIDA ;
- 9.8 *Approuve* le mandat révisé du Comité consultatif indépendant de supervision externe de l'ONUSIDA, tel qu'il figure à l'annexe 1 du rapport annuel 2023 de l'IEOAC (UNAIDS/PCB(52)/23.19) ; et
- 9.9 *Prend note de* la réponse de la Direction aux rapports de supervision organisationnelle, en rappelant l'Annexe 4 du Modus Operandi du Conseil de Coordination du Programme.

[Fin du document]